



PSL 

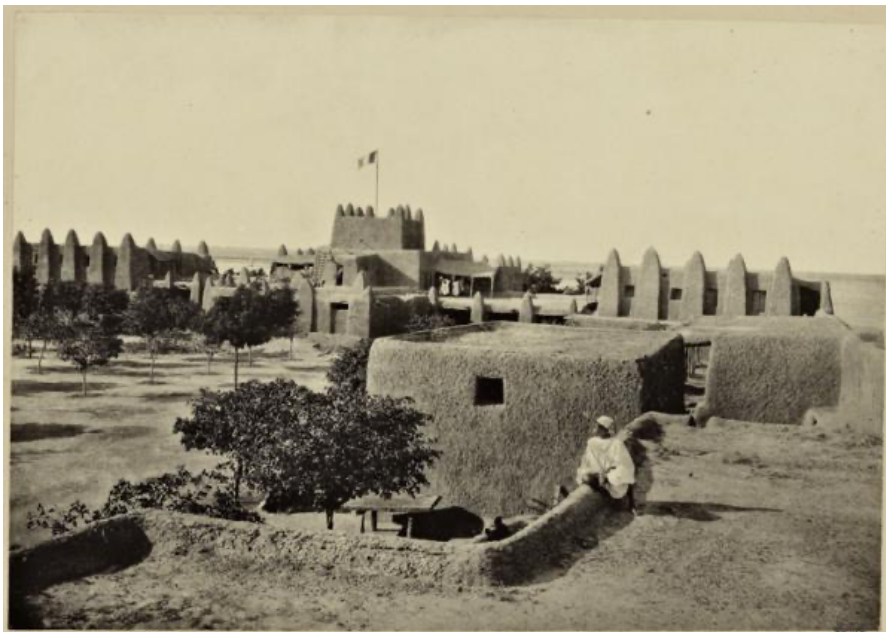


Master d'histoire transnationale
École normale supérieure – École nationale des Chartes
PSL Research University

Justine SOISTIER
Année universitaire 2020-2021

Mémoire de Master 2

**DE SÉGOU AUX MUSÉES FRANÇAIS : MISE EN VALEUR D'UN BUTIN DE GUERRE
COLONIALE, XIXE-XXE SIECLE**



Sous la direction de Messieurs Jean-Pierre BAT et Nathan SCHLANGER

Soutenu le 15 juin 2021
Jury :
Jean-Pierre Bat et Nathan Schlanger

Mention Très Bien

Table des matières

Table des matières	1
Remerciements	3
Introduction	4
<i>La ville de Ségou et le mythe de ses richesses</i>	7
<i>Les ambitions françaises dans la région de Ségou</i>	9
<i>L'empire toucouleur : le pouvoir et son rapport aux objets</i>	11
<i>Le butin de guerre au sein du musée ethnographique</i>	12
<i>Hypothèses de recherche</i>	13
<i>Méthodologie</i>	14
<i>Présentation et critique des sources</i>	15
Etat de l'art	19
<i>La position du chercheur : propos préliminaires</i>	19
<i>Une histoire coloniale renouvelée</i>	20
<i>Du musée à l'objet</i>	21
<i>Biographie et sociologie du « trésor de Ségou »</i>	21
<i>Sociologie et anthropologie des savoirs</i>	22
<i>Le butin : un sujet d'histoire militaire disséqué</i>	23
<i>Pour une approche de micro-histoire globale</i>	24
<i>Vers une « histoire à parts égales »</i>	25
Partie I : Pratiques d'échanges sur les bords du Niger dans la deuxième moitié du XIX^e siècle	28
Chapitre 1 : Ségou, une interface commerçante intégrée aux réseaux marchands	28
I) Ségou, un carrefour au cœur des réseaux commerciaux	28
II) Zoom sur le marché de Ségou : étale des principaux biens échangés	39
Chapitre 2 : Rôles et pratiques d'échanges non-marchand, cadeaux, savoir islamique et pillage	47
I) Le « cadeau » : outil diplomatique partagé	47
II) Manuscrits : échanges autour du savoir islamique	52
III) Le pillage : un outil d'affirmation politique	57
Partie II : L'ingénierie coloniale de la prise du butin	62

Chapitre 3 : Organiser et expertiser : aspects logistiques et techniques du traitement du « trésor de Ségou »	62
I) Les gestes de la collecte	63
II) Les acteurs	70
Chapitre 4 : Archinard, l'artisan du Soudan français	81
I) Cursus honorum : un colonial inséré dans les réseaux.....	83
II) Façonner le Soudan français	87
III) Un ancrage dans la postérité : la construction d'un monument colonial	94
Partie III : Les discours véhiculés par le « trésor de Ségou »: l'objet comme média au gré des institutions françaises	100
Chapitre 5 : 1893, un « trésor » entier au service du progrès colonial	100
I) L'Exposition permanente des colonies : un musée colonial commercial	100
II) Voyage au cœur du Soudan : les merveilles de Ségou, une exposition ethnographique ?	104
III) Scénographie de l'exposition « Trésor de Ségou »	108
Chapitre 6 : Parcours d'objets au XX^e siècle	118
I) Démembrements de la collection de bijoux et projets institutionnels.....	118
II) Le parcours de la bibliothèque de Ségou indissociable de la construction d'un champ d'étude « soudanien »	126
Conclusion	133
Bibliographie	135
Etat des sources	142

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier mes directeurs de mémoire, Jean-Pierre Bat et Nathan Schlanger, qui m'ont accompagnée tout au long de l'année dans l'élaboration de mes recherches. Leurs conseils avisés ainsi que leurs enseignements respectifs m'ont permis de comprendre des enjeux historiographiques qui imprègnent aujourd'hui mon travail. Ils ont été d'un grand soutien et m'ont permis d'aborder sereinement ce travail de recherche.

J'aimerais également remercier l'équipe pédagogique du master d'histoire transnationale, en particulier Charlotte Guichard pour la qualité de son enseignement dont le séminaire a influencé mes lectures et ma méthodologie.

Je tiens à remercier Bertrand Hirsch, professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, dont j'ai suivi les enseignements en troisième année de licence, qui m'a fait découvrir l'histoire du continent africain et qui m'a donné envie de poursuivre dans cette voie.

Je remercie également Daniel Foliard, professeur à l'Université de Nanterre, qui a accepté de me rencontrer au début de mes recherches et qui a répondu à mes questions.

Merci à mes amis qui m'ont soutenue dans ce travail et particulièrement à Romain, ami et historien, qui m'a orientée et aidée sur de nombreux points.

J'adresse des remerciements particuliers à mon frère, Léon, qui a mis ses compétences de géographe au service du trésor de Ségou et qui a réalisé une carte de localisation pour illustrer mes propos.

Merci à mes parents, notamment à ma maman qui a eu le courage de relire tous mes chapitres et de prendre le temps de corriger mon travail.

Introduction

Le 17 novembre 2019 le sabre d'El Hadj Umar Tall a été déposé au Musée des Civilisations Noires à Dakar lors d'une cérémonie hautement codifiée qui a réuni, entre autres, le président sénégalais, le premier ministre français ainsi que la famille umarienne. Cette dévolution fait suite à une demande formulée depuis les indépendances par les acteurs africains de voir revenir leur patrimoine qui se trouve dans les musées français. Le processus entamé à Dakar, loin d'être anodin, marque une volonté politique d'affirmer la bonne entente de la France et du Sénégal ainsi que d'entériner une paix définitive. Cette cérémonie illustre la cristallisation des enjeux politiques, identitaires et mémoriels autour de la question de la restitution des objets provenant du continent africain. Notre travail s'inscrit dans cette chronologie contemporaine particulière en ce qu'il s'intéresse à des objets africains pris lors de la colonisation française et aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale de France (BNF), au musée du Quai Branly ou encore au musée de l'Armée à Paris. Ces artefacts sont mentionnés dans le rapport Savoy-Sarr et font l'objet d'une demande de restitution de la part du Sénégal et de la famille héritière d'El Hadj Umar Tall.

Le sabre d'El Hadj Umar Tall fait partie du butin de guerre découvert à Ségou, ville située dans l'actuel Mali, lors d'une expédition militaire française au Soudan occidental. Les forces françaises sont entrées à Ségou le 6 avril 1890 et se sont empressés de déterrer les objets qui y étaient cachés. Ces biens ont été triés et organisés afin d'être envoyés dans certaines institutions muséales et scientifiques françaises dans le but d'être exposés. La collection qui a été constituée est très hétéroclite, elle est composée de bijoux, d'armes, d'objets du quotidien mais également de nombreux manuscrits. Nous centrerons principalement notre étude autour des bijoux en or et argents conservés au musée du Quai Branly et des manuscrits arabes placés à la BnF ou dans d'autres lieux comme la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Ces derniers sont particulièrement intéressants puisqu'ils ont été l'objet d'une politique patrimoniale d'agencement et d'organisation une fois entrés dans les collections françaises, à la manière des manuscrits de Tombouctou. Ce choix hétéroclite nous semble pertinent en ce qu'il témoigne de la constitution d'un trésor qui comporte plusieurs niveaux : des bijoux en or et argent, à la valeur marchande, artistique et ethnographique évidente et des manuscrits incarnant un savoir islamique passé que la logique française rend difficile à saisir. De plus, nous avons retenu ces objets car ce sont les plus visibles, les plus mentionnés

dans les sources et qui ont donné lieu à de nombreuses manifestations en particulier des expositions et des publications.

Nous nous proposons donc de suivre les objets qui composent le « trésor de Ségou », depuis la prise du butin de guerre par l'armée coloniale française en 1890 jusqu'à sa mise en scène dans les musées français. Cette collection porte aujourd'hui différents noms tels que le « trésor de Ségou » ou encore « trésor d'El Hadj Umar » reflète le sens qui a pu être conféré à ces objets à l'époque coloniale. Afin de faciliter la compréhension des objets nous choisirons de désigner l'ensemble des artefacts sous l'appellation « trésor de Ségou ». Cette expression, partielle laisse transparaître la (re)construction symbolique de ces objets en vue de matérialiser la réussite et le rayonnement colonial français. Elle permet cependant d'éviter la personnification de ces biens qui ont fait partie de l'histoire de l'empire toucouleur jusqu'à son fils Ahmadou, souverain en place lorsque les Français sont arrivés à Ségou.

Localisation de Ségou au sein du continent africain au XIXe siècle



- : Principales villes
- : Ségou
- : Fleuves
- : Continent Africain

1000 Km

La ville de Ségou et le mythe de ses richesses

La ville de Ségou est située à l'intérieur de l'actuel Mali, sur la rive droite du fleuve Niger en amont des villes de Djenné et de Tombouctou. Ces dernières ont suscité très tôt l'intérêt des explorateurs et jouissent encore aujourd'hui d'une aura qui a éclipsé le rayonnement de Ségou. Toutefois, il est important de rappeler que Ségou, elle aussi, jouissait d'une activité commerçante et économique importante ainsi que d'une production lettrée comparable à celle de Tombouctou.

La date de la création de Ségou n'est pas précisément connue mais on situe l'avènement du royaume bambara de Ségou au milieu du XVII^e siècle avec la mise en place de la dynastie des Kouloubali. Ces informations sont fournies par de nombreuses sources orales bamarbas longuement étudiées par l'anthropologue français Jean Bazin¹. Ségou est donc initialement la capitale d'un royaume bambara où se succèdent des dynasties issues de branches différentes de la famille Kouloubali. L'un des traits caractéristiques de la ville sont ses remparts, ce sont généralement les premiers éléments mentionnés par les visiteurs européens. Ségou a été décrite comme une ville ayant une activité économique développée, articulée autour du commerce transsaharien, de la pêche, de l'activité des bateliers permettant la traversée du fleuve ainsi qu'autour de l'agriculture.

La ville occupe une position stratégique dans la région car elle se situe sur le fleuve Niger, sur lequel de nombreuses pirogues circulent vers l'est en direction de Tombouctou, vers le golfe de Guinée et vers l'ouest dans la région de la Sénégalie. Ségou est également idéalement placée sur un axe commercial la reliant à la ville sahélienne de Niara ce qui permet des échanges avec l'Afrique du Nord. La cité est une place commerciale où les échanges sont importants. On y constate l'existence d'un artisanat de « type soudanais » ainsi que la présence de produits de luxe d'importation européenne et nord-africaine². Parmi les produits que l'on retrouve à Ségou, avant et pendant la présence toucouleur, il est possible de citer quelques objets européens comme les armes et les guinées, mais aussi des parfums et des armes damasquinées venus d'Afrique du Nord. Enfin sont importés des noix de kola et de l'or du Bambouk ainsi que du sel des salines du Sahara³. Ségou est un carrefour au sein duquel cohabitent marchands

¹ BAZIN Jean, « Genèse de l'État et formation d'un champ politique : le royaume de Segou », dans *Revue française de science politique*, n° 5, 1988, p. 709-719.

² SAINT-MARTIN Yves-Jean, *L'Empire Toucouleur : 1848-1897*, Paris, le Livre africain, 1970.

³ *Ibid.*

arabes, Africains islamisés, Bambara et où circulent entre autres des marchandises européennes, berbères et arabes.

Les descriptions européennes de Ségou sont assez tardives en raison de la réticence à explorer l'intérieur du continent africain. Le premier européen à s'être approché de Ségou est l'explorateur écossais Mungo Park qui contempla la ville dans les années 1795 depuis la rive opposée sans pouvoir y entrer car il n'y avait pas été autorisé⁴. A sa suite, de nombreux personnages ont produit des récits sur Ségou mais la cité ne constituait souvent qu'une étape pour se rendre à Tombouctou, ville qui attisait la curiosité et les fantasmes européens. Les explorations européennes en Afrique s'intensifient au XIX^e siècle et ont comme ambition de cartographier le continent afin d'avoir accès à ses ressources. Ce mouvement s'accompagne d'une volonté de produire du savoir et de construire une image de l'Afrique en s'intéressant à sa faune, sa flore ainsi qu'aux populations. Deux missions importantes ont été organisées par les Français pour rejoindre Ségou : la mission « Mage-Quintin » de 1863-64 afin de convaincre El Hadj Umar de signer un traité commercial et la mission « Soleillet » de 1878. Ces deux expéditions ont donné lieu à des publications présentées comme scientifiques et ethnographiques détaillant la situation politique, économique et sécuritaire de la région dans le but d'informer l'état-major colonial et de permettre la préparation de possibles projets d'expansion.

Eugène Mage, officier de Marine envoyé par Faidherbe à Ségou, est le premier auteur à décrire l'empire toucouleur et à mentionner les richesses et le « trésor de Ségou » dans son récit qui inspira ses contemporains et en particulier Louis Archinard, commandant supérieur de la colonne expéditionnaire chargée de prendre Ségou en 1890⁵. Eugène Mage, bien qu'avouant ne pas avoir vu le trésor de ses propres yeux, signale l'existence d'un trésor estimé à au moins vingt millions de francs qui serait composé de tout l'or des bambaras qu'El Hadj Umar aurait acquis à la suite de ses victoires⁶. Soleillet, qui obtient des renseignements grâce à un interlocuteur local, confirme l'existence de grands trésors dans la ville⁷. Ces auteurs, puis les administrateurs hauts placés, tel que Gallieni lui-même présent au Sénégal depuis 1876, ainsi que leurs informateurs africains ont contribué à véhiculer l'idée que de nombreuses richesses

⁴ PARK Mungo et al., *Travels in the interior districts of Africa: performed in the years 1795, 1796, and 1797, with an account of a subsequent mission to that country in 1805*, Londres, John Murray, 1815.

⁵ MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, Paris, Librairie de L. Hachette et cie, 1868.

⁶ MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, *op. cit.*, p. 312.

⁷ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879*, Paris, Challamel aîné, libraire-éditeur, 1887.

étaient concentrées à Ségou, accumulées par El Hadj Umar au gré de ses conquêtes militaires⁸.

Cependant, l'origine exacte de ces objets n'est jamais mentionnée ou connue par les observateurs, les bijoux sont attribués souvent aux Bambaras et décrits comme ayant été razzés par El Hadj Umar. La rumeur d'un trésor est très présente dans la région, tant véhiculée par les Français que par les populations africaines et imprègne les imaginaires locaux⁹. L'ombre du « trésor de Ségou » plane sur la région et les Français qui imaginent mettre la main sur des ressources considérables fantasment sur ces objets. Ces artefacts concentrent donc, avant leur prise par les militaires coloniaux, une symbolique forte associée au pouvoir politique toucouleur dominant dans la région de Ségou. Nous avons choisi de nous intéresser à ce sujet car il nous semble pertinent de démontrer que les objets sont utilisés comme des médias, c'est-à-dire des supports, permettant de délivrer des messages qui varient en fonction du contexte et de leur propriétaire.

Les ambitions françaises dans la région de Ségou

Les Européens (Portugais, Anglais, Hollandais) sont présents sur les côtes du Sénégal et dans le golfe de Guinée depuis le XVI^e siècle. En 1659 est construit le port de Saint Louis du Sénégal à l'embouchure du fleuve Sénégal sur l'Atlantique. Cette possession stratégique permettait d'organiser la traite des esclaves. Cependant, il existe une grande concurrence entre les Européens sur la côte occidentale africaine. Après une série d'événements opposant Anglais et Français, que nous ne mentionnerons pas ici, Saint Louis du Sénégal revient aux Français en 1818. Cette espace devient alors le poste principal d'implantation des Français pour organiser leurs relations commerciales puis, plus tard, l'administration coloniale du territoire. La pénétration dans l'intérieur du Sénégal puis du « Soudan occidental » se fait donc depuis les côtes du Sénégal, de l'ouest vers l'est en suivant le fleuve Niger.

Au XVIII^e siècle les Français se contentent de traiter, depuis la côte, avec les Peuls et les Toucouleurs du mil ainsi que des esclaves et de l'or venus de l'intérieur du continent. Ces intermédiaires sont, dans un premier temps, incontournables pour les activités commerciales françaises¹⁰. Les ambitions françaises au début du XIX^e siècle, ne portent pas sur la région de Ségou située trop à l'intérieur des terres. En 1818, une expédition militaire est lancée et conduit

⁸ FOLIARD Daniel, « Les vies du « trésor de Ségou », dans *Revue historique*, vol. n° 688, n° 4, 2018, p. 869-898.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ SAINT-MARTIN Yves-Jean, *L'Empire toucouleur et la France. Un demi-siècle de relations diplomatiques. (1846-1893)*, Dakar, 1967, p. 46.

à l'installation définitive d'une garnison à Bakel (située à la frontière entre le Sénégal, la Mauritanie et le Mali actuel) qui se trouve à cette époque en pays toucouleur. Il s'agit dès lors pour les Français de garantir l'accès à ce fort en maintenant des relations diplomatiques avec l'Empire toucouleur, les rapports entre les deux puissances sont alors pacifiques.

L'implantation des postes français est très ralentie au début des années 1850 par le développement de l'empire toucouleur. Ce dernier est construit grâce au *djihad* mené par El Hadj Umar dans le Foutah Toro. L'arrivée de Léon Faidherbe, principal administrateur colonial du Sénégal, en 1854 annonce de nouvelles campagnes d'expansions. Entre 1858 et 1861 les Français construisent plusieurs postes fortifiés au nord de Saint Louis à l'entrée du Sahara ainsi qu'au Cayor (au sud de Saint Louis)¹¹. Les relations entre l'Empire toucouleur et la France restent paisibles de 1860 à 1878 et se manifestent par l'envoi d'ambassades ainsi que la signature de nombreux traités (en particulier le traité de paix de 1860)¹². Jusqu'à 1890, la conquête française se fait de manière très progressive. Cette expansion est réalisée à travers la création de de petits établissements éparses et met en œuvre peu de moyens.

A partir des années 1870, l'attitude française change et de nouveaux projets coloniaux voient le jour ce qui engendre une confrontation avec l'empire toucouleur. Ces années sont marquées, en Europe, par l'émergence d'un « monde affairiste et technicien » et la mode est aux grands travaux et grands profits¹³. Cela se manifeste dans le monde occidental, entre autres, par l'inauguration du canal de Suez en 1869. Cela coïncide également avec la stabilisation de la colonisation française en Algérie et la volonté de relier Alger à Saint Louis du Sénégal afin d'obtenir un empire unifié. Faidherbe, bien que désormais à la retraite, fait toujours autorité et est devenu sénateur en 1879, il souhaite unir l'Algérie et le Sénégal en passant par le Soudan¹⁴.

De plus, la conférence de Berlin de 1885 et le partage de l'Afrique entre puissances européennes marque une augmentation des tentatives pour percer l'intérieur de l'Afrique. Le fleuve Niger devient alors le fruit de convoitises non seulement françaises mais également anglaises pour avoir accès aux voies de communication et combler le « blanc de la carte »¹⁵. En 1888, Louis Archinard est nommé commandant supérieur du Soudan français et décide en février 1890 de partir en expédition contre Ségou sans avertir le sous-secrétaire d'Etat aux

¹¹ COQUERY-VIDROVITCH Catherine et MONIOT Henri, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p.176.

¹² SAINT-MARTIN Yves-Jean, *L'Empire Toucouleur*, *op. cit.*,

¹³ *Ibid.*,

¹⁴ *Ibid.*,

¹⁵ SURUN Isabelle, Chapitre 1: « La blanc de la carte » dans *Dévoiler l'Afrique ? : lieux et pratiques de l'exploration (Afrique occidentale, 1780-1880)*, Paris, France, Éditions de la Sorbonne, 2018.

colonies, Eugène Etienne. Le 6 avril 1890 la ville de Ségou est prise par l'armée française qui s'empresse dans la foulée de déterrer le trésor tant fantasmé. Ce trésor constitue un objectif pour les français d'un point de vue économique mais également symbolique puisqu'il est censé incarner la défaite de l'empire toucouleur et le rayonnement de l'action française au Soudan occidental.

L'empire toucouleur : le pouvoir et son rapport aux objets

L'espace de Ségou est marqué par un morcellement politique et « ethnique ». Sont en présence, entre autres, des populations qualifiées de bambaras par les Français, décrites comme ayant leurs propres unités politiques, sociales et religieuses. Les Bambaras sont considérés par les Français comme la population originelle de Ségou et donc légitime, par opposition à l'empire toucouleur musulman fondé en 1854 par El Hadj Umar Tall.

Ce dernier se développe dans les années 1850 au Fouta Toro (Sénégal actuel) guidé par Oumar Saïdou Tall né autour de 1794, devenu El Hadj Umar Tall, khalife de la confrérie tidjane après son pèlerinage à la Mecque. El Hadj Umar Tall rassemble de nombreux fidèles dans le Toro puis se lance à la conquête du Haut Fleuve (zone située autour du fleuve Sénégal allant jusqu'au sud dans la vallée du Bafing)¹⁶, cette première vague se termine en 1854. L'expansion de l'empire se poursuit, la ville de Ségou est prise en 1861 par les armées toucouleures. El Hadj Umar y fait alors ériger un palais ainsi qu'une mosquée et y installe son fils Ahmadou tandis qu'il continue son épopée jusqu'à sa mort en 1864. Ahmadou, bien que partant ponctuellement en campagne, reste à Ségou et administre son empire depuis cette place. La ville devient et demeure, en raison de ses remparts et de l'existence d'une forteresse construite par El Hadj Umar, le symbole de la citadelle toucouleur imprenable jusqu'en 1890 date à laquelle les Français entrent dans la ville. A cette période Ahmadou a déjà fui en pays haoussa, il meurt en 1898 ce qui marque la chute de l'empire toucouleur.

La structure du pouvoir toucouleur est particulière, elle s'articule autour d'un chef qui détient les pouvoirs politique et religieux. Ce chef est le guide religieux qui mène le *djihad* mais il est également garant de l'ordre politique et transmet son pouvoir de manière patrilinéaire. La puissance du guide se manifeste par une richesse importante, incarnée en partie par le « trésor de Ségou ». En effet, le trésor a été rapidement personnifié et attribué au personnage d'El Hadj

¹⁶ CAMARA Abdoulaye, *Butins et trophées de guerre : le « trésor de Ségou »*, Genève, Journal of African Archaeology Monograph Series, 2011, p. 13-20.

Umar comme symbolisant ses nombreuses conquêtes militaires. Il s'agit de s'interroger sur la place de ces objets dans la manifestation du pouvoir toucouleur, existe-t-il une politique politico-patrimoniale dans l'empire qui mettrait en scène le « trésor de Ségou » ? Ces objets, avant d'être accaparés par les Français constituaient-ils déjà un trésor ? Nous tenterons de comprendre pourquoi ces objets ont été tant sacralisés par l'appareil colonial français en analysant leur place dans l'empire toucouleur. Il nous semble que la société toucouleur et de manière plus large, le tissu social que l'on retrouve à Ségou, est profondément organisé par les échanges qu'ils soient commerciaux ou non marchands. Les objets sont des formes de richesses, des manifestations d'amitiés, des symboles de générosité ou encore des modes de hiérarchisation.

Le butin de guerre au sein du musée ethnographique

Notre sujet s'inscrit dans le cadre des questionnements récents qui portent sur la provenance des collections présentes dans les musées européens. Ces nouvelles problématiques ont donné lieu à de nombreux travaux qui distinguent principalement trois catégories de collections : celles composées d'objets légalement acquis, d'objets pris lors de missions ethnographiques (principalement dans la première moitié du XX^e siècle) et d'objets constituant des butins de guerre. Nous avons choisi d'étudier le « trésor de Ségou » en raison du caractère militaire de sa prise qui permet de soulever la question de l'instrumentalisation de cette prise dans la politique d'expansion coloniale. Il nous paraît intéressant de montrer que le butin de 1890 n'est pas un phénomène isolé mais qu'il relève d'une pratique répandue dans l'empire colonial français. Cette habitude se retrouve également dans l'espace impérial anglais, comme le démontrent les prises de guerre réalisées à Magdala en 1868 ou encore à Kumasi en 1874.

Le « trésor de Ségou » présente, cependant, des singularités qui font son intérêt. Les objets n'ont pas été acquis lors d'une expédition proprement punitive contre l'empire toucouleur, ils ont été trouvés alors que la cité avait été désertée par les Toucouleurs. Le « trésor » fait, de plus, l'objet d'une médiatisation moins importante que les objets précédemment cités. Il s'agit d'une collection qui est encore très méconnue car ses composantes sont peu visibles dans les institutions culturelles qui les conservent.

Nous montrerons comment le butin de guerre est mis en scène et instrumentalisé par les acteurs de la colonisation, en particulier les militaires. Nous reviendrons sur la muséographie de ce type de prises. A la fin du XIX^e siècle, les collections de ces institutions prennent de l'ampleur, à la mesure de l'expansion coloniale européenne. Il nous paraît donc également

opportun d'analyser les activités militaires coloniales en lien avec le développement de « Musées de l'Autre »¹⁷ en Europe et les débuts de la discipline ethnographique.

Il s'agit de se demander en quoi l'identité du « trésor de Ségou » a-t-elle été façonnée au gré de ses propriétaires et de ses mises en scène, depuis les berges du Niger jusqu'aux institutions françaises entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle. Nous souhaitons démontrer que le « trésor de Ségou » illustre la porosité entre l'ethnologie et l'action militaire française et leur contribution au projet colonial. Les militaires s'improvisent ethnologues à la fin du XIX^e siècle et la muséification des butins de guerre permet de véhiculer des discours ethniques qui figent les populations africaines. Pour effectuer notre démonstration nous commencerons notre exposé par une analyse du sens et de la place des objets dans la société de Ségou dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Nous analyserons ensuite la découverte du trésor par l'armée coloniale française le 6 avril 1890 puis nous suivrons les objets en métropole au travers de leurs différents usages, jusqu'aux années 1950, veille des Indépendances.

Dans un premier temps nous analyserons les pratiques d'échanges qui existent dans la région de Ségou au XIX^e siècle pour montrer le rôle prédominant des objets dans cette société.

Une deuxième partie sera consacrée à l'étude de l'ingénierie coloniale du butin de guerre, c'est-à-dire à tous les engrenages techniques, scientifiques et intellectuels de la prise des objets.

Enfin, nous montrerons que le « trésor de Ségou » devient, en France puis dans les colonies, un média qui sert à véhiculer un discours colonial qui varie au fil des institutions et du contexte politique et économique : depuis une incarnation de la richesse économique du Soudan à un groupe qui dérange par son origine en passant par une collection reflétant la glorieuse histoire coloniale française.

Hypothèses de recherche

La première hypothèse de recherche est que les Français ont fait du pillage le propre des populations qu'ils qualifient de « sauvages » ou de non civilisées mais qu'il existe en réalité des analogies entre la pratique de prises de guerre en Afrique de l'Ouest et l'action militaire française. Nous souhaitons revenir sur le sens du butin de guerre dans cet espace et les analogies entre pratiques françaises et ouest-africaines.

¹⁷ L'ESTOILE Benoît de, *Le goût des autres : de l'Exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion, 2010.

La deuxième hypothèse de recherche est centrée sur le mode de connaissance et de transmission des objets pris en contexte colonial. Nous tenterons d'expliquer comment les objets africains deviennent inintelligibles en raison de leur mode de collecte qui, bien que rationalisé, engendre une perte de sens des artefacts.

La troisième hypothèse invite à penser le butin de guerre comme un mode de domination et d'accaparement des identités locales. Il s'agit de démontrer que les objets collectés sont destinés à incarner les populations bambaras ou toucouleurs, ce sont des signifiants qui doivent servir le discours colonial en métropole. Les objets deviennent alors un mode de connaissance ethnographique à destination du public européen. Nous allons donc questionner le pillage de Ségou pour comprendre ce qu'il peut nous apprendre sur la politique coloniale d'identification ethnique de l'espace étudié, en quoi le butin contribue à figer les identités africaines.

Méthodologie

Nous souhaitons adopter une méthodologie micro-historique afin d'étudier le « trésor de Ségou » en s'attachant à l'analyse précise des gestes qui ont entouré sa découverte et son traitement. Afin de pouvoir inscrire notre propos dans un cadre historique et géographique plus général nous utiliserons d'autres exemples de butin de guerre européens constitués antérieurement ou à la même époque tels que les butins du palais d'Été, de Magdala ou encore de Kumasi. L'analyse de similitudes dans les pratiques et le traitement de tous ces objets nous permettra de nuancer la singularité du « trésor de Ségou ».

Nous fonderons notre démonstration sur l'étude d'archives historiques manuscrites, imprimées et iconographiques produites par des militaires coloniaux, des journaux ou encore des institutions muséales. Nous utiliserons ponctuellement des sources endogènes lorsqu'elles ont été traduites.

Nous ferons également appel à des outils méthodologiques d'autres disciplines en particulier la sociologie des objets et des sciences. Ces outils nous permettront de comprendre la manière dont se sont développées les sciences naturalistes et ethnologiques à l'époque coloniale et d'insister sur le rôle qui a pu être joué par les militaires dans ce développement. Il s'agira de décrire les mécanismes d'une ingénierie coloniale qui met à contribution les expéditions militaires, les soldats et leurs butins afin de produire du contenu pédagogique et propagandiste sur l'action de la France dans les colonies.

Présentation et critique des sources

a) Sources administratives coloniales

Une partie importante de nos sources est composée de documents administratifs de natures diverses. Parmi ceux-ci nous allons étudier des rapports militaires, c'est-à-dire des comptes rendus d'expéditions contenant des informations précises, c'est une documentation claire destinée à la hiérarchie militaire et administrative. Le style d'écriture utilisé au sein ce type de document est évènementiel et descriptif. Certains rapports militaires ont cependant la particularité d'être destinés à être publiés et à être lus en métropole par des militaires haut gradés et par la haute administration coloniale. Cette dimension est à prendre en compte dans notre analyse car le document répond à des logiques différentes comme exposé par Arlette Farge :

Organisé pour être lu et compris de nombreuses personnes ; il cherche à annoncer et créer une pensée, à modifier un état des choses par la mise en place d'une histoire ou d'une réflexion. Il s'ordonne et se structure, selon des systèmes plus ou moins aisément déchiffrables, et, quelque apparence qu'il revête, il existe pour convaincre et transformer l'ordre des connaissances. [...] Masqué ou non, il est chargé d'intention ; la plus simple et la plus évidente étant celle d'être lu par les autres¹⁸.

La perspective de l'auteur et, par conséquent, sa manière de raconter les événements changent lorsque celui-ci a conscience du fait que le récit va être publié. Ce biais peut altérer la construction du récit puisque l'auteur s'adresse dès lors à un public, avec un objectif et une orientation particulière. Ces documents, en raison de leur caractère à la fois officiel et public, doivent être analysés avec grande précaution et recoupsés avec d'autres sources.

Nous nous appuyerons ponctuellement sur les télégrammes échangés entre les postes du Soudan occidental, Saint Louis du Sénégal où réside le gouverneur de la colonie et le cabinet du ministère des Colonies situé à Paris. Ces documents comprennent peu de détails car ils transcrivent des échanges brefs destinés à communiquer des informations fiables transmises par l'unique canal de communication officiel dans les colonies à cette époque. Le caractère très descriptif et évènementiel de ces documents nous permettra d'étudier des événements singuliers ayant pu avoir lieu dans la région de Ségou.

Une partie de notre démonstration reposera sur l'étude de rapports de commissions établies par l'administration centrale des Colonies. Ces rapports sont dressés de manière méthodique et prennent la forme de descriptions et de tableaux. Ces documents, destinés à

¹⁸ FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, France, Seuil, 1989, p. 12.

assurer la transparence de l'action administrative, nous permettront de comprendre les rouages du traitement des objets provenant des colonies et captés par les militaires français.

b) Les correspondances militaires

Les lettres produites et échangées par les militaires sont nombreuses et nous permettent d'obtenir un point de vue différent des sources administratives. Nous disposons de plusieurs types de correspondances ayant été entretenues par des acteurs militaires. La correspondance privée des militaires est précieuse. Les lettres de Gaëtan Bonnier, membre de l'État-major, à sa femme ainsi qu'à ses camarades permettent de reconstituer les imaginaires et la manière dont les militaires coloniaux dépeignent l'Afrique et les Africains lorsqu'ils s'adressent à une personne restée en métropole.

Les lettres échangées entre les soldats composent un autre type de correspondances qui nous sera également utile. Ces sources nous permettront de reconstituer les liens, échanges et influences intellectuelles entre les membres de l'armée coloniale présents dans tous les espaces de l'empire colonial français. Nous pourrions ainsi étudier la diffusion de la pratique du butin au sein de l'empire, principalement en Asie et en Afrique.

Il existe également des traces de correspondances entretenues avec les dignitaires africains de la région de Ségou en particulier Ahmadou, empereur toucouleur, conservées aux Archives nationales du Sénégal. Ces lettres révèlent les affrontements politiques et les équilibres diplomatiques qui existaient dans la région avant la prise de Ségou. Leur prise en considération pourra nous permettre de relativiser le regard euro-péo-centré des récits publiés dépeignant souvent les populations locales comme soumises et incapables de faire face à la présence française. Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de consulter ces documents mais ils pourraient l'être dans des travaux futurs.

La limite principale de ces matériaux est qu'ils sont souvent lacunaires, parcellaires car les lettres sont éparpillées, et il est difficile de trouver les traces d'une correspondance continue. De plus, il faut mentionner le fait que la correspondance de Louis Archinard, commandant de l'expédition menée contre Ségou, conservée aux Archives nationales d'Outre-mer est incommunicable en raison de l'état de conservation des documents. Certaines lettres sont cependant disponibles de manière dématérialisée dans les archives du musée du Quai Branly. Le reste du fonds ne pourra malheureusement pas être utilisé bien que son contenu aurait considérablement enrichi notre propos.

c) Les journaux de marches

Les journaux de marches sont une source intéressante qui permet parfois de comprendre le déroulement exact de la constitution d'un butin de guerre lors d'une expédition. Nous avons connaissance d'un ensemble de huit carnets écrits par Gaëtan Bonnier pendant les campagnes de 1889-90 et 1891-92. Ce matériau est riche car il comprend à la fois le récit du quotidien des expéditions mais aussi des dessins, des croquis d'itinéraires ainsi qu'un répertoire alphabétique de tous les chefs de village, forgerons, griots et chefs sofa de la région. L'auteur a également pris de nombreuses notes sur l'histoire des Bambaras et de leurs dynasties à la manière d'un carnet ethnographique dans lequel on retrouve beaucoup d'informations qui pourront éclairer notre propos. Nous espérons pouvoir trouver d'autres journaux de marches en cherchant dans les archives du Service Historique de la Défense (SHD).

d) Documentation muséale et scientifique

Nous avons à notre disposition toute la documentation concernant les objets qui a été produite par les institutions muséales. Le musée du Quai Branly présente un fonds riche concernant le « trésor de Ségou » qui concentre à la fois des documents relatifs à l'action militaire au Soudan occidental mais aussi aux objets, à leur conservation et à leur mise en valeur. Nous pouvons ainsi nous appuyer sur des catalogues d'exposition, des notes concernant les objets et des analyses ethnographiques de la collection. Nous utiliserons également des articles scientifiques ainsi que des articles de presse afin de définir quelle a été la réception de ces objets lors de leur présentation au grand public.

e) Photographies

La plupart des expéditions à la fin du XIX^e siècle en Afrique disposent d'un photographe qui documente la mission, c'est le cas au moment de la prise de Ségou qui a fait l'objet de plusieurs clichés. A ceux-ci s'ajoutent les nombreux portraits des populations locales qui ont été réalisés à la même époque. Ces documents visuels possèdent généralement des légendes indiquant l'ethnie du modèle. Leur étude nous permettra d'inclure les populations locales dans notre propos, nous essaierons de faire parler ces photographies afin de percer leurs mises en scènes et de mettre en lumière l'image qu'elles véhiculent des populations locales. De plus, ces photographies permettent parfois d'identifier certains intermédiaires mentionnés dans les sources, leur utilisation nous permettra de donner corps à ces personnages qui sont souvent effacés dans les récits. La photographie nous servira donc à la fois comme un mode de preuve et d'illustration de notre propos.

f) Sources endogènes : tradition orale et traduction de documents arabes

Nos sources ont principalement été produites par des acteurs français ce qui implique un biais particulier, un regard eurocentré qu'il nous faut contrebalancer par l'usage d'autres documents produits par des acteurs différents afin de comprendre les dynamiques qui agitent la région de Ségou à la fin du XIX^e siècle. Parmi ceux-ci nous avons l'ambition de travailler sur des traditions orales bambaras. Il existe de nombreuses versions de traditions orales bambaras de Ségou compilées à différentes époques par des chargés de missions coloniales, des explorateurs à la fin du XIX^e et au début du XX^e ou encore des ethnologues dans les années 1970. Ces traditions orales ont été publiées dans des ouvrages portant sur le folklore soudanais ou sur des études ethnographiques et linguistiques. Il existe également des sources arabes, en premier lieu les manuscrits du trésor de Ségou, qui pourraient être utilisées. Nous ne maîtrisons malheureusement pas la langue arabe mais il existe des traductions de certains manuscrits comprenant des indications sur El Hadj Umar ou l'empire toucouleur comme celle de Jules Salenc par exemple¹⁹. Certains récits de descendants des fils d'Ahmadou ont également été recueillis et traduits. Ces matériaux sont évidemment à manipuler avec précaution car ils comportent de nombreux biais, en particulier leur traduction, mais aussi la distance temporelle qui sépare le récit des événements et enfin celui induit par l'énonciateur. Cependant, avec les précautions nécessaires nous pensons pouvoir tirer des informations intéressantes sur les objets, leur rôle ainsi que sur la construction des entités politiques dans la région de Ségou.

¹⁹ SALENC Jules, « La vie d'Al Hadj Omar: traduction d'un manuscrit arabe de la zaouia tidjaniya de Fez accompagnée d'une introduction et de notes », dans *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, France, 1918, p. 405-431.

Etat de l'art

La position du chercheur : propos préliminaires

Notre étude s'inscrit dans un contexte contemporain particulier. Plane en effet, en arrière-plan politique et historiographique, la question de la restitution du patrimoine africain conservé dans les musées européens. L'existence de cette actualité brûlante impose à l'historien de mettre à distance les enjeux contemporains qui l'entourent. Notre projet de recherche s'intéresse aux procédés de captation mis en place par l'armée française pendant la colonisation de l'espace baptisé « Soudan occidental ». Nous avons sciemment choisi des objets qui sont aujourd'hui conservés entre autres au musée du Quai Branly et à la Bibliothèque nationale de France (BnF). Nous sommes dès lors conscients de l'usage qui pourrait être fait de ces travaux, qui ambitionnent de retracer l'histoire de ces objets et de montrer leur importance dans la société toucouleur au XIX^e siècle.

Le « trésor de Ségou » a été identifié comme faisant partie de la catégorie des objets pillés durant la colonisation française de l'actuel Mali. En 2018, ces objets sont mis en avant au sein du rapport Savoy / Sarr sur la restitution du patrimoine culturel africain²⁰. Ce rapport décrit brièvement les objets, mélangeant un sabre, les manuscrits et les artefacts en tout genre (tente, tambour, lit de camps, objets du quotidien attribués à Ahmadou ou à El Hadj Umar). De plus, le document destine la restitution de ces objets au Sénégal tout en mentionnant la prépondérance des choix de la famille umarienne quant à leur destination. Nous ne souhaitons pas suggérer une attribution qui nous paraîtrait plus exacte mais l'analyse historique du contexte de prise ainsi que des cadres administratifs, sociaux et économiques qui pourraient nous éclairer sur la complexité des rétributions ainsi que sur les conceptions patrimoniales sénégalaises et maliennes.

Notre étude s'inscrit à la croisée de plusieurs historiographies différentes : histoire de l'Afrique de l'Ouest, histoire coloniale, histoire des objets, histoire militaire, histoire du contact. Il s'agit dès lors d'explicitier dans quelles continuités nous inscrivons nos recherches.

²⁰ SARR Felwine et SAVOY Bénédicte, *Restituer le patrimoine africain*, Paris, Philippe Rey : Seuil, 2018.

Une histoire coloniale renouvelée

L'historiographie coloniale peut être découpée en plusieurs moments. Initialement, l'histoire coloniale était celle écrite pendant la colonisation. Ce fût l'histoire des forces françaises et de leurs victoires sur les populations africaines. Cette histoire avait une forte dimension commémorative et éducative de la population française à l'histoire du continent africain car elle mélangeait histoire de la colonisation et histoire précoloniale de la colonie²¹. Ces ouvrages ont fait une histoire de l'Afrique en recherchant l'origine des populations, et des « races » en classifiant et hiérarchisant les ethnies afin d'organiser la continuité du projet colonial construit sur la différenciation colon / colonisé. Les années 1960 et 1970 ont vu naître les *post colonial studies*, impulsées en partie par l'*Orientalisme* d'Edward Said²². Ce mouvement s'est étendu aux études portant sur la colonisation française. Des ouvrages comme ceux de Brunshwig et Girardet ont permis de remettre en cause le récit colonial en proposant une histoire des mentalités et des discours portés sur le continent africain²³. Les décennies suivantes ont été marquées par les *subaltern studies*, théorisées par Gayatri Chakravorty Spivak dans le cadre de la colonisation britannique en Asie²⁴. Les recherches d'histoire coloniale s'orientent alors vers l'analyse de certains groupes : les femmes, les esclaves, les marginaux. C'est également le moment du développement de l'histoire coloniale économique.

Depuis les années 2000 la question coloniale a ressurgi dans la sphère publique ce qui a entraîné un renouveau dans le positionnement des historiens par rapport à leur objet d'étude. Cette historiographie est aujourd'hui influencée par l'histoire à parts égales, par l'étude des intermédiaires et des acteurs africains qui ont longtemps été effacés dans l'histoire coloniale²⁵. Notre étude s'inscrit dans ce renouvellement qui tend à replacer au centre de la pensée les protagonistes africains. Il s'agit de faire une histoire conjointe de la colonisation, qui ne prenne plus uniquement en compte les sources et les points de vue européens. Nous souhaitons que notre étude soit irriguée par la ville de Ségou afin d'en apprendre plus sur les enjeux politiques, sociaux et culturels de cette région.

²¹ DULUCQ Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIXe-XXe siècles*, Paris, Éd. Karthala, 2009.

²² SAID Edward, *Orientalism*, New York, Pantheon Books, 1978.

²³ BRUNSHWIG Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français : 1871-1914*, Paris, Librairie Armand Colin, 1960. GIRARDET Raoul, *L'Idée coloniale en France : de 1871 à 1962*, Paris, la Table Ronde, 1972.

²⁴ SPIVAK Gayatri Chakravorty, « Can the Subaltern Speak? », dans *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 1988, p. 271-313.

²⁵ BERTRAND Romain, *L'histoire à parts égales : récits d'une rencontre Orient-Occident, XVIe-XVIIe siècle*, Paris, Points, 2014.

Du musée à l'objet

Les études systématiques de provenance des collections des musées européens dits ethnographiques, comme le quai Branly, sont récentes et deviennent aujourd'hui une nécessité comme le démontre le programme porté par l'archéologue Dan Hicks au sein du Pitt Rivers Museum d'Oxford. Ces travaux s'inscrivent dans un contexte historiographique plus large de remise en question du musée ethnographique, espace héritier d'un passé colonial. L'ouvrage de Benoît de l'Estoile *Le goût des autres : de l'Exposition coloniale aux arts premiers* a contribué à questionner la fabrication de l'identité nationale à travers la mise en scène des populations colonisées²⁶. Ce renouvellement historiographique a donné une impulsion à une réflexion plus large autour de la provenance des collections « extra-européennes » muséales françaises.

Les historiens de l'art se sont saisis de la question des objets pillés dans des contextes coloniaux. Les travaux innovants de Gaëlle Beaujan ainsi que de Felicity Bodenstein présentent des tribulations d'objets venus du royaume d'Abomey et de Benin City²⁷. Ces études sont très riches et proposent d'aborder la question de la matérialité des objets, de leur contexte de production social et politique ainsi que les enjeux mémoriels qu'ils cristallisent. Les aspects esthétique et artistique des objets ne seront pas abordés dans notre étude car nous ne disposons pas des qualifications ni des informations nécessaires à une étude matérielle approfondie. Cependant, il nous semble intéressant d'étudier la dimension mémorielle voir identitaire portée par les objets afin de saisir au mieux les débats dans lesquels s'inscrit notre étude historique. Nous tenterons dans notre approche de mettre à distance l'institution muséale, particulièrement sa conception esthétisante des œuvres, afin de se concentrer sur le contexte de prise et l'histoire de la mise en scène des artefacts.

Biographie et sociologie du « trésor de Ségou »

A notre connaissance, une seule étude historique approfondie du « trésor de Ségou » a été produite à ce jour. Daniel Foliard, spécialiste de l'usage des images dans l'empire colonial britannique, a décrit le contexte de prise des objets en 1890 à Ségou par l'armée coloniale française dans un article publié dans la *Revue historique*²⁸. L'historien nous propose de retracer

²⁶ L'ESTOILE Benoît de, *Le goût des autres : de l'Exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion, 2010.

²⁷ BEAUJEAN Gaëlle, *L'art de cour d'Abomey : le sens des objets*, France, 2019. BODENSTEIN Felicity, « Cinq masques de l'Iyoba Idia du royaume de Bénin : vies sociales et trajectoires d'un objet multiple », dans *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, n° 2, 2019, p. 227-238.

²⁸ FOLIARD Daniel, « Les vies du « trésor de Ségou » », dans *Revue historique*, n° 688, n° 4, 2018, p. 869-898.

le chemin des objets et leur arrivée dans les collections des musées français en explicitant le message colonial transmis par ce trésor mystifié par les militaires coloniaux mais également par certains acteurs africains. C'est à cet auteur que nous empruntons l'usage des guillemets encadrant le trésor afin de rappeler que cette caractéristique résulte d'une construction. Cette biographie d'objet, inspirée par les travaux d'Igor Kopytoff²⁹ est très pertinente et mérite d'être enrichie par l'utilisation d'une sociologie des objets dans laquelle l'artefact devient un fait social³⁰. Cette sociologie ouvre la voie à des recherches plus approfondies sur les questions de conception sociologique du butin de guerre colonial ainsi que sur le processus de construction du trésor d'El Hadj Umar. Cela nous permet également de revenir sur l'histoire africaine de ces objets et de ne pas se concentrer uniquement sur une vie qui commencerait au moment de la prise.

Nous pourrions analyser le rapport particulier des militaires de l'armée coloniale aux trophées de guerre, depuis l'envoi des pièces vers les musées français jusqu'à l'ordonnement d'une collection privée. Cela nous permettra également d'aborder la violence symbolique instituée par la captation des objets, pouvant être considérés comme des *regalia*. Ce dernier point est important car ces artefacts sont perçus comme des manifestations du pouvoir impérial d'El Hadj Umar et de son fils Ahmadou, ou comme des lieux de savoirs. Par violence symbolique nous entendons la volonté d'humilier les vaincus, de capter leurs symboles de pouvoir et d'anéantir un lieu de production intellectuelle islamique. Nous nous attarderons sur le contexte sociologique, c'est-à-dire sur la manière dont les acteurs coloniaux se sont sciemment livrés au pillage de la ville de Ségou, ainsi que sur le regard de l'opinion publique sur ces actes. Il s'agit de questionner la conquête coloniale, comprendre comment et pourquoi s'est installée la pratique de la captation patrimoniale.

Sociologie et anthropologie des savoirs

Nos travaux s'inscrivent en partie dans la continuité d'un courant historiographique, et plus largement des sciences sociales, de réflexion sur la construction des disciplines scientifiques et des savoirs. Ce mouvement découle dans un premier temps de *l'Orientalisme* d'Edward Said qui a intronisé une nouvelle réflexion sur la construction des connaissances

²⁹ KOPYTOFF Igor, « The cultural biography of things: commoditization as process », dans ARJUN APPADURAI, *The social life of things: commodities in cultural perspective*, 1986, p. 64-91.

³⁰ LATOUR Bruno, « Une sociologie sans objet ? Note théorique sur l'interobjectivité », dans *Sociologie du travail*, vol. 36, n° 4, 1994, p. 587-607.

européennes et sur le regard occidental porté sur le reste du monde³¹. Cet œuvre s'intéresse principalement aux discours portés sur l'Orient en analysant les discours politiques, littéraires et scientifiques qui ont été véhiculés par l'Occident. Malgré les critiques méthodologiques qui ont pu être émises à l'encontre d'Edward Said, cet ouvrage a eu des retombées importantes et a pu influencer une génération de chercheur à repenser l'histoire de la construction des savoirs en Afrique. C'est en particulier le cas de l'ouvrage d'Emmanuelle Sibeud *Une science impériale de l'Afrique : la construction des savoirs africanistes*³². Cette réflexion sur les sciences et sur la collecte de la documentation provenant des colonies a également été effectuée en anthropologie, par Jack Goody qui s'intéresse au mode de connaissance des sociétés par l'écrit et aux conséquences de cette construction mentale³³. Ces travaux ont été poursuivis par le sociologue Bruno Latour qui démontre également, en théorisant l'existence de centre de calculs, les sous-bassement du monopole la connaissance européenne. Notre étude s'inscrit dans la continuité de ces travaux car nous souhaitons démontrer que cet univers mental des sciences et le développement de l'anthropologie entourent la collecte et la muséification du « trésor de Ségou ».

Le butin : un sujet d'histoire militaire disséqué

Le pillage ainsi que le droit du butin sont des pratiques qui ont suscité une production historiographique importante. Ces histoires sont particulièrement prolifiques pour la période antique, car les sources à ce sujet sont nombreuses pour l'Antiquité grecque et romaine³⁴. Les études de pillage sont généralement axées sur des périodes historiques particulières : antique, médiévale et moderne. D'importants travaux ont été entrepris pour étudier le pillage pendant la Révolution française, le Consulat ainsi que le premier Empire³⁵. Cependant seuls des travaux ponctuels ont été produits pour la période coloniale et la question de la prise d'objets en

³¹ SAID Edward, *Orientalism*, *op. cit.*

³² SIBEUD Emmanuelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? : la construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002.

³³ GOODY Jack, *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éditions de Minuit, 1978.

³⁴ ABERSON Michel, *Temples votifs et butin de guerre dans la Rome républicaine*, Rome, 1994. ROUVERET A., « Captiva arma. Guerre, butin, économie dans les cités de Grande Grèce et de Campanie du Ve siècle à l'expédition de Pyrrhus », dans *Economie antique : la guerre dans les économies antiques*, p. 83-102.

³⁵ GILKS DAVID, « Attitudes to the displacement of cultural property in the wars of the French Revolution and Napoleon », dans *The Historical Journal*, vol. 56, Cambridge University Press, n° 1, 2013, p. 113-143. VERRI Pietro, « Le destin des biens culturels dans les conflits armés : De l'Antiquité à la deuxième guerre mondiale », dans *International Review of the Red Cross*, vol. 67, Cambridge University Press, n° 753, juin 1985, p. 127-139.

Afrique³⁶. Certains auteurs, scientifiques ou politiques, ont pu affirmer que l'acte de pillage était communément ancré dans les mœurs coloniales et qu'il fallait comprendre que cette pratique correspondait aux us d'une certaine époque. L'idée selon laquelle l'acte de pillage en temps de guerre coloniale constituait un acte banalisé à la fin du XIX^e siècle peut être interrogée.

L'approche du contexte sociologique est essentielle pour comprendre le rôle des objets pillés dans ce nouveau paysage colonial. Nous souhaitons questionner le rapport du militaire aux objets africains, le rapport des institutions scientifiques et celui du public. Nous montrerons que le butin de guerre cristallise des enjeux politiques, économiques et intellectuels.

Nous allons mener une étude mêlant discipline historique, histoire de l'art et ponctuellement d'autres champs tels que la sociologie de l'objet. Nous sommes convaincus qu'un décloisonnement des matières est pertinent pour étudier le « trésor de Ségou » dans sa globalité.

Pour une approche de micro-histoire globale

L'échelle d'analyse micro-historique est selon nous la plus pertinente pour notre sujet afin de relativiser la prééminence du cadre colonial. Il s'agit de faire « une histoire globale à échelle réduite »³⁷. L'unité spatiale microscopique est la plus petite unité de sens et c'est celle qui fait le moins intervenir une reconstruction intellectuelle de l'historien. En effet, le micro échappe presque entièrement à la reconstitution d'un ordre spatial en ce qu'il constitue un ordonnancement en soi. Il s'agit de réemployer les apports méthodologiques de la micro-histoire globale, tant du point de vue des sources que de la réflexion théorique.

Nous nous attacherons à analyser nos sources dans une perspective globale. Cette approche s'illustrera dans une analyse des pratiques de butin de guerre de chaque acteur, militaire français, individu toucouleur ou bambara. De plus, nous ferons ponctuellement appel aux conceptions anglaises du « *loot* » afin d'alimenter une approche globale du phénomène de butin. Le cadre colonial en lui-même constitue un éloignement de la perspective purement nationale au sens territoriale puisque notre espace d'analyse se situe dans la région de Ségou. Nous étudierons les flux d'objets entre Ségou et la France ainsi que la propagation des stéréotypes construits par les militaires français depuis la colonie vers la métropole puis de la

³⁶ WASTIAU Boris, *The Legacy of Collecting: Colonial Collecting in the Belgian Congo and the Duty of Unveiling Provenance*, Oxford University Press, 2017.

³⁷ TRIVELLATO Francesca *Corail contre diamants : réseaux marchands, diaspora sépharade et commerce lointain : de la Méditerranée à l'océan Indien, XVIII^e siècle*, traduit par CALAFAT Guillaume, Paris, Éditions du Seuil, 2016.

métropole vers l'administration quotidienne de la colonie. Ainsi, bien que notre étude soit localisée il s'agit de replacer cet espace dans un contexte colonial européen et africain plus large.

Ce courant nous permettra des analyses fines des acteurs coloniaux ainsi que des objets pour eux-mêmes en les replaçant dans un contexte temporel précis et une présence spatiale mouvante. L'histoire par les objets permet un changement d'échelle et autorise ainsi une voix alternative au grand récit. Il est important d'emprunter ces nouveaux chemins afin d'éclairer différemment le récit de la colonisation, l'institution des musées d'ethnographie ou encore les solutions pouvant irriguer les restitutions.

*Vers une « histoire à parts égales »*³⁸

a) Désaxer le regard

Nous souhaitons sortir du cadre de l'histoire purement coloniale en faisant l'histoire de l'espace de Ségou à travers les pratiques de tous les acteurs français, toucouleurs et bambaras. Une partie de notre recherche sera consacrée à étudier le rôle des objets dans la ville de Ségou. Nous souhaitons montrer que c'est un espace dans lequel les échanges sont omniprésents et structurent les relations. Il est possible de nuancer une approche d'histoire de la colonisation en s'intéressant aux pratiques des entités politiques en présence et en analysant l'insertion de la France dans des réseaux marchands et politiques déjà bien établis. Il s'agira également de montrer que les Français souhaitent s'insérer dans ses réseaux et court-circuiter les intermédiaires. Nous utiliserons les travaux d'Yves-Jean Saint Martin qui a étudié les grandes dynamiques du djihad d'El Hadj Umar à travers des traditions recueillies au Fouta Toro et collectées par l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) à Dakar. Nous nous éloignerons cependant de la dimension comparatiste de ces travaux qui constituent certes une avancée dans le contexte d'écriture de l'auteur mais qui peut être dépassée au profit d'une restitution de chaque dynamique sans mettre sur le même plan des actions politiques différentes.

Nous souhaitons interroger le rapport aux objets du côté européen mais également du point de vue toucouleur. Nous devons également nous intéresser aux rapports aux objets pouvant exister dans l'empire toucouleur musulman dans un contexte de légitimation politique de son propre pouvoir mais aussi dans son rapport aux autres populations soumises. Les objets

³⁸ BERTRAND Romain, *L'histoire à parts égales : récits d'une rencontre Orient-Occident, XVIe-XVIIe siècle*, Paris, Points, 2014.

ont une place très importante dans l'espace sahélien et nous souhaitons placer au cœur de notre réflexion l'histoire de la culture matérielle de la vallée du Niger. C'est un moyen de comprendre le rôle des bijoux et des manuscrits dans cet espace avant l'arrivée des Français.

b) Une histoire des identités

Le « trésor de Ségou » cristallise de nombreux enjeux mémoriels et identitaires comme en témoignent les premiers travaux effectués sur ce sujet. Ces questions sont catalysées par le débat des restitutions. L'historien et archéologue Abdoulaye Camara avait en premier esquissé une approche du « trésor de Ségou » lors d'un colloque organisé au musée d'Art et d'Histoire de Genève en septembre 2011³⁹. Cette présentation décrit de manière chronologique les avancées françaises au Mali et porte une attention particulière au « sabre d'El Hadj Umar ». Au cours de sa carrière Abdoulaye Camara a également interrogé l'absence du patrimoine africain et la nécessité d'organiser le retour des objets conservés dans les musées européens⁴⁰. Saliou Mbaye, conservateur d'archives, a également contribué à l'histoire du pillage de Ségou⁴¹. Son article précise les conditions d'arrivée des objets en France et détaille la composition de ces derniers. L'auteur attribue tous ces objets à El Hadj Umar, une construction qui a été en partie érigée par l'armée coloniale française puis par les musées. De plus, Saliou Mbaye affirme la nécessité du retour de ces objets tout en confiant ce travail à la famille héritière umarienne.

Nous avons l'intention de nous éloigner de cette analyse car le peu de documentation disponible rend incertaine l'attribution de cette production. Il serait donc intéressant de se concentrer sur la manière dont le « trésor » de Ségou a cristallisé les projections européennes dans la région de Ségou à la période coloniale. Il s'agit dès lors de démontrer que les pratiques de butin de guerre instaurées par l'armée coloniale française participent à des dynamiques d'identifications ethniques très fortes véhiculées en métropole à travers l'arrivée des objets. Ces questionnements rejoignent le mouvement d'introspection effectué dans certaines disciplines comme l'ethnographie ou l'anthropologie sur leurs pratiques, en particulier à l'époque coloniale. Cette nouvelle histoire de l'ethnographie permet de mettre en perspective les méthodologies, les cadres de pensées qui ont irrigué la recherche coloniale. Cela permet également d'avoir une réflexion sur la sédimentation de catégories qui peuvent avoir été en

³⁹ CAMARA Abdoulaye, *Butins et trophées de guerre : le « trésor de Ségou »*, Genève, Journal of African Archaeology Monograph Series, 2011, p. 13-20

⁴⁰ CAMARA Abdoulaye, *L'expression des revendications locales : Les collections africaines hors d'Afrique*, Genève, 2011.

⁴¹ MBAYE Saliou, *La chute de Ségou et la capture du trésor d'el Hadj Omar Tall*, Dakar, 2014.

partie construites par le regard européen. Nous avons l'intuition que le butin de guerre, à la fin du XIX^e siècle, est un outil de domination mais également de connaissance de l'Autre. Les objets, témoins de ces civilisations lointaines, deviennent des relais en métropole pour servir d'outil pédagogique auprès du grand public.

Il nous semble également pertinent de penser que ce butin de guerre est en partie à l'origine de la construction de disciplines savantes. La ville de Ségou porte des marqueurs culturels et politiques « hybrides » en raison de son islamisation mais également de son ancrage dans le paysage ouest-africain. Ces caractéristiques en font un espace difficile à saisir pour les Français qui dès lors détournent le regard ou méprisent les objets au profit de productions plus prestigieuses en provenance d'Afrique du Nord ou du Moyen Orient. Les études sur cet espace sahélien, la construction d'une véritable discipline est assez tardive et restreinte, la réception du « trésor de Ségou » nous permet de comprendre ce phénomène.

Partie I : Pratiques d'échanges sur les bords du Niger dans la deuxième moitié du XIX^e siècle

Il nous semble important de revenir sur l'histoire des objets avant leur prise en 1890 par les militaires français. Nous souhaitons démontrer à travers ces chapitres que la région de Ségou est marquée par une intense circulation d'objets. La ville est une véritable interface de mise en relation des réseaux commerçants en Afrique de l'Ouest. Ces échanges prennent différentes formes et significations. Les deux chapitres qui suivent sont donc consacrés aux flux commerciaux ainsi qu'à d'autres types d'échanges non marchands. Il s'agit de montrer l'importance des objets dans cet espace afin de replacer le « trésor de Ségou » dans le contexte particulier des circulations en Afrique de l'Ouest à la fin du XIX^e siècle. Pour effectuer ce travail nous sommes tributaires des sources européennes en particulier des récits de voyages, celles-ci seront éclairées ponctuellement par l'usage de sources endogènes.

Chapitre 1 : Ségou, une interface commerçante intégrée aux réseaux marchands

Les objets, avant d'acquérir une portée symbolique ont avant tout une valeur marchande. Ils constituent des biens pouvant être vendus ou achetés, nous allons nous atteler à décrire les réseaux marchands qui quadrillent cette région et qui peuvent nous renseigner sur la place des bijoux, et plus précisément de l'or dans l'empire toucouleur. Il s'agit de faire une géographie de ces réseaux mais également de décrire leurs acteurs et d'entrevoir la politique économique pilotée depuis Ségou par l'empire toucouleur. Nous cherchons à démontrer que Ségou est un point relais et une interface que nous pourrions aujourd'hui qualifier de multimodale qui redistribue différents flux.

I) Ségou, un carrefour au cœur des réseaux commerciaux

Le fleuve Niger

Il est nécessaire de rappeler la position stratégique de Ségou qui se situe sur les berges du fleuve Niger. Cette artère fluviale est la colonne vertébrale d'un système de redistribution des flux de marchandises. Ce fleuve attise beaucoup la curiosité et l'appétit des Européens qui le voient comme un espace à dominer pour avoir accès à de nouveaux marchés. Cependant les

Français se rendent compte qu'ils ne pourront pas faire du Niger la voie principale de pénétration du Soudan français. En effet, le fleuve n'est que partiellement navigable et ce à des périodes spécifiques de l'année. Les voyageurs français, en particulier Gallieni en 1879, s'interrogent sur la navigabilité du Niger car ils souhaitent comprendre à quel point cette artère peut servir au développement d'un commerce de longue distance⁴². Le Niger est facilement praticable entre Koulikoro et Mopti. Au-delà de Bamako des rapides empêchent la navigabilité, après Tombouctou un phénomène similaire rend difficile le déplacement en pirogue. Nous savons aujourd'hui grâce à des études géographiques que le cours d'eau n'est navigable qu'en période de crue. Cet élément météorologique impose un rythme au fleuve et a donc un impact sur le commerce sur les rives de celui-ci. Le transport s'effectue à bord de pirogues. Ces dernières sont abondamment décrites par les voyageurs français qui les ont toutes empruntées à un moment ou à un autre de leur expédition. Leur regard sur ce moyen de transport varie, Mage les qualifie de « tristes machines sur le Niger »⁴³. L'assistant de Paul Soleillet, dans la région entre 1878 et 1879, écrit quant à lui :

La pirogue mise à disposition de Soleillet par Ahmadou est des plus confortables. Son avant est relevé en bec de canard ; son arrière est carré. Sa largeur est de 1m45, sa longueur de 13m56. Elle est creusée dans un tronc de cail-cédrat ; après avoir été creusée on l'a sciée en six morceaux que l'on a recousu pour donner, disent les indigènes, plus de liant et de solidité. [...] Les bagages sont empilés à l'avant et à l'arrière. [...] Il y a huit payeurs : quatre à l'avant, quatre à l'arrière et un patron. ⁴⁴

Cette description nous donne plusieurs indications, tout d'abord les bateaux sont de fabrication artisanale et sont construits selon un modèle bien précis puisque les descriptions européennes à différentes périodes témoignent toutes de pirogues creusées dans des troncs d'arbres. De plus, ils ont des tailles et des formats divers et fonctionnent grâce aux payeurs qui les font avancer. Les embarcations ont un fond plat, un faible tonnage et servent donc à transporter des marchandises de faible volume. De nombreux indices nous permettent de penser que le fleuve Niger était utilisé à la fin du XIX^e siècle pour transporter ponctuellement des marchandises entre les villes situées sur ses rives. L'explorateur Eugène Mage écrit : « Le cabotage en chaland est possible en toute saison. »⁴⁵. De plus, quelques années après Soleillet, nous offre un aperçu de ce commerce fluvial de proximité :

⁴² GALLIENI Joseph-Simon, *Voyage au Soudan français (Haut-Niger et pays de Ségou), 1879-1881*, 1885, p. 547.

⁴³ MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, Paris, Hachette, 1868, p. 195.

⁴⁴ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879*, Paris, Challamel aîné, 1887, p. 308-309.

⁴⁵ MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, *op. cit.*, p. 203.

Le commerce avec les Maures se fait par l'intermédiaire de courtiers appelés *maîtres de langue*.

Quand une caravane est annoncée, les maîtres de langue et les laptots de chaque traitant sautent dans leurs embarcations et c'est à qui arrivera le premier sur la rive droite. Aussitôt débarqué on se dispute [...] et quand on a mis un sac sur un canot on ne le lâche plus [...] il est porté au magasin du propriétaire de l'embarcation »⁴⁶.

Cette description nous montre que le fleuve peut servir à redistribuer des biens provenant du commerce caravanier. Le Niger est alors une interface qui met en relation divers acteurs commerciaux : les marchands « Maures » et les populations locales. En l'occurrence, le récit livré par Soleillet laisse penser qu'il existe un groupe spécifique d'intermédiaires qui s'occupe de ce type d'échanges, il s'agit des « maîtres de langue ». Nous avons retrouvé une trace de cette appellation chez Mage qui parle d'un « maître de langue arabe »⁴⁷. Nous pensons que ces personnages sont nommés ainsi en raison de leur capacité à parler dans plusieurs langues et en particulier en arabe afin de pouvoir commercer avec les marchands venus du Maghreb. La création d'un corps professionnel particulier et distinguable du reste de la population démontre une nécessité d'avoir ce genre d'intermédiaire pour pouvoir maintenir les liens commerciaux et permettre la circulation des objets venant d'espaces plus lointains. Soleillet désigne ces lieux situés au bord du fleuve Niger comme des : « escales »⁴⁸ ce qui renforce cette idée de point de contact, de lieu de redistribution des marchandises.

Un autre groupe d'intermédiaire, mieux décrits dans les récits de voyage, doit être mentionnés. La fabrication de pirogues et la navigation sur le fleuve Niger est en partie monopolisée par un groupe dénommé « Somono » par les Européens et aussi en langue bambara. Mage décrit :

Les Somonos se répandaient sur le littoral, formant dans chaque village une espèce de corporation, vivant à part, travaillant, faisant les transports par eau au moyen des pirogues dont ils avaient le monopole et qui leur rapportaient beaucoup de cauris, surtout les jours de marché. [...] Ils faisaient le commerce du sel, de verroteries, d'étoffes⁴⁹.

Les Somonos sont caractérisés comme un groupe de pêcheurs qui construisent les pirogues et qui participent au commerce dans la région. A Ségou ils vivent dans un quartier

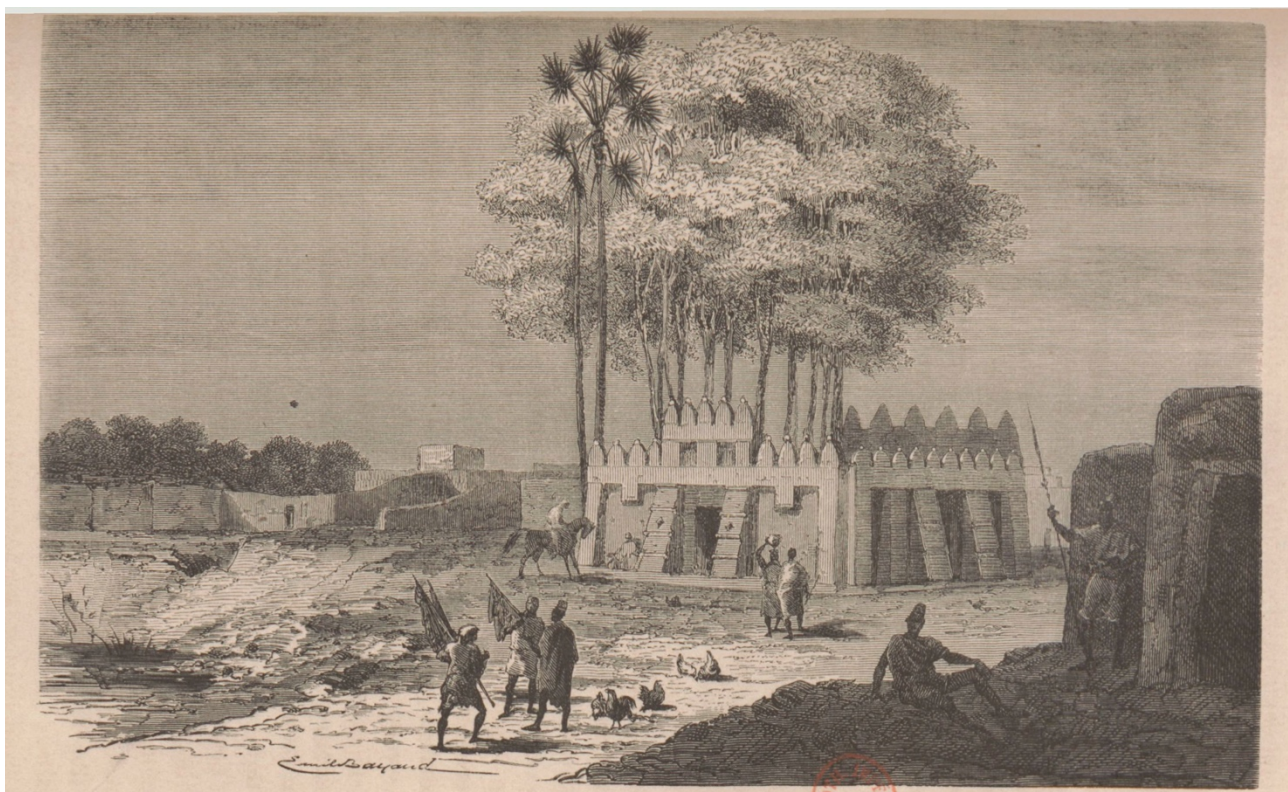
⁴⁶ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit.*, p. 94.

⁴⁷ MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, op. cit., p. 228.

⁴⁸ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit.*, p. 94

⁴⁹ MAGE Eugène et al., *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, op. cit., p.374.

particulier en dehors de la ville, celui-ci est très largement décrit dans le journal d'Eugène Mage⁵⁰. Soleillet ajoute : « Ils ont le privilège exclusif de la pêche et des industries qui s'y rapportent, ainsi que des transports sur le Niger. »⁵¹. Les Somonos semblent donc être les acteurs principaux du ballet incessant des pirogues sur le fleuve Niger. Ils sont également à l'origine du mouvement des marchandises et de leur distribution dans les différentes villes qui bordent le cours d'eau.



*La maison commune des Somonos à Ségou*⁵²

Le fleuve agit comme un canal de redistribution, les pirogues étant l'unique moyen de transport des biens sur le fleuve. Cette hypothèse est confirmée par une conversation intéressante entre le Français Soleillet et le chef de la pirogue mise à sa disposition, un Somono de Ségou, ce dernier expose :

Le fleuve reste navigable jusqu'à Timbouktou et même bien au-delà. Je n'ai jamais vu Timbouktou mais mon père y est allé souvent, et même beaucoup plus loin, avec de

⁵⁰ *Ibid*, p. 374-377.

⁵¹ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit*, p.309.

⁵² *La maison commune des Somonos à Ségou*, MAGE Eugène, gravure sur bois d'après dessins, 1868.

très grandes pirogues. Il en rapportait du sucre, du sel, des étoffes du Maroc et de Sansanding.⁵³

Ce témoignage renforce l'idée que le Niger est une voie de transport de certaines marchandises permettant de redistribuer les biens amenés par voies terrestres mais également un canal qui permet de gagner Sansanding et Tombouctou pour y commercer. Le piroguier affirme, en effet, l'existence d'un commerce entre Ségou, Sansanding (une ville située à 50 km de Ségou sur la rive gauche du fleuve) et Tombouctou réalisé grâce aux pirogues qui remontent le fleuve pour y chercher les biens venus des caravanes en provenance du Maroc. Les marchandises mentionnées par le piroguier de Ségou ne sont pas anodines. En effet, il s'agit de biens facilement transportables, de petite taille mais de grande valeur. Les pirogues sont des embarcations qui ne sont pas adaptées pour le transport de marchandises volumineuses mais accueillent aisément certains types de produits de faible envergure.

Nous souhaitons enfin rapidement revenir sur le contrôle de cette voie commerciale par l'empire toucouleur. Les nombreux témoignages de voyageurs français, en particulier Soleillet et Gallieni disent qu'Ahmadou, régnant à Ségou, détient le contrôle du Niger et donc du commerce. Soleillet, en 1878, observe : « Le sultan Ahmadou empêche maintenant de dépasser en barque les villages qui lui sont soumis, et les relations avec Timbouktou ont cessé au grand dommage du pays. »⁵⁴. Cette idée est également présente dans le récit de Gallieni quelques temps plus tard :

L'état politique de cette partie du Soudan, gardée par les deux cités indigènes de Tombouctou et de Ségou, dont les chefs, ennemis entre eux, s'opposent à ce que les étrangers communiquent d'un pays à l'autre. Ainsi, la capitale d'Ahmadou forme, sur le Niger, une barrière que les pirogues des Somonos Bambaras ou des Dioulas Sarracolets ne peuvent franchir. La peine de mort attend ceux qui enfreindraient les ordres du sultan. [...] Cette artère naturelle du Soudan occidental est fermée au commerce et ne peut servir de voie de communication aux marchands indigènes se rendant des contrées aurifères du Bouré et du Ouassoulou vers les marchés du riche Macina et Tombouctou lui-même ».⁵⁵

Ces deux témoignages nous informent sur le contexte et le changement qui a eu lieu dans l'économie de la région de Ségou à partir de la fin du *djihad* et la mort d'El Hadj Umar en 1864. Comme le souligne l'historien David Robinson dans *La guerre sainte d'Al Hajj Umar*,

⁵³ *Ibid*, p.310.

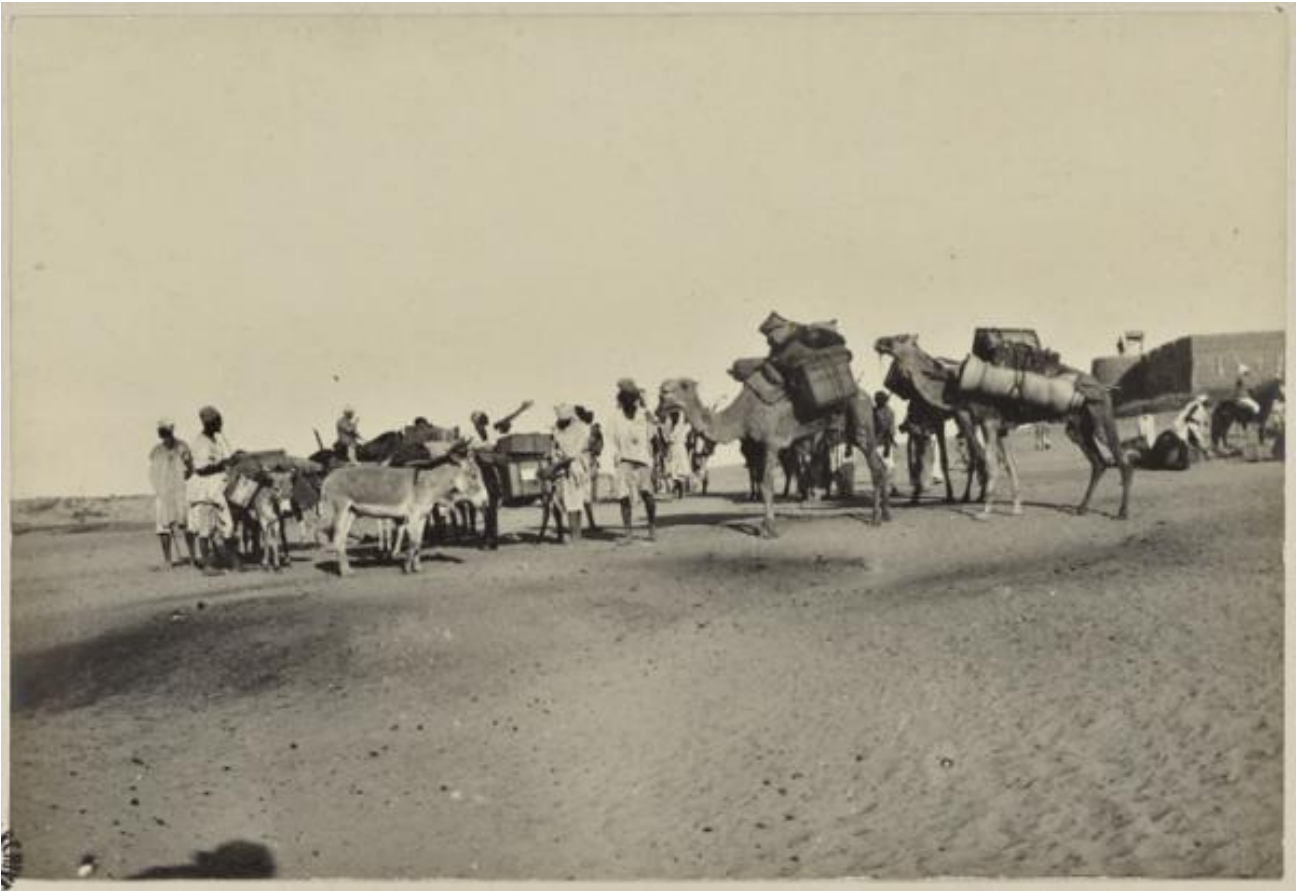
⁵⁴ *Ibidem*.

⁵⁵ GALLIENI Joseph-Simon, *Voyage au Soudan français (Haut-Niger et pays de Ségou), 1879-1881*, 1885, p. 615.

les conséquences économiques du *djihad* furent énormes⁵⁶. Les années de *djihad* dans le Macina et la tentative d'El Hadj Umar d'étendre son pouvoir vers l'ouest illustrent une volonté de contrôler les réseaux commerciaux et surtout la route principale qui traverse le Sahara depuis le Maroc jusqu'à Tombouctou. Cependant, l'échec de ce contrôle puis l'instabilité qui règne dans le Macina dans la seconde moitié du XIX^e siècle coupent Ségou de Tombouctou. Les échanges entre les deux villes sont donc rendus difficiles et cela tend à compromettre le rôle de Ségou en tant que place marchande incontournable. Les années 1870 et 1880 sont donc un moment de recomposition ou en tout cas de tentative pour Ahmadou, nouveau sultan, de maintenir la richesse de Ségou et de tenter de maintenir les échanges commerciaux en particulier avec les marchands Maures. Les observations des différents voyageurs européens permettent d'émettre l'hypothèse selon laquelle les échanges commerciaux via le Niger, en amont de Tombouctou, se maintiennent et sont probablement incité par le sultan de Ségou en vue de maintenir la position de Ségou au sein des échanges. De plus, nous souhaitons émettre une hypothèse, que nous ne pouvons pour l'instant pas complètement démontrer, selon laquelle la ville de Ségou était à cette époque en partie coupée de son approvisionnement en or en raison de la situation géopolitique. Ce manque et la nécessité de conserver des ressources, ce que peine à effectuer Ahmadou⁵⁷, pourrait être une explication à la thésaurisation d'objets en or en particulier sous forme de bijoux. Les bijoux du « trésor de Ségou » pourraient donc être un moyen de thésauriser de l'or dans un contexte de crise économique de la ville. Quoiqu'il en soit, ces différents récits témoignent de mouvements commerciaux sur le fleuve Niger mais peinent à saisir les enjeux contemporains de réactivation des réseaux mis à mal par le *djihad* umarien.

⁵⁶ ROBINSON David, *La Guerre sainte d'Al-Hajj Umar : le Soudan occidental au milieu du XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 1988, p. 341.

⁵⁷ *Ibidem*.



*Caravane, Soudan français 1895*⁵⁸

Cette sous-partie a pour vocation de détailler le maillage terrestre des voies caravanières mais également des grandes villes qui jouent un rôle dans les échanges commerciaux de la région. Ségou est située au carrefour de différents axes : un axe qui part vers le Nord passant par la Mauritanie vers le Maroc, un axe qui va vers l'Ouest en direction du Sénégal et de la Guinée. De nombreux chercheurs, en particulier d'historiens expliquent le succès de ce maillage et de cet espace d'intenses échanges par la diversité des « espaces écologiques » en présence⁵⁹. En effet, la vallée du Moyen Niger se trouve à l'intersection du Sahel (au Nord), de la savane et de la forêt (au Sud). Ces différents espaces écologiques, en raison de leur localisation, de leur climat et donc de leurs ressources ont des spécialisations différentes ce qui

⁵⁸ *Caravane*, DROUHIN Pierre, photographie, Papier baryté collé sur carton 21,5 x 16, ANOM, FR ANOM 8Fi392/17, 1895.

⁵⁹ ROBERTS Richard, *Warriors, merchants, and slaves : the state and the economy in the Middle Niger Valley, 1700-1914*, Stanford (Calif.), Stanford university press, 1987. ROBINSON David *La Guerre sainte d'Al-Hajj Umar*, op. cit. LYDON Ghislaine, *On trans-Saharan trails : Islamic law, trade networks, and cross-cultural exchange in nineteenth-century Western Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

permet leur interdépendance. La prospérité de ces lieux repose donc sur l'exportation pour permettre l'importation. Nous allons principalement nous appuyer sur le témoignage de Paul Soleillet car ce voyageur est très attentif aux dimensions économiques et aux flux commerciaux. Une de ses missions est de : « faire une enquête minutieuse dans l'empire de Ségou sur les productions et la consommation du Soudan de l'Ouest »⁶⁰. Il réalise en partie son expédition afin de développer l'idée de l'installation d'un chemin de fer pour mettre en valeur le Soudan occidental. De plus, il a quelques connaissances rudimentaires des réseaux transsahariens puisqu'il a déjà visité le Sahara⁶¹.

L'explorateur français rapporte le fruit de ses observations et de ses rencontres. Son récit nous donne des informations sur les différents flux. Nous allons tout d'abord nous intéresser aux flux vers l'ouest du continent. Paul Soleillet rencontre à Bakel une caravane venue de Ségou et transportant des esclaves :

Ce chef a pour nom Maka, il est né à Ségala, habite à Ségou et jouit de la confiance du sultan Ahmadou. [...] Interrogé sur la destination de ses esclaves, il dit que les uns restent à Bakel et en repartiront dans quelques jours pour Ségou ; que d'autres descendront le fleuve jusqu'à Podor et même jusqu'à Saint-Louis et qu'il en conduira par le Bondou, à Sainte Marie de Bathurst, le plus grand nombre. Il ajoute que le sultan Ahmadou l'a chargé de lui acheter chez M. O'Quin, négociant de Sainte Marie, divers objets en cuivre tels que plats et tasses [...] ; qu'il trouvera à bien meilleur marché qu'au Sénégal, le calicot blanc. [...] Quand il aura terminé ses achats sur la Gambie, il les enverra à Ségou.⁶²

Cet extrait nous donne de nombreux renseignements sur les mouvements caravaniers qui se dirigent vers le Sénégal et la Gambie britannique. Tout d'abord, un certain type de caravane est mandaté par le sultan lui-même avec des commandes bien précises. La caravane part de la ville de Ségou avec comme principale marchandise des esclaves, dont le commerce a cependant été interdit dans les territoires contrôlés par la France en 1848 et en 1833 pour les territoires britanniques. Les commandes concernent des biens qui ne se trouvent pas dans la vallée du Niger ou qui y ont un prix trop élevé. La caravane se dirige vers deux espaces : le Sénégal et surtout la Gambie, contrôlée par les Anglais afin de pouvoir remplir sa mission. Il est intéressant de constater qu'il existe des opérateurs précis dans ses transactions. Le fait que Maka se rendent spécifiquement chez M. O'Quin, probablement un négociant anglais au regard

⁶⁰ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit.*, p.VIII.

⁶¹ SOLEILLET Paul, *Les voyages et découvertes de Paul Soleillet dans le Sahara et dans le Soudan en vue d'un projet d'un chemin de fer transsaharien.*, 1881.

⁶² GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit.*, p. 96-97.

de son patronyme, nous informe sur le maintien de liens étroits avec l'espace côtier. De plus, le marchand sait exactement dans quel espace il doit acheter quel produit ce qui témoigne d'une connaissance indiscutable du cours des marchandises et donc encore une fois de l'existence d'un canal d'information qui relie la ville de Ségou aux côtes sénégalaises. Ce canal d'information est entretenu et mis en place par des marchands qui, comme Maka, font des aller-retours et mettent en relation ces espaces pourtant éloignés. De plus, le discours de Maka aux autorités françaises témoigne de l'insoumission des Toucouleurs aux Français et du choix de commercer en priorité avec le plus offrant quitte à choisir les Britanniques au détriment des négociants Français qui sont pourtant plus implantés au Soudan.

Les descriptions des voies terrestres provenant du Nord de la région témoignent également de la redistribution des flux déjà évoquée au lendemain du *djihad* d'El Hadj Umar. Encore une fois nous sommes tributaires de la description de Soleillet qui parle essentiellement du commerce caravanier qui reliait l'Afrique du Nord à Tombouctou, par le chemin dit de la « piste principale » :

Timbouctou était approvisionné par les caravanes du grand désert, Sansanding par les comptoirs européens de la côte. Timbouctou fournissait davantage et moins cher que Sansanding. [...] les objets européens proviennent aujourd'hui du Sénégal, de la Gambie et de la Sierra-Leone⁶³.

A lire ces indications, on pourrait croire que Tombouctou est l'unique ville de la région desservie par le commerce caravanier transsaharien. Il est indéniable que la ville concentre de nombreux échanges et est très bien desservie en raison de cette piste principale qui traverse le Sahara. Cependant, David Robinson a montré qu'Ahmadou a travaillé à resserrer les liens avec les marchands et érudits Maures de la région du Hodh afin de rétablir l'approvisionnement de la ville de Ségou. Dans cette région du Hodh on trouve deux villes importantes : Oualata (ou Walata) et Tichitt qui se trouvent sur les routes principales qui relient le Moyen Niger aux mines de sel du Nord et à Mogador le port marocain⁶⁴. Mage témoigne de ces liens en évoquant la présence de « Sidy Abdallah, Maure de Tichitt, maître de langue » à Ségou lors de sa visite⁶⁵. Cette politique d'amitié vise à renforcer l'affluence sur la piste occidentale qui relie le Soudan au Maroc afin de palier à l'absence de contact de Ségou avec Tombouctou. Robinson affirme que ce mouvement est né d'une volonté d'El Hadj Umar qui voulait se rapprocher du sultan

⁶³ *Ibid*, p. 426.

⁶⁴ ROBINSON David et al., *La Guerre sainte d'Al-Hajj Umar*, *op. cit*, p. 344.

⁶⁵ MAGE Eugène et al., *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégalie-Niger)*, *op. cit*, p. 228.

marocain et tisser des liens plus étroits avec lui. La prise de Ségou, selon ce même auteur, serait une manifestation de ce désir, un moyen de se rapprocher de la route de l'ouest pour entrer en contact avec le sultan du Maroc.

Après avoir brièvement décrit les différentes routes caravanières nous souhaitons maintenant nous pencher sur le modèle économique qui est utilisé par ce commerce. Il s'agit de démontrer que la forme de ce commerce, caractérisé par de longues distances et la connexion d'espace écologiques différents, influe sur le type de marchandises qui circulent. Nous avons brièvement mentionné la taille des marchandises qui transitent sur le fleuve Niger, nous souhaitons revenir cette question de la « transportabilité » des biens. Sur le Niger nous avons vu que ce sont les pirogues qui les transportent, sur terre elles sont acheminées par différents moyens. Soleillet résume bien cet enjeu : « Au Soudan, les transports se font à dos d'hommes, d'âne ou de bœufs. »⁶⁶. Le colportage est courant mais il est très souvent associé à un portage animal et à la navigation fluviale⁶⁷. Chaque mode de transport en lui-même mais également le fait d'utiliser plusieurs moyens de transports lors d'un même voyage influent sur le type de marchandises transportées. En effet, les marchands en partance du Soudan valorisent des objets faciles à déplacer mais à forte valeur. Soleillet a cerné cette problématique : « Dans ces conditions, le trafic est nécessairement borné aux objets qui représentent une grande valeur sous un petit volume, c'est-à-dire à l'or, l'ivoire et aux plumes. »⁶⁸.

La nature de ce commerce influe également sur le prix de vente d'un objet. C'est principalement la distance qui a un impact sur le prix : plus un objet est vendu loin de son espace de production et plus il acquiert une valeur importante. Ce phénomène, assez logique, en entraîne un autre : un commerce exclusivement fondé sur l'achat et la revente d'un objet pour faire augmenter son prix. Nous allons examiner comment les observateurs européens perçoivent ces mouvements. Yaguelli, l'interprète de Paul Soleillet, pratique ce mode de commerce :

Yaguelli a emporté de Saint-Louis quelques marchandises. Il vend 10 000 cauries une bouteille d'odeur qu'il a payée 3 fr. 50 à Saint Louis et qui vaut 1 franc en fabrique. Il achète pour 4 000 cauries un pagne qui vaut 20 francs à Saint Louis. Ainsi, un objet qui vaut 1 franc en Europe est vendu 50 francs à Ségou. Ces prix ont pour cause la difficulté des communications⁶⁹.

⁶⁶ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit.*, p. X.

⁶⁷ LAKROUM Monique, « Le conditionnement ou « l'art de la marchandise » en Afrique de l'Ouest (XIXe siècle) », dans *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 344, 2004, p. 37

⁶⁸ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit.*, p. X.

⁶⁹ *Ibid*, p. 407.

La première remarque qui nous vient à l'esprit est qu'en plus des marchands et des piroguiers, acteurs institutionnels du commerce dans la région, chaque individu peut s'improviser commerçant. En effet, Yaguelli n'est pas l'unique personne qui a ce type de pratique. Les interprètes qui accompagnent Mage et Gallieni dans leurs expéditions profitent aussi du voyage pour vendre toute sorte d'objets venus de Saint Louis et acquérir de nouveaux biens dans les villes escales ainsi qu'à Ségou. Cette insertion de « non professionnels » dans les réseaux commerciaux témoigne d'une pratique généralisée de l'échange. Celle-ci implique une connaissance de la valeur des objets d'un coté à l'autre de l'Afrique de l'Ouest et témoigne de l'adaptabilité des intermédiaires que sont les interprètes qui utilisent ce biais pour tirer profit des expéditions européennes. Nous constatons que l'augmentation des prix se fait dans les deux sens, certes celle-ci est en partie due à la difficulté du transport mais il faut également rappeler que le commerce qui relie le Sénégal au Soudan existe au moins depuis le XVIIIe siècle et que celui-ci s'est adapté à la demande des consommateurs. Le fait que le prix de la bouteille d'odeur soit très élevé est dû à l'éloignement mais on peut supposer que l'acheteur est prêt à mettre le prix en raison de la rareté du produit mais aussi parce qu'il en a l'utilité ou l'envie. Nous pensons qu'il faut ici analyser avec un œil critique les observations de Soleillet qui écrit : « La bouteille d'odeur que l'on achètera 1 fr 50 à Saint Louis sera vendue 3 fr 50 à Ségou, mais au lieu d'une bouteille on en vendra 500. »⁷⁰. Le regard européen sur le commerce à Ségou démontre une volonté de court-circuiter les intermédiaires, de s'insérer à la place des marchands et acteurs de cette économie afin d'en tirer le maximum de profit. Or, la pensée européenne ne prend pas en compte les goûts des clients qui savent se procurer certains biens très rares lorsqu'ils le désirent, en témoigne l'acheteur de la bouteille de parfum mais également la volonté d'Ahmadou d'acquérir de la vaisselle en cuivre. Les populations ne subissent dès lors pas les prix du marché mais s'adaptent : parcourir une distance plus grande et acquérir à bas prix ou acheter un bien à proximité venu de loin et en payer le prix.

⁷⁰ *Ibidem.*

II) Zoom sur le marché de Ségou : étale des principaux biens échangés

Nous avons déjà brièvement évoqué certaines des marchandises qui étaient échangées dans la région. Nous souhaitons revenir sur la question et se pencher sur un lieu emblématique de la ville de Ségou : son marché. Cet espace donne à voir les nombreuses transactions, la manière dont circulent les objets mais également les monnaies utilisées ainsi que les instruments de mesure. Pour effectuer cette étude nous allons nous appuyer sur la longue description proposée dans le récit du voyage de Paul Soleillet.

Le marché de Ségou ressemble à d'autres marchés de la région, il ne présente pas à première vue de singularités. Le marché est en effet la structure principale d'échanges dans les villes au bord du Niger en témoigne l'esquisse du marché de Nyamina proposée par Eugène Mage. L'endroit est à l'intérieur de la ville sur une place carré, il a lieu tous les jours mais concentre une affluence plus importante une fois par semaine. Il y a des échoppes qui accueillent les marchandises. Le marché de Ségou semble un peu différent de celui de Nyamina. Le récit livré par Gabriel Gravier, assistant de Paul Soleillet, est le suivant :

Il est allé au marché *extra-muros*. C'est le lundi que les habitants des villages voisins viennent au marché, aussi ce jour de marché est-il très animé, très important et assez pittoresque. [...] Toutes ces denrées se vendent en plein air, moins la viande. Chacune a son quartier. [...] L'industrie locale est installée dans des échoppes⁷¹.

Le premier élément notable est que le marché se trouve en dehors de la ville et que la formulation laisse penser qu'il doit y avoir un autre marché à l'intérieur de Ségou. Bien que nous n'ayons pas trouvé de source mentionnant l'existence de deux marchés, s'il en existe en effet deux comme le laisse penser Soleillet, cela signifie que le commerce tient une place importante dans la vie de la ville. De plus, la présence d'un marché en dehors de la ville nous renseigne sur la taille importante que devait avoir celui-ci qui ne pouvait se tenir dans l'enceinte. Cette localisation particulière est peut-être également due à l'afflux important d'acheteurs et de marchands venus des « villages voisins » et relève peut-être également d'une organisation sanitaire particulière. En effet, les marchés laissent souvent de nombreux déchets organiques et la localisation hors de la ville permet de laisser ces ordures en dehors des enceintes. A la manière du phénomène observé à Nyamina, le lundi est le jour de principale affluence. C'est un moment où la ville de Ségou rayonne dans la région et polarise les échanges

⁷¹ *Ibid*, p. 425-426.

en attirant les populations des villages alentours. Le fait que ce phénomène soit encore observable en 1878 montre que Ségou n'a pas perdu ce statut de place commerçante après les recompositions du *djihad* et les tensions dans le Macina. Le marché semble être organisé en différentes sections qui correspondent aux denrées alimentaires. Cela montre tout d'abord une politique d'organisation qui est probablement décidée et régie par le sultan Ahmadou. Ensuite, cela nous permet de penser qu'il y a plusieurs vendeurs d'une même denrée et pour qu'une organisation en quartier soit décidée c'est qu'il devait y avoir beaucoup de commerçants présents. Cela implique également une concurrence entre les marchands d'un même produit. Nous pouvons toutefois nous poser la question de savoir si les commerçants étaient spécialisés dans une marchandise où s'ils vendaient plusieurs produits différents, on peut supposer que ces deux modes de vente cohabitent.

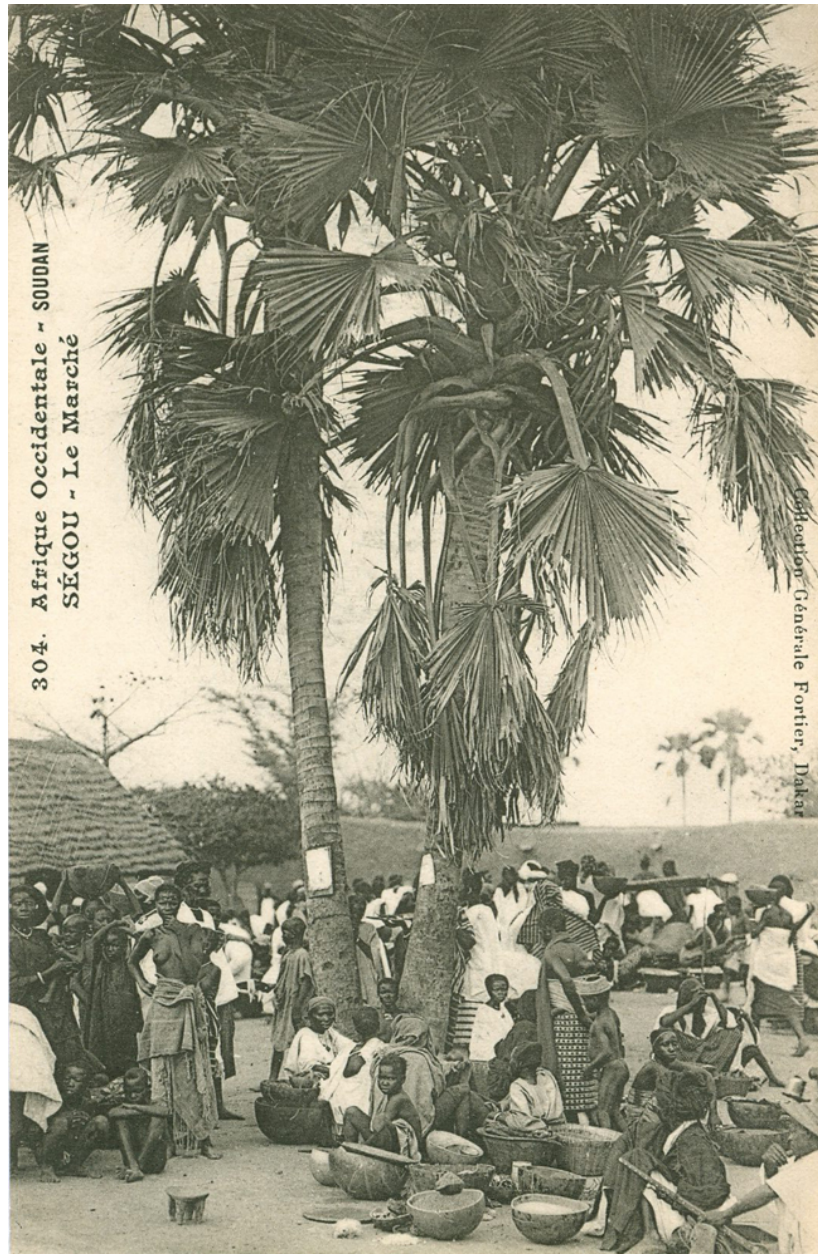
Les marchandises comestibles se vendent en plein air, probablement sur des nattes à même le sol. La viande n'est pas vendue en plein air, pour des raisons sanitaires de conservation. Toutefois nous n'avons pas plus d'informations sur les étals qui accueillent le commerce de boucherie, ce sont peut-être des structures abritées du soleil ou des structures en dur. Cette dernière hypothèse aurait peut-être été précisée par les auteurs puisque l'existence d'échoppes n'est mentionnée que pour les industries locales, c'est-à-dire la vente de tissus et d'objets d'orfèvrerie. Nous pouvons déduire que ce commerce d'industrie rapporte plus d'argent que la vente de denrées alimentaires et qu'il permet d'investir dans des structures en dur. Ces structures sont peut-être des cabanes ou des espaces fixes qui témoigneraient d'une architecture propre au marché et donc encore une fois d'une politique particulière. L'utilisation des sources arabes ou des traditions orales bambaras et des fouilles archéologiques pourraient nous permettre d'éclaircir ces différents aspects.

Quelles marchandises trouvaient-on à Ségou ? Que peuvent-elles nous apprendre sur les modes de consommation sur les bords du Niger à la fin du XIX^e siècle ? En raison des motivations qui les poussent à faire ce voyage, Soleillet et Gravier sont très attentifs aux biens que l'on trouve à Ségou et la description faite du marché s'étale sur deux pages. De nombreux éléments concernent les aliments que l'on trouve dans la région. Ceux-ci sont nombreux et témoignent d'une grande diversité des modes de consommation, des cultures agricoles des alentours et des modes d'approvisionnement de Ségou.

Du mil, du maïs, de l'oseille, des oignons, du riz, des courges, du poisson sec et frais, de la viande de bœuf, de mouton, de chèvre fraîche, rôtie et séchée au soleil, de la volaille, des galettes de mil, du piment, des barres de sel, du miel, des noix de gourou, de la graine de baobab fermentée, du tamarin en pain.⁷²

Certains produits sont vendus à l'état brut, tels quels, ils sont le fruit de récoltes, d'autres sont transformés pour pouvoir être consommés. Les légumineuses et les céréales sont des denrées courantes consommées au quotidien, le mil en particulier constitue la base de l'alimentation. La proximité avec le Niger permet à la ville de Ségou d'être approvisionnée en poisson frais, il est possible d'établir que les Somonos en sont les principaux pourvoyeurs car ce sont eux qui ont le monopole de la pêche comme expliqué précédemment. Une partie de ces ressources halieutiques sont séchées afin de permettre une meilleure conservation. La diversité des ressources en viande est impressionnante et témoigne d'une consommation importante à Ségou. Cela signifie également qu'il existe un corps de métier dédié à la viande qui doit être produite sur place, en particulier la viande de chèvre puisqu'il est mentionné que celle-ci est vendue fraîche. Parmi ces biens comestibles on trouve des produits transformés comme les galettes de mils, les graines de baobab fermentées et le tamarin en pain, qui se présente probablement plus sous la forme d'une pâte qu'un pain cuit tel qu'il nous est familier.

⁷² *Ibid*, p.425.



Carte postale présentant le marché de Ségou vers 1905⁷³

Nous constatons la présence de biens plus chers et plus rares qui ne sont pas consommés au quotidien mais pour des occasions exceptionnelles. Parmi ceux-ci on retrouve les barres de sel, le miel et les noix de gourou. Le sel est importé des mines qui se situent dans le Sahara, c'est une des marchandises centrales du commerce transsaharien car cette partie d'Afrique de l'Ouest n'a pas d'accès direct à cette ressource pourtant essentielle au quotidien. C'est un bien qui vaut très cher en raison de sa rareté dans la région et de l'éloignement de Ségou de son lieu de production. Les noix de gourou, plus communément appelées noix de kola, sont produites

⁷³ SOUDAN – Ségou- le marché, FORTIER EDMOND, carte postale, vers 1905.

dans les zones forestières de l'actuel Ghana, Côte d'Ivoire et Guinée. C'est un produit très apprécié dans la région soudano-sahélienne car elle est signe de prestige social et a une valeur symbolique : elle est souvent offerte en signe d'amitié ou lors de cérémonies officielles (fiançailles, mariages etc.)⁷⁴. Enfin, la mention du miel nous a interpellée car cette présence pose la question de la manière dont celui-ci est cultivé et récolté et si c'est un produit local ou non. En cherchant nous avons découvert que le miel est souvent mentionné dans les récits de voyageurs européens. Mage rapporte :

Les Bambaras, qui ont la spécialité de récolter le miel, établissent de nombreuses ruches dans les arbres, aux abords des villages, et chaque mois, au moment de la pleine lune, ils vont retirer une partie du miel pendant la nuit [...] on enlève le couvercle au milieu des bourdonnements⁷⁵.

Ce témoignage permet de comprendre qu'il existe une production locale de miel qui se fait grâce à des ruches installées dans certains arbres. Ces ruches donnent une production régulière et permettent de comprendre pourquoi le miel est relativement présent dans la région. Ce produit est mentionné à de nombreuses reprises par les Européens car il est souvent donné en cadeau. C'est le miel qui sert à sucrer certains plats. Le marché est également un lieu où on trouve des biens non comestibles comme du bois et du fourrage sec et frais. Il y a également des produits de « l'industrie locale ». Ces produits sont essentiellement des tissus « il y a une vingtaine de qualités de pagnes d'au moins trente dessins différents. »⁷⁶. Soleillet et Gravier décrivent les qualités de tissus ainsi que les couleurs qui vont du bleu au rouge en passant par le jaune. Ségou est un lieu de production de textile, il existe donc des tisserands et une activité de teinturerie. Ses tissus sont connus dans toute l'Afrique de l'Ouest et sont exportés en grand nombre grâce au marché caravanier. Ceux-ci sont aussi destinés au marché local comme en témoigne leur présence sur les étals du marché. « Des forgerons, des orfèvres et des marchands de vases et de fourneaux en terre » vendent leur production⁷⁷. Cela nous renseigne sur la diversité des biens fabriqués à Ségou et sur sa capacité à avoir une industrie pour la consommation locale mais aussi pour l'exportation puisque l'on peut très bien imaginer que le marché de Ségou soit une source d'approvisionnement pour le commerce de revente que nous avons déjà évoqué.

⁷⁴ OUATTARA Brahim « Vertus et usages sociaux de la Kola dans les sociétés ouest-africaines » dans *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, 2013, p. 5 à 21.

⁷⁵ MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, op. cit, p. 384.

⁷⁶ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879*, op. cit, p. 426.

⁷⁷ *Ibidem*.

Nous souhaitons faire une rapide analyse de la vente des armes à feu puisque celle-ci est mentionnée par Soleillet : « on trouve aussi sur ce marché [...] une petite quantité d'armes d'Europe. On vend de la poudre européenne et indigène »⁷⁸. Au XIX^e siècle, on assiste à la prolifération des armes à feu dans la région en Afrique de l'Ouest. Le commerce des armes est dominé par les Français car les ports marocains sont très contrôlés ce qui rend difficile l'entrée des armes par cette porte sur le continent africain. Les marchands français sont établis à Saint Louis, la société la plus connue et la mieux implantée est une compagnie bordelaise nommée Maurel et Prom⁷⁹. Soleillet rencontre d'ailleurs ces deux derniers avant d'entamer son voyage vers Ségou et s'approvisionne chez eux sans pourtant mentionner le commerce des armes. Le fait que Soleillet ne fasse pas allusion à cette activité est probablement dû à l'embargo sur les armes instauré à Saint Louis. Cet embargo se fait en deux étapes, en octobre 1847 un premier arrêté défend « l'exportation de fusils, de la poudre à tirer, des balles et des pierres à feu à partir de Saint Louis vers les autres territoires du Sénégal ». Cet arrêté vise explicitement à freiner l'avancée d'El Hadj Umar. Cette mesure est couplée en 1854 d'une interdiction stricte de vendre des armes dans la région⁸⁰. A cette période le contrôle des armes pour mener à bien le *djihad* est un enjeu majeur pour El Hadj Umar, à la suite de la mesure de 1854 celui-ci ordonne la réquisition des armes chez tous les marchands de la région soudanaise⁸¹. En 1878, comme en témoigne Soleillet, on peut toujours trouver quelques armes à Ségou et celles-ci sont de facture européenne. Il est, par ailleurs, intéressant de noter qu'il existe une fabrication locale de poudre, bien que celle-ci soit relativement limitée.

Le marché de Ségou a une dimension sociale et permet d'étudier certaines formes d'interactions sociales et le rôle des individus en son sein. Tout d'abord, il semble que la vente au sein du marché soit genrée : « Ce sont surtout les femmes qui sont chargées de la vente, sauf en ce qui concerne la viande et le fourrage ». Si le commerce transsaharien est effectué essentiellement par des hommes, la vente au marché est réservée aux femmes. Certains domaines sont exclusivement masculins. Il nous faudrait étudier d'autres sources pour pouvoir éclairer cette division et savoir si elle est propre à Ségou, ville dominée par un sultan musulman, ou si cette division existait déjà dans la société bambara ou dans d'autres villes de la région. Nous avons déjà évoqué le fait que le marché de Ségou est une structure organisée qui obéit probablement à des règles établies par le sultan. La présence d'un *alcati* « agent ou commissaire

⁷⁸ *Ibidem*.

⁷⁹ LYDON Ghislaine, *On trans-Saharan trails, op. cit.*, p. 137-140.

⁸⁰ SANE Sokhna, *Le contrôle des armes à feu en Afrique occidentale française, 1834-1958*, Paris, Karthala, 2008, p.33-34.

⁸¹ SAINT-MARTIN Yves-Jean, *L'Empire Toucouleur : 1848-1897*, Paris, le Livre africain, 1970, p. 47-48.

de police » en charge de maintenir l'ordre est un symbole de l'ordre qui règne dans cet espace⁸². Au XVIII^e siècle, *alcati* semble plutôt désigner l'activité de percepteur du roi, c'est-à-dire une personne qui est chargé de lever des taxes⁸³. Tel que décrit par Soleillet il effectue le maintien de l'ordre dans le marché, veille à mesurer les grains, arrête les voleurs et leur inflige une punition (des coups de fouets). Ce personnage est très reconnaissable : le « fouet à cinq branches, qui, avec une longue canne, compose ses insignes »⁸⁴. Cet homme détient une délégation des pouvoirs de châtement, il est assisté par « des assistants » mais est le représentant du sultan sur le marché. Cette description de Soleillet contraste avec de nombreuses mentions de marchés ouest-africains à la même époque souvent décrits comme anarchiques et désorganisés par les Européens. Il est possible de penser que ce personnage d'*alcati* soit chargé de percevoir les taxes qui sont prélevées aux marchands sur le marché.

Le marché est un lieu de sociabilité où se retrouvent les gens des alentours. Les boutiques ségoviennes, situées dans la ville sont également des lieux de vie importants. Gravier et Soleillet relèvent ce rôle : « Ici, il n'y a pas de cercle et c'est dans les boutiques que l'on va causer, chercher des nouvelles, porter et ramasser des cancons »⁸⁵. Les deux auteurs ajoutent : « Dans ces boutiques, qui sont les cercles et les cafés du pays, se réunissent les oisifs et l'on y cause de tout. Je m'instruisis ainsi de la vie des indigènes. »⁸⁶. Dans cette région soudanaise, les informations circulent avec les marchands et les lieux de commerces comme le marché où les boutiques sont des relais essentiels. Ainsi, on peut s'y informer de la situation dans telle autre partie d'Afrique de l'ouest, prendre des nouvelles de certaines connaissances. Il est intéressant de comprendre ce lien entre commerce et vie sociale, la ville de Ségou vit au rythme de ses marchands et de ses commerces. Échanges économiques et sociaux sont intrinsèquement liés, le lien social se construit en partie autour des activités commerçantes.

Ainsi, nous avons démontré que la ville de Ségou est insérée dans des réseaux commerçants anciens qui s'appuient sur le fleuve Niger et sur les routes caravanières. Le *djihad* mené par El Hadj Umar a sans doute contribué à modifier les flux, en particulier avec l'Est et la ville de Tombouctou. Le commerce qui a lieu dans la région de Ségou implique des acteurs avisés qui forment un véritable maillage, ils véhiculent toutes sortes d'informations et

⁸² *Ibidem*.

⁸³ SECK Ibrahima, « Les Français et la traite des esclaves en Sénégal », dans *Dix-huitième siècle*, n° 44, 2012, p. 49-60.

⁸⁴ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit.*, p. 426.

⁸⁵ *Ibid*, p. 427.

⁸⁶ *Ibid*, p.447.

permettent la connexion des différents espaces écologiques. Le marché ségovien et les boutiques de la ville sont un lieu d'échanges et de socialisation où des marchandises de tous types cohabitent. Celles-ci permettent de mieux comprendre les goûts et types de consommation des habitants. Le rapport singulier au commerce témoigne d'une véritable culture de l'échange dans la région à la fin XIX^e siècle. Pour renforcer cette idée, nous allons désormais nous intéresser à d'autres dimensions de cette culture qui n'impliquent pas de transactions financières.

Chapitre 2 : Rôles et pratiques d'échanges non-marchand, cadeaux, savoir islamique et pillage

Les objets et leur circulation rythment la vie économique et sociale de la région de Ségou en cette fin de XIX^e siècle. Il existe un rapport particulier à ces mouvements, les échanges sont omniprésents ils permettent de créer et de maintenir des liens politiques, diplomatiques, d'établir des rapports de force ou encore de diffuser les savoirs islamiques. Les objets sont le vecteur du rayonnement de certaines personnalités ou d'entités politiques dominantes, notamment l'empire toucouleur. Nous allons également à travers ce chapitre étudier certains types d'artefacts en lien avec le « trésor de Ségou ». Ce passage servira en particulier à éclairer le rapport aux manuscrits dans la vallée du fleuve Niger. Nous étudierons donc trois modes de circulations : les cadeaux diplomatiques, le savoir islamique à travers les manuscrits et le pillage. Ces mouvements nous semblent révélateurs des tensions politiques, des résistances et des enjeux territoriaux dans le Soudan occidental dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

I) Le « cadeau » : outil diplomatique partagé

Le cadeau en tant qu'échange non-marchand peut être apparenté au don. Cette notion fait nécessairement écho à l'œuvre de l'anthropologue français Marcel Mauss *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* publié en 1924 et réédité en 2021⁸⁷. Nous tenons cependant à nuancer cette approche du don et du contre-don qui ne semble pas complètement s'appliquer pour les populations sahéniennes de la fin du XIX^e siècle. Le commerce dans cette région est très ancien, il a cours depuis des centaines d'années et l'Islam a largement favorisé son accroissement depuis le VII^e siècle. Les échanges commerciaux rythment la vie politique et sont responsables des nombreux changements géopolitiques de la région depuis l'époque médiévale. Nous pensons donc que la place des cadeaux diplomatiques et du don découle de la position de Ségou dans cette géographie des flux. Les objets sont liés à la richesse, apportés en grande majorité par le commerce, et sont des attributs du pouvoir ainsi que des signes de puissance. Ils sont les vecteurs de hiérarchie et servent à codifier des échanges. Ce mode de fonctionnement qui s'appuie sur les cadeaux sert à instaurer un mode de compréhension mutuelle, un lieu commun de dialogue. Ce phénomène est particulièrement

⁸⁷ MAUSS Marcel, *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2021.

visible dans les relations entretenues entre l'empire toucouleur et les représentants français. La société ségovienne ne se trouve pas dans l'une ou l'autre catégorie d'économie archaïque ou d'économie de marché. Il existe une capitalisation symbolique des objets qui se fait en parallèle d'une capitalisation financière car ce sont souvent les mêmes objets qui sont le réceptacle de ces deux accumulations. Dans la région de Ségou, l'échange non marchand ne précède pas, il va de pair avec l'économie de marché. Cette idée recoupe les travaux entrepris par Guy Nicolas en 1986 dans son ouvrage *Don rituel et échange marchand dans une société sahélienne* qui porte sur la société haoussa⁸⁸. Le commerce et le don sont intrinsèquement liés dans ces sociétés. Faidherbe mentionne dans son ouvrage les objets qui manquent aux « soudaniens » : « Des armes, de la poudre, des chevaux, des objets de toilettes, des liqueurs et surtout du sel »⁸⁹. En travaillant sur les cadeaux, en particulier diplomatiques, dans la région nous avons constaté que les objets ne sont pas choisis au hasard, ils concentrent une haute valeur marchande et symbolique car ils sont souvent synonymes de puissance.

Les voyageurs européens sont très sensibles à cette pratique du cadeau. Il l'examine, y participent et en apprennent les codes. Les échanges franco-toucouleurs nous apprennent beaucoup sur cette pratique sahélienne dans laquelle les Français sont contraints de s'insérer. Ce sont en effet les acteurs locaux qui imposent cette dynamique et qui lui donnent son rythme, les Français l'accueillent et y répondent. Paul Soleillet et Gabriel Gravier reçoivent des cadeaux et voient leurs accompagnateurs en offrir et en recevoir, ils décrivent :

Son ami le chekh Abd-el-Kader lui fait aussi un cadeau [...] Ab-el-Kader donne l'ordre de remettre à Soleillet douze plume d'autruche à choisir et deux défenses d'éléphant [...] Samba N'Diaye donne à Samba Timbé une magnifique pagne. En Afrique, les cadeaux ont une très grande importance : ils sont preuve de considération et d'amitié. Aux cadeaux succèdent les visites ⁹⁰.

Ces phrases nous indiquent que les échanges de cadeaux ont lieu à différents niveaux, non seulement entre des hauts dignitaires mais également entre intermédiaires. Ils ne sont pas uniquement réservés aux voyageurs français, c'est une pratique partagée. De plus, nous avons un bref aperçu des objets donnés en cadeaux. Encore une fois cela renforce l'idée émise plus haut sur la corrélation entre valeur marchande et valeur symbolique. Il y a sans doute une dimension clientéliste ou en tout cas une volonté de s'assurer des alliés dans ces gestes,

⁸⁸ NICOLAS Guy, *Don rituel et échange marchand dans une société sahélienne*, Paris, Institut d'ethnologie, 1986.

⁸⁹ FAIDHERBE Léon, *Le Sénégal : la France dans l'Afrique occidentale*, 1889, p.8.

⁹⁰ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879*, Paris, Challamel aîné, 1887, p. 460.

toutefois nous pensons qu'il y a surtout une dimension protocolaire. Mage, Soleillet et Gallieni sont de précieux témoins de ces procédés qui ont cours dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. En analysant leurs trois œuvres nous avons relevé plus de 200 scènes qui décrivent des échanges de présents. Cette récurrence témoigne de l'omniprésence du cadeau dans les sociétés sahéliennes, une pratique réutilisée par les Français. De plus ces cadeaux sont perçus comme absolument nécessaires à la poursuite du voyage dans la région, comme mentionné dans le récit de Gallieni : « Nous n'avions plus de munitions, ni cadeaux à offrir, ni vivres, ni médicaments. Quel serait, dans ces conditions, l'accueil fait désormais à ces hommes blancs, aux vêtements en lambeaux »⁹¹. Les présents semblent être à la fois un laissez-passer, un signe de richesse et donc de puissance et un élément nécessaire à la reconnaissance des pouvoirs locaux.

L'insertion des Français dans la dynamique du présent

Les observateurs décrivent différentes formes de cadeaux dont nous allons faire la typologie. Ces formes reflètent souvent des rapports de pouvoir particuliers et instaurent des hiérarchies entre les individus. Le premier type de présent, le plus courant, est celui fait par les Français aux chefs des villages, au moment de leur arrivée. Mage mentionne : « il est de règle, en pays nègre, de ne se présenter devant le roi qu'un cadeau à la main »⁹². En analysant les passages, nous constatons que l'arrivée dans un nouvel endroit se fait toujours par un cérémonial d'échanges de présents, le départ est également scellé par cela : « j'ai fait un cadeau tant au chef du village qu'à l'habitant qui m'a logé »⁹³. Le présent est une forme de rétribution qui encadre le séjour dans un endroit. Celui-ci est donné à titre gratuit et n'est pas accordé lorsque l'hôte a demandé le paiement de quelques commodités : « Vous, vous m'avez fait payer le lait que vous m'avez fourni ; je n'ai pas de cadeau à vous faire et je ne vous en ferai pas. »⁹⁴. Le cadeau survient à la fois de manière spontanée et en même temps de manière très encadrée, il se différencie du paiement car il inverse le rôle créancier / débiteur. En effet, c'est la personne logée qui détient le pouvoir de rétribuer et non pas le créancier qui demande une redevance. Pourtant, le mouvement du débiteur ne semble pas entièrement libre puisqu'il répond à des règles de bienséance et à des coutumes locales. Les Français se voient imposer ce système qui instaure un rapport de force entre l'invité et la personne qui accueille : l'invité est tributaire de

⁹¹ GALLIENI Joseph-Simon, *Voyage au Soudan français (Haut-Niger et pays de Ségou), 1879-1881*, 1885, p. 252.

⁹² MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, Paris, Librairie de L. Hachette et cie, 1868, p. 373.

⁹³ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit.*, p. 218.

⁹⁴ *Ibidem*.

l'hôte mais à l'impression de rééquilibrer les rapports par le don d'un bien. Ce maillage entraîne des va et viens qui brouillent la hiérarchie, il nous semble pourtant que la position supérieure soit celle de celui qui accueille en premier lieu, l'invité étant toujours toléré pour des intérêts politiques ou économiques. Les intermédiaires, traducteurs ou accompagnateurs des Européens dans leurs voyages sont également insérés dans ces échanges. Ils reçoivent des cadeaux de la part des Français et offrent eux aussi des présents à ceux qui les accueillent. Les cadeaux sont également des manifestations de la charité. Mage souligne ce rôle : « En dehors de ces dépenses, j'avais mille petits cadeaux à faire : d'abord aux mendiants qui abondent. »⁹⁵. Bien que notre présentation soit assez succincte et que l'analyse des différentes formes du cadeau puissent être approfondies, il est possible d'affirmer qu'il existe une économie du don dans cette région d'Afrique de l'Ouest.

Le cheval : un cadeau d'exception



*Cheval d'Aguibou, roi du Macina, 1896-1897*⁹⁶

L'historienne Ghislaine Lydon a étudié les réseaux du commerce transsaharien des chevaux au XIX^e siècle dans son ouvrage *On Transaharan Trails*⁹⁷. Elle montre que ces animaux

⁹⁵ MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, op. cit, p. 303.

⁹⁶ *Cheval d'Aguibou, roi du Macina*, photographie, tirage aluminé 8,4 x 6, ANOM, FR ANOM 8Fi122/113, 1896-1897.

⁹⁷ LYDON Ghislaine, *On trans-Saharan trails: Islamic law, trade networks, and cross-cultural exchange in nineteenth-century Western Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

avaient une valeur très importante qui s'est accrue avec les *djihad* ouest-africains car ils sont rares dans la région et leur durée de vie plus courte en raison du climat chaud et sec⁹⁸. Nous souhaitons revenir sur le rôle symbolique de ces animaux qui font parfois l'objet de cadeaux.

Tout d'abord, les chevaux sont des biens rares mais ils sont toutefois visibles dans le paysage. Mage assiste à une cérémonie officielle à Ségou qui met en scène la puissance de la ville et de son sultan Ahmadou. Cette puissance est très clairement incarnée par les nombreux chevaux que l'on trouve dans l'armée : « Les chevaux [...] les uns piaffant, tenus en brides, d'autres hennissant. [...] Un peu à l'écart, le cheval d'Ahmadou superbe bête au poil noir ».

Chez Gallieni et Soleillet on retrouve ce type de descriptions qui montre qu'il y a de beaux chevaux dans la région. Ils sont généralement utilisés pour des cérémonies ou témoignent de la richesse et de l'importance de leur propriétaire. Nous avons croisé à plusieurs reprises des lettres qui montrent que les chevaux font l'objet de cadeaux, entre les Français et l'empire toucouleur mais aussi d'Ahmadou à ses alliés politiques. Nous avons eu accès à une lettre à l'origine confidentielle conservée au Service historique de la Défense. Elle date du 9 janvier 1890 et est adressée au gouverneur du Sénégal, on peut lire : « Ahmadou a fait d'importants cadeaux à l'entourage d'Abdoul [...] qui a reçu 17 captifs et un cheval »⁹⁹. Cela peut paraître peu mais en réalité un cheval représente des sommes astronomiques en témoigne ce qui suit : « Abdoul s'est contenté, dit-on de 100 bœufs et 100 moutons »¹⁰⁰.

Dans le même carton se trouvait une autre lettre elle aussi confidentielle de la main du commandant supérieur du Soudan, Louis Archinard. Il écrit : « Je ne comprends pas grand-chose à l'achat du cheval. J'ai demandé qu'on l'achète par mesure politique et je suis tout prêt à le payer à Ousman ou à Billo. »¹⁰¹. Nous avons précédemment démontré que les voyageurs européens et surtout les Français, avaient réussi à comprendre les enjeux du don pendant leur voyage. Celui-ci est nécessaire pour être bien reçu et engager des relations cordiales. Pourtant, ce témoignage de Louis Archinard montre qu'il ne saisit pas les rouages du commerce équestre ni la symbolique que l'animal peut avoir au cours de négociations politiques. Ce passage montre la différence d'échelle de valeur de certains objets : un cheval est très commun pour un militaire français, mais l'animal a un statut bien différent dans la région de Ségou à la fin du XIX^e siècle. On peut imaginer que les pouvoirs locaux se soient servis de ce manque de connaissance des

⁹⁸ LYDON Ghislaine, *On trans-Saharan trails: Islamic law, trade networks, and cross-cultural exchange in nineteenth-century Western Africa*, *op. cit.*, p. 133-134.

⁹⁹ SHD GR 9 M 43, lettre du chef d'escadron Archinard à M. le Gouverneur du Sénégal et Dépendance St Louis, 9 janvier 1890.

¹⁰⁰ *Ibidem*

¹⁰¹ SHD GR 9 M 43, lettre confidentielle de Louis Archinard au Commandant de Médine, 2 janvier 1890.

Français pour se faire offrir des chevaux dont le prix à cette époque se situe entre 10 et 20 esclaves¹⁰².

Nous avons démontré que l'échange de cadeaux est très courant dans cet espace soudanais dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. C'est une pratique partagée par tous les acteurs : les Français, les pouvoirs locaux et les intermédiaires. C'est un moyen de tisser des relations et sert à instaurer une hiérarchie. Les Français s'approprient ces pratiques pour s'insérer dans les jeux politiques bien qu'ils n'en saisissent pas toujours les mécanismes profonds. Enfin, certains objets sont prisés et sont donc offerts dans des contextes politiques particuliers. Nous allons à présent nous intéresser à un deuxième type d'échange propre à cet espace : la circulation des manuscrits en langue arabe.

II) Manuscrits : échanges autour du savoir islamique

L'islamisation de la région de Ségou est ancienne. Depuis le XI^e siècle, l'islam s'est répandu dans les villes marchandes au contact des commerçants arabes. Les chefs politiques des Etats du Mali puis du Songhay faisaient le pèlerinage à la Mecque et étaient intégrés dans l'économie islamique du savoir lettré. Cet ancrage se poursuit au XIX^e siècle avec les entités politiques dirigées par Samory et El Hadj Umar puis Ahmadou. Il convient dans un premier temps de revenir sur l'histoire de ce savoir islamique, sur la manière dont il irrigue de nombreux échanges en particulier ceux d'ouvrages et de manuscrits. Dans l'ouvrage collectif *The transaharan book trade* dirigé par Ghislaine Lydon et Graziano Krätli, on apprend beaucoup sur la culture lettrée de la région au XIX^e siècle¹⁰³. Nous souhaitons donc revenir sur la manière dont l'islam structure les échanges en replaçant la bibliothèque de Ségou dans une perspective historique plus large. Nous verrons ensuite que les acteurs locaux collectionnent les livres arabes et produisent ainsi une accumulation de savoirs dans certaines régions, entre autres à Ségou. Enfin, il sera question du rayonnement de la bibliothèque de Ségou dans la région et de sa portée symbolique puisqu'elle s'apparente au pouvoir du sultan toucouleur.

L'interface soudanienne constitue un espace d'intenses circulations de lettrés, ils vont et viennent entre les différentes cours des entités politiques présentes depuis le XI^e siècle. Ils transportent avec eux leurs ouvrages, en accumulent de nouveaux, s'installent dans certaines villes qui possèdent des pôles d'études islamiques. Tombouctou est un de ces principaux lieux,

¹⁰² LYDON Ghislaine, *On trans-Saharan trails*, op. cit, p. 134.

¹⁰³ KRÄTLI Graziano et LYDON Ghislaine, *The trans-Saharan book trade: manuscript culture, Arabic literacy, and intellectual history in Muslim Africa*, Leiden, Brill, 2010.

elle devient la capitale intellectuelle de la région sous l'empire Songhay au XV^e siècle en raison de ses liens étroits avec le Maroc¹⁰⁴. La ville et ses fameux manuscrits sont bien connus des spécialistes et du grand public, pourtant ce n'est pas le seul lieu de production de la région. Au contraire, on retrouve des bibliothèques similaires dans les villes alentours : Djenné et Ségou et bien au-delà de Tombouctou jusqu'à Niamey et Kano. Ce phénomène est également visible en Mauritanie. Cet espace sahélien est donc un lieu ponctué de bibliothèques conservant des livres écrits en arabes et où circulent des lettrés qui participent à une économie particulière du savoir islamique. La bibliothèque de Ségou fait partie des cinq grands lieux de conservations de livres écrits en arabe, le fonds est représentatif des ouvrages qui circulent dans la région en raison de la diversité et du nombre de copies qu'elle contient¹⁰⁵.

La bibliothèque de Ségou n'a pas suscité grand intérêt auprès des orientalistes français bien que l'entière collection soit conservée depuis 1892 à la BNF. Nous allons nous intéresser aux différentes phases de constitution de la bibliothèque. Le catalogue de tous les manuscrits est très récent, il a été publié en 1985 et nous donne des informations sur le contenu des manuscrits¹⁰⁶. Tout d'abord, la bibliothèque de Ségou telle que conservée aujourd'hui à Paris est composée de 491 manuscrits pris à Ségou et 27 livres provenant d'autres régions du Mali et de Tombouctou ajoutés à postériori. La collection a été réalisée en trois temps d'après les travaux de Ghali, Mahibou et Brenner¹⁰⁷.

Le premier moment de compilation commence avec la formation islamique d'El Hajd Umar entre 1828 et 1845. Pendant cette période il fait trois fois le pèlerinage à la Mecque et passe dix ans à visiter les différents États musulmans d'Afrique de l'Ouest en particulier le califat de Sokoto de Mohammed Bello. En 1845, il termine de rédiger le *Rimāh*, l'ouvrage principal de la pensée d'El Hadj Umar, qui est encore considéré comme fondamental pour beaucoup d'adeptes de la Tijāniyya. Cette première phase de collection est donc le fruit de la formation lettrée d'El Hadj Umar et de ses voyages, elle contient ses écrits personnels mais aussi des ouvrages provenant de Sokoto, des travaux d'exégèse et des textes pédagogiques.

La deuxième période de constitution de la bibliothèque est marquée par la déclaration de la guerre sainte en 1852. Pendant cette période El Hajd Umar compile surtout des écrits

¹⁰⁴ ROSS Eric, « A Historical Geography Of The Trans-Saharan Trade », dans *The trans-Saharan book trade: manuscript culture, Arabic literacy, and intellectual history in Muslim Africa*, Brill, 2010, p. 22.

¹⁰⁵ HALL Bruce S. et STEWART Charles C., « The Historic "Core Curriculum" And The Book Market In Islamic West Africa », dans *The trans-Saharan book trade : manuscript culture, Arabic literacy, and intellectual history in Muslim Africa*, Brill, 2010, p. 113.

¹⁰⁶ GHALI Nouredine, MAHIBOU Mohamed et BRENNER Louis, *Inventaire de la bibliothèque 'Umarienne de Ségou : conservée à la Bibliothèque Nationale*, Paris, Éd. du CNRS, 1985.

¹⁰⁷ *Ibid*, p. VIII et IX.

justifiant le *djihad* et des textes racontant la campagne contre le Macina, on y retrouve aussi des correspondances avec des résistants au *djihad* à Tombouctou. Ce moment prend fin avec la mort d'El Hajd Umar en 1864. Enfin, la troisième phase de compilation est réalisée par Ahmadou entre 1864 et 1890, on retrouve des documents pédagogiques, des correspondances de lettrés présents à la cour et une importante documentation correspondant à la proclamation de Commandeur des Croyants d'Ahmadou. Toutes ces informations proviennent de l'inventaire publié aux éditions du CNRS nous notons toutefois que les auteurs confondent Ahmadou Tall, fils d'El Hajd Umar Tall avec Ahmadou Sheku. Ce dernier étant l'héritier du fondateur de l'empire peul du Macina qui règne de 1845 à 1853¹⁰⁸. Cette erreur importante témoigne, malgré un travail phénoménal de répertoire des ouvrages, une méconnaissance importante du contexte historique de l'empire toucouleur après la mort d'El Hadj Umar.

La bibliothèque est composée de nombreux « classiques », c'est-à-dire des ouvrages que l'on retrouve dans toute la région sahélienne et qui sont considérés comme incontournables. Ce sont soit des ouvrages exogènes soit des ouvrages qui ont été écrits en Afrique de l'Ouest. Pour plus de détails sur ces ouvrages de référence, le chapitre de Bruce Hall et Charles Stewart dans *The Tran-saharan book trade* est extrêmement détaillé¹⁰⁹. Les écrits d'El Hajd Umar constituent une partie de ce corpus. Cela témoigne donc de l'importance du *djihad* umarien dans la région sahélienne. De plus, Ahmadou continue à perpétuer ce rôle central de l'empire toucouleur dans la production d'ouvrages islamiques car la bibliothèque de Ségou reste une source de rayonnement et d'attractions de lettrés à la cour. Les voyageurs français et leurs écrits nous permettent encore une fois d'approcher ce phénomène. Eugène Mage décrit :

Un shérif marocain, arrivé depuis plus de six mois avec les derniers voyageurs de Tichit, et qui était venu ostensiblement pour demander à Ahmadou ou à El Hadj des livres arabes que possédait ce dernier ; on le disait envoyé par la famille de Cheick Tidiani¹¹⁰.

Cette mention est extrêmement intéressante. Tout d'abord elle montre le déplacement de voyageurs venus d'au-delà du Sahara, dans notre cas du Maroc, à la recherche de livres qui sont conservés par El Hadj Umar. Cela témoigne du rayonnement de la bibliothèque au-delà du Niger et de la réputation de lettré et de collectionneur du chef toucouleur. Ce rayonnement est entretenu par Ahmadou mais aussi par les lettrés qui continuent de se rendre à Ségou après la

¹⁰⁸ *Ibid*, p. IX.

¹⁰⁹ HALL Bruce S. et STEWART Charles C., « The Historic "Core Curriculum" And the book market in Islamic West Africa », *art. cit*, p.109-174.

¹¹⁰ MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, *op. cit*, p. 574.

mort d'El Hadj Umar. Nous avons évoqué dans le premier chapitre la volonté de l'empire toucouleur de se rapprocher du sultan marocain en favorisant la piste occidentale qui mène à Mogador. La présence de ce shérif marocain, accompagné de voyageurs tichits témoigne de l'utilisation de cette piste occidentale qui relie directement Ségou au Maroc (en court-circuitant Tombouctou). De plus, il est possible d'imaginer que le rapprochement entre les deux espaces se fasse grâce à l'échange de savoir islamique et la circulation des lettrés, la bibliothèque de Ségou joue alors un grand rôle et met en avant le prestige de l'empire toucouleur et de ses chefs.

La bibliothèque umarienne est donc un ensemble d'ouvrage qui constitue un pôle de littérature islamique connue dans toute la région et au-delà du Sahara, qui génère des échanges et des déplacements de lettrés. L'accumulation de savoir devient alors un symbole politique au service du rayonnement de l'empire toucouleur.

Un autre élément nous permet d'affirmer que la puissance toucouleur et en particulier ses chefs, El Hadj Umar puis Ahmadou, utilisent les livres comme attributs du pouvoir. Mage puis Soleillet livrent tous les deux la même description d'Ahmadou :

Il tenait à la main un chapelet, dont il défilait les grains en marmottant pendant les intervalles de conversation. Devant lui, sur sa peau de chèvre, étaient posées un livre arabe et ses sandales ainsi que son sabre¹¹¹.

Le fait qu'exactement la même scène soit décrite par les deux voyageurs à quinze ans d'intervalle témoigne probablement d'une mise en scène volontaire d'Ahmadou qui se présente ainsi aux étrangers qui viennent à sa cour. Les trois attributs de son pouvoir sont alors le chapelet, le livre et le sabre. On peut imaginer que les sandales ont aussi une signification mais nous n'avons pas trouvé d'éléments pouvant expliciter ce point. Le livre arabe en question est le Coran, tel que mentionné dans le témoignage de Soleillet. L'ouvrage a une symbolique forte puisqu'il présente le chef toucouleur comme un musulman pieu mais également comme un lettré garant du savoir islamique dans la région. Cette mise en scène est le reflet de la position qu'Ahmadou tente de maintenir dans la région après la mort de son père et la persistance des tensions avec le Macina. De plus, l'association du livre et du sabre est l'incarnation es fondements de l'empire toucouleur et place sur le même pied d'égalité le symbole militaire et le Livre comme si tous deux avaient une puissance comparable. C'est peut-être également un moyen de représenter le *djihad* bien qu'Ahmadou ne l'ai jamais entrepris. Cela permet d'assurer la continuité du pouvoir de son père et d'affirmer sa légitimité en tant qu'héritier.

¹¹¹ *Ibid*, p. 214. GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit*, p. 403.

L'empire toucouleur n'est pas la seule entité politique à faire de la bibliothèque islamique un symbole de pouvoir. On constate que les livres sont souvent les objets qui sont emportés lors de la fuite d'acteurs politiques en temps de guerre, comme s'ils incarnaient la puissance et la renommée de leur possesseur. Mage mentionne par exemple cette scène d'un homme défait par Ahmadou :

Il fuyait du côté de Tombouctou avec quatre pirogues, dont l'une contenait sa mère, sa grand-mère avec leurs biens ; la deuxième sa propre fortune et les livres de son père et de son grand-père : la troisième les chefs et ceux de sa famille. Dans la quatrième il était seul¹¹².

Faidherbe quant à lui raconte l'importance de sa bibliothèque pour Mahmadou Lamine, chef Soninké de la vallée du Sénégal :

Mahmadou Lamine s'enorgueillissait beaucoup de cette bibliothèque ambulante. Il prétendait que chacun des livres qui la composaient était le présent d'un monarque ou d'un grand chef de croyants et qu'il l'avait réunie dans le cours de ses trente années de voyages et d'études religieuses¹¹³.

Faidherbe précise que cette bibliothèque est tombée aux mains des Français et qu'elle contenait 300 ouvrages. Reste à savoir si ces manuscrits ont totalement disparu ou s'ils se trouvent aujourd'hui dans les collections françaises. La manière dont Faidherbe décrit la prise des biens de Mahmadou Lamine est très similaire à la prise des biens de Ségou, il serait intéressant de faire des recherches dans les archives pour savoir si les manuscrits ont été transférés en France. Cette allusion montre également que les Français se sont emparés de nombreuses bibliothèques islamiques pendant l'expansion coloniale, conscients de la valeur symbolique de ces regroupements d'ouvrages pour les chefs politiques locaux.

Ainsi, nous avons tenté d'explicitier le rôle de la bibliothèque islamique dans la région de Ségou. Nous avons analysé le mode de collection des ouvrages par El Hadj Umar et son fils Ahmadou de 1828 à 1890. Il nous semble que les ouvrages en arabe participent au rayonnement de l'empire toucouleur et Ségou reste un pôle attractif dans lequel se rendent les lettrés pour acquérir certains ouvrages. Le livre en lui-même, et particulièrement le Coran, est un attribut du pouvoir toucouleur et plus largement des pouvoirs musulmans dans la région à la fin du XIX^e siècle. Les Français semblent avoir bien saisi le rôle politique et symbolique des ouvrages,

¹¹² MAGE Eugène et al., *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, op. cit, p. 267.

¹¹³ FAIDHERBE Léon, *Le Sénégal*, op. cit, p. 429.

c'est pour cela qu'ils font l'objet de butins de guerre. Cependant, les militaires puis les chercheurs semblent avoir minimisé l'importance scientifique et culturelle de ces livres qui compilent des savoirs depuis plusieurs siècles.

III) Le pillage : un outil d'affirmation politique

L'ombre de la notion de pillage plane sur notre sujet depuis le début de nos recherches. En effet, nous nous sommes très vite demandé si la pratique du butin de guerre était équivalente à celle du pillage. Nous nous posons cette question puisque le trésor de Ségou est toujours décrit comme un « butin de guerre ». Parallèlement à cette appellation, les sources coloniales françaises emploient constamment les mots du champ lexical du pillage en parlant des populations locales et surtout des toucouleurs : pillards, piller, pillage ponctuent les rapports administratifs et militaires. Nous nous sommes dès lors posé plusieurs questions : le pillage est-il une réalité dans la région de Ségou à la fin du XIX^e siècle ? Si oui quelles fonctions remplit-il ? Le butin de guerre n'est-il pas une forme de pillage ? Les Français se sont-ils imprégnés de ces pratiques, à la manière du cadeau diplomatique, et les ont-ils en partie reproduites ? Bien que le pillage soit pratiqué dans d'autres espaces coloniaux à la même époque, nous pensons que cette région du moyen Niger répond à des règles particulières en matière de pillage qui auraient pu influencer les agissements des Français. En cherchant de la littérature au sujet des pratiques de pillage nous nous sommes aperçus que peu d'historiens étudient ce phénomène qui semble pourtant omniprésent. En analysant les définitions respectives de « pillage » et de « butin de guerre » nous avons trouvé les informations suivantes. Le pillage est l'acte de s'emparer du bien d'autrui ou de procéder au vol et au saccage systématique. Le butin de guerre est une expression du point de vue du vainqueur et possède plusieurs sens, c'est l'ensemble des biens matériels et des esclaves ou prisonniers pris à l'ennemi au cours d'une guerre ou le produit d'un vol, d'un pillage. Ainsi, ce sont des expressions proches qui désignent le même phénomène, le butin apparaît plus « honorable » que le pillage simple et s'inscrit exclusivement dans un état de guerre.

Le pillage semble être omniprésent dans la région, les Français mentionnent cet agissement chez tous les acteurs : bambaras, auxiliaires des européens mais il est surtout l'apanage des Toucouleurs selon ces observateurs. A la fin du XIX^e siècle, avec l'avancé de la colonisation du continent africain, les militaires et scientifiques sur place et en métropole construisent des classifications et des traits caractéristiques de chaque ethnie. Pour les colons français l'essence du Toucouleur est de piller, comme l'indiquent de nombreuses allusions :

« pillards toucouleurs », « les Toucouleurs, ennemis de la France en ce moment et pillards avant tout »¹¹⁴ . Un passage rédigé par Archinard après la prise de Ségou en 1891 nous a particulièrement marqués. Dans une lettre rédigée à Nioro le 9 janvier 1891, Archinard laisse ses instructions au sous-secrétaire d'Etat aux colonies pour gouverner le Soudan :

Quoique l'humanité bien comprise exigeait la destruction des Toucouleurs, d'autres raisons m'ont empêché de m'arrêter à l'idée d'extermination d'une race brave mais malfaisante qui vit surtout de pillage et d'exaction.¹¹⁵

Cette caractérisation imprègne toutes les descriptions de l'empire toucouleur et découle d'un point de vue raciste. Les toucouleurs sont vus comme des lâches, oisifs qui ne vivent que de rapines. Nous pensions tout d'abord que les Français ont construit un mythe ethnique pouvant permettre de justifier leur action civilisatrice en préservant la région d'un tel empire despotique. En regardant d'autres sources dont certaines endogènes, nous nous sommes rendu compte que le pillage était extrêmement présent et qu'il pouvait renfermer des informations.

Les chroniques de Oualata et de Néma est un document qui liste une série d'évènements allant de 1549 à 1917 qui se sont produits dans la région du Soudan. Elles ont été traduites par Paul Marty en 1927¹¹⁶. Cette source endogène raconte les grandes lignes de l'histoire de la région, un grand nombre d'actes de pillage sont mentionnés à partir des années 1840 jusqu'au XX^e siècle. Ces écrits distinguent deux types de pillage : ceux des villages ou villes et ceux des caravanes. Un évènement concerne Ahmadou : « Cette même année, Ahmadou, fils d'Al hadj Omar, prit une caravane de Oualata à Siguiri en Joumada (14 octobre- 12 novembre 1863) et la ramena à Ségou. Elle y resta sept ou huit mois. »¹¹⁷. Bien que le mot pillage ne soit pas employé, les faits relatés sont à rapprocher de ce phénomène. Cet extrait raconte comment Ahmadou a pillé une caravane et l'a ensuite ramenée à Ségou avec tous son équipage. Le pillage des caravanes est très fréquent au XIX^e siècle, comme l'explique Ghislaine Lydon¹¹⁸. Les marchands sont isolés et transportent des biens de grande valeur, ce sont des proies parfaites pour un type d'acteur dont l'activité principale est de razzier.

¹¹⁴ MAGE Eugène et al., *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, op. cit, p. 241. GALLIENI Joseph-Simon, *Voyage au Soudan français (Haut-Niger et pays de Ségou)*, 1879-1881, op. cit, p. 93.

¹¹⁵ ANOM FR SOUD I 1, lettre du commandant Archinard au sous-secrétaire d'Etat aux colonies à Nioro, 9 janvier 1891.

¹¹⁶ MARTY Paul, Les Chroniques de Oualata et de Néma (Soudan français) dans *Revue des études islamiques* Paris, 1927.

¹¹⁷ *Ibid*, p. 369.

¹¹⁸ LYDON Ghislaine, *On trans-Saharan trails*, op. cit, p. 267-268.

L'exemple d'Ahmadou nous indique que le pillage des caravanes a pu être utilisé par des souverains et pas uniquement par des individus isolés en quête de revenus. Il est possible que la prise de cette caravane soit le fruit d'une action politique. Les sources françaises et arabes peuvent donner l'impression d'une période d'anarchie où le pillage est une manifestation de l'état de nature, pourtant nous pensons que le pillage est la manifestation d'un certain ordre. Nous émettons l'hypothèse que le pillage est un moyen de contrôle du territoire à cette époque où les entités politiques ne sont pas définies par des frontières. En effet, en analysant les sources françaises nous avons remarqué que les pillards sont souvent rattachés à des souverains et sont sous leur contrôle.

Dans différentes lettres de Gallieni on retrouve des éléments en ce sens. Le 20 novembre 1886, Gallieni note : « si des coureurs maures ou toucouleurs cherchent à piller nos convois ils seront châtiés [...] le sultan sera averti »¹¹⁹. Le 1^{er} mars 1887 il renchérit, au sujet d'une caravane maure : « Je vous prie de bien vouloir prendre les renseignements les plus circonstanciés sur le pillage [...] de façon à établir la responsabilité de ce fait contraire aux promesses que m'avait faites Ahmadou. ».¹²⁰ Cela nous montre qu'Ahmadou est responsable des sujets qui pillent et a le pouvoir d'autoriser ou d'interdire des razzias. Ce ne sont donc pas des actes isolés mais une véritable pratique institutionnalisée. Elle contrarie l'avancée des Français et leurs ambitions coloniales à telle point qu'ils tentent de l'endiguer en concluant des accords avec les pouvoirs locaux. Les Français ne semblent pas avoir les armes pour lutter contre le phénomène tandis que l'empire d'Ahmadou met en place des mesures pour se protéger du pillage d'autres entités politiques.

La menace du pillage des caravanes sur les routes transsahariennes est bien connue des acteurs africains. Soleillet nous rapporte que dans la deuxième partie du XIX^e siècle, Ahmadou met en place des mesures pour protéger les caravanes :

Entre Borno et Yamina, il y a une forêt et dans cette forêt deux grands villages bambaras [...] qui n'ont jamais fait soumission à l'Hadji Omar ni au sultan Ahmadou. Ils s'efforcent d'empêcher les communications entre le Ségou de la rive droite du Niger et les pays de la rive gauche. Quand ils sont avisés du passage d'une caravane de Ségou, ils la guettent, l'attaquent et la pillent. Pour obvier autant que possible à cet inconvénient, le sultan de Ségou à établi à Touba, avec le titre d'almamy, un chef qui a le commandement d'une colonne mobile destinée à protéger les caravanes.¹²¹

¹¹⁹ SHD GR9M43, lettre du lieutenant-colonel Gallieni à M. le commandant des cercles à Kayes, le 20 novembre 1886

¹²⁰ SHD GR9M43, lettre du lieutenant-colonel Gallieni à M. le commandant des cercles à Kayes, le 1^{er} mars 1887.

¹²¹ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879, op. cit*, p. 273.

Ce paragraphe est extrêmement instructif car il confirme l'usage politique du pillage. Dans ce cas il devient un outil de résistance aux Toucouleurs car il permet de couper le passage d'informations. Comme nous l'avons déjà mentionné, le commerce et le déplacement de caravane sont des vecteurs d'informations car ils mettent en relation des territoires éloignés. Le pillage permet de rompre cette chaîne d'informations en stoppant les acteurs. Cette pratique ayant des répercussions importantes dans les rapports de force, Ahmadou prend des mesures pour l'endiguer. Ainsi, il attribue une compétence à l'un de ses proches qui doit protéger les caravanes toucouleures du pillage. Cet homme porte dès lors le titre d'almamy, titre honorifique qui signifie commandeur des croyants et qui témoigne de l'importance donnée à cette tâche. L'almamy a sous ses ordres une colonne mobile, c'est-à-dire un démembrement de l'armée qui escorte les marchands. L'entretien de ces hommes a nécessairement un coût mais sa mise en place doit être un investissement rentable sinon Ahmadou n'aurait pas instauré cette colonne mobile. Ces dispositifs semblent plus efficaces que la stratégie française de signature de traités interdisant le pillage.

Nous avons montré que le pillage est une pratique courante dans la région du Soudan au XIX^e siècle. Les sources françaises et en arabe décrivent de nombreuses prises de caravanes perpétrées par les pouvoirs locaux, en particulier l'empire toucouleur. L'état d'insécurité qui règne dans la région est en partie dû à ces mouvements de razzias qui ne sont pas isolés mais témoignent au contraire d'une véritable politique. Le pillage est un mode de contrôle territorial, un moyen de contrôler le passage des informations et marchandises mais aussi un outil pour faire peur ou générer des représailles. Il est organisé à l'échelle des entités politiques africaines et les Français peinent à en saisir le fonctionnement, les enjeux et à le contrôler. Ahmadou quant à lui s'insère parfaitement dans ce mécanisme et parvient même à mettre en place des solutions pour protéger les caravanes en partance de Ségou. D'un préjugé racial manifesté par les Européens nous parvenons donc à saisir la réalité politique et économique du pillage dans cette partie du continent à la fin du XIX^e siècle.

Ce chapitre nous a permis d'explorer des modes d'échanges non marchands. L'espace du moyen Niger est marqué par d'intenses circulations d'objets. Les cadeaux sont utilisés par tous les acteurs afin de tisser des liens. Ces pratiques préexistent à l'arrivée des Français qui ne font que reproduire des gestes qui ponctuent les relations en Afrique de l'Ouest. A toutes les échelles, le don constitue un mode de communication, de hiérarchisation et un moyen de tisser des relations. Les chefs, les intermédiaires mais également les nécessiteux sont au cœur de ces gestes. L'islam joue un grand rôle dans les échanges, l'arabe est la langue de l'écrit commercial

mais également le support de la transmission du savoir islamique. Les manuscrits rédigés en arabe sont une des matérialisations des liens des lettrés qui circulent dans cet espace. La bibliothèque de Ségou est le fruit de ce phénomène, elle contient des œuvres « classiques » mais surtout les écrits originaux d'El Hadj Umar. C'est un fond précieux qui concentre des savoirs religieux, juridiques et scientifiques. Cette accumulation a une grande attractivité dans la région et permet à Ahmadou de maintenir le rayonnement de l'empire de Ségou au-delà du Sahara.

Enfin, le pillage est omniprésent. Malgré l'impression d'anarchie qui transparait des sources européennes on constate que cet usage répond à des règles. La razzia s'oriente principalement contre les villages et les caravanes et est un moyen d'accumuler des richesses. Elle est également utilisée par les acteurs politiques afin de manifester leur contrôle sur un territoire donné. De plus, le pillage généralisé crée une forme de danger pour les Français qu'ils ne parviennent ni à saisir ni à prévenir et qui gêne leur avancée. Ahmadou a conscience de l'importance de ces attaques et de leurs conséquences, c'est pour cela qu'il met en place des politiques pour empêcher les actions de ses opposants. L'étude de ces trois objets nous a permis d'approcher la façon dont se tissent les liens sociaux et politiques dans la région du Soudan tout au long du XIX^e siècle. Cela démontre également l'ancrage profond des objets qui composent le trésor de Ségou dans la culture matérielle sahélienne.

Partie II : L'ingénierie coloniale de la prise du butin

Chapitre 3 : Organiser et expertiser : aspects logistiques et techniques du traitement du « trésor de Ségou »

Dès la seconde moitié du XV^e siècle, des marchands portugais sont présents sur les côtes du Golfe de Guinée, cette première rencontre donne lieu à des échanges culturels et à la création d'un corpus afro-européen dans lequel les objets ont une valeur complexe, tantôt marchande, tantôt religieuse¹²². L'implantation ponctuelle, sous la forme de comptoirs fortifiés, des Français, des Anglais ainsi que des Hollandais au XVIII^e accroît le commerce ainsi que l'échange d'objets sur la côte. Les commerçants européens et leurs interlocuteurs africains vendent, achètent, échangent des artefacts, venus d'Europe destinés à la traite, ainsi que des curiosités partant d'Afrique pour les cabinets de curiosité européens. Ce premier mouvement est organisé par les marchands, il s'inscrit dans un contexte d'échange commercial sur la côte de l'Afrique. La fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle sont marqués par le développement des sciences naturelles et des pratiques scientifiques qui y sont associées. Les collectes ethnographiques et naturalistes européennes se multiplient dans le monde et leurs pratiques se diffusent chez les différents acteurs : explorateurs, militaires, missionnaires. Ce nouvel intérêt européen entraîne un accroissement du départ d'objets depuis l'Afrique vers l'Europe. Ces mouvements ne sont pas encore clairement impulsés par les organisations muséales qui sont les destinataires des collections sur décision de l'administration coloniale.

Nous allons tenter de démontrer que les méthodes de traitement du « trésor de Ségou », depuis son excavation jusqu'à son tri en France, présentent des caractères techniques en lien avec le développement des sciences naturelles et des méthodes utilisées par les explorateurs. Nous nous appuierons principalement sur le dossier présent sous la côte SOUD I 2 BIS conservé aux Archives nationales d'Outre-mer et portant exclusivement sur les caisses rapportées en France suite à la prise de Ségou.

¹²² PIETZ William, « The Problem of the Fetish, IIIa: Bosman's Guinea and the Enlightenment Theory of Fetishism », dans *Res: Anthropology and aesthetics*, vol. 16, The University of Chicago Press, 1988, p. 105-124.

I) Les gestes de la collecte

Trouver le « trésor de Ségou » était inscrit parmi les objectifs de l'expédition militaire commandée par Louis Archinard en avril 1890. Cette quête est réalisée rapidement après l'entrée des Français dans la ville. Nous allons tout d'abord examiner la méthode de fouille et de déterrement du trésor. Celle-ci est laborieuse car elle est réalisée en plusieurs vagues, et conduit à des approximations répétées de la valeur du trésor.

Les militaires ont pris Ségou le 6 avril 1890, le trésor est trouvé en plusieurs fois dont la première est mentionnée dans le journal de marche du général Gaëtan Bonnier le 10 avril : « Trésor trouvé environ 200 000 à 250 000 francs (or et argent) »¹²³. Aucun autre détail n'est mentionné par l'auteur. D'autres sources légèrement postérieures annoncent au ministre des colonies la découverte du trésor, par leur nature ces messages sont très brefs et ne comprennent d'autres informations que la valeur du butin. Deux sources qui se recoupent nous permettent cependant de comprendre les circonstances dans lesquelles a été cherché puis trouvé le « trésor de Ségou ». Ces deux sources ont été produites par Louis Archinard et comportent donc une part de mise en scène qu'il ne faut négliger. Il s'agit d'une dépêche rédigée à Bamako le 16 avril 1890¹²⁴ ainsi que du rapport militaire de Louis Archinard publié en 1891¹²⁵. Louis Archinard nous décrit dans son rapport les conditions de ce que lui-même dénomme « les fouilles ». Celles-ci ont eu lieu dans des conditions particulièrement artisanales puisqu'elles se sont produites la nuit, à la lueur des bougies.

Les officiers [...] faisaient extraire, à une profondeur de 2 mètres, des objets qu'il fallait découvrir dans les pelletées de terre ; les peaux et les sacs qui les avaient renfermés étant absolument hors d'usage, on en remplissait [...], de petites caisses en bois qui avaient servi au transport des projectiles ; les couvercles souvent brisés étaient recloués tant bien que mal avec ce qui restait de clous aux boîtes démolies¹²⁶.

Ce court extrait nous informe sur la méthode mise en place par les militaires pour découvrir le trésor. Celles-ci sont très sommaires, il s'agit de creuser à la pelle le sol en terre dans l'obscurité sans pouvoir déceler les objets mis au jour. L'empereur Ahmadou, ou probablement son père avant lui, avait mis à l'abri leurs objets en les enterrant à différents

¹²³ FR ANOM 37 APC 2/4 carnet n° 9, journal de marche de la colonne de 1890/1891.

¹²⁴ *Extraits des dépêches du Commandant supérieur du Soudan* dans le *Bulletin de la société de géographie commerciale de Bordeaux*, 7 juillet 1890.

¹²⁵ ARCHINARD Louis, *Le Soudan français en 1889-1890 : rapport militaire du commandant supérieur le lieutenant-colonel Archinard, de l'artillerie de la Marine*, Paris, Imprimerie nationale, 1891, p. 28 et 29.

¹²⁶ *Ibid.*

endroits pour éviter que ceux-ci ne soient découverts. Les informations sporadiques données par Archinard nous permettent d'affirmer que les artefacts étaient sous terre depuis longtemps en raison de l'état des matériaux qui les emballaient dans un souci de conservation et de préparation prévu par les Toucouleurs. Ségou a été prise en 1861 par l'Empire toucouleur, le trésor, s'il a été déjà constitué par les Toucouleurs, a été transféré à Ségou, il est donc possible que le trésor soit resté enterré pendant presque trente ans. Sa découverte s'apparente ainsi à un champ de fouille désordonné, dont la collecte se fait au grès des pelletés. Les objets sont disposés dans des caisses de fortune pêle-mêle sans être triés. Ce sont principalement les objets en or et en argent qui sont déterrés. Dans cet extrait il n'est pas fait mention des nombreux livres arabes et « curiosités » qui ont été expédiées en France. La dépêche du 16 avril mentionne ces objets sans nous indiquer cependant dans quelles conditions ils ont été trouvés.

L'emplacement précis des fouilles n'est pas connu mais certaines sources mentionnent que des objets ont été trouvés dans le tata d'El Hadj Umar, c'est-à-dire sa forteresse construite après la prise de la ville dans les années 1860. Nous pensons que c'est le cas du sabre et des manuscrits qui ne peuvent avoir été enterrés sciemment pendant une durée aussi longue en raison des dégradations matérielles qu'ils auraient pu subir sous la terre et du rôle social et intellectuel de ces artefacts. La bibliothèque de Ségou « environ deux mille kilogrammes de livres arabes » a été trouvée de pair avec la correspondance d'Ahmadou. Cela semble nous indiquer l'existence d'une pièce dédiée à la conservation de ces documents, qui pourrait s'apparenter à une bibliothèque se situant à l'intérieur de la forteresse.



Porte du tata d'El Hadj (Ségou), 1890¹²⁷

¹²⁷ FR ANOM 8Fi121b/59 *Porte du tata d'El Hadj (Ségou)*, Album de la mission Archinard, ARCHINARD Louis, photographie, Tirage albuminé collé sur carton 12 x 16,5, ANOM, 1890.

La campagne anarchique de fouille et de collecte du trésor est compensée par un zèle révélant une nécessité d'expertiser, de classer, de comptabiliser ainsi que d'inventorier à travers la mise en place de deux commissions successives : l'une à Kayes, l'autre à Paris. De nombreux procès-verbaux, tableaux, rapports ont été émis pour organiser le « trésor de Ségou » et sa destination. Toutes les décisions de ces commissions ont une force contraignante puisqu'elles ont été formées en réponse à des ordres administratifs. Nous allons tout d'abord nous pencher sur la première commission, réunie chez le sous-trésorier de Kayes sous l'égide de Louis Archinard. Cette dernière ne traite que des bijoux puisqu'aucune commission n'a été mise en place pour les autres objets, seul un bulletin d'expédition accompagnant les quatorze caisses en détaille le contenu parmi lequel 487 manuscrits arabes, le sabre d'El Hadj Umar ainsi que des tissus. Le procès-verbal indique qui sont les membres de la commission et détaille tous les agissements de ces derniers afin de légitimer, par des gestes scientifiques et une transparence affichée, leur mission¹²⁸.

Le triage et le classement des bijoux de Ségou par la première commission donne lieu à la production de quatre tableaux différents¹²⁹, les autres objets sont consignés dans un bulletin d'expédition qui s'apparente également à un tableau¹³⁰. Ces différents documents rapportent le numéro de chaque caisse, le contenu de celle-ci, le poids de l'or et de l'argent contenu dans chaque caisse, ainsi que quelques observations. Ces gestes ne sont pas anodins et révèlent l'existence d'une forme de protocole de collecte qui est impulsé par la métropole et l'administration coloniale. En 1860, un ouvrage intitulé « Instructions pour les voyageurs et les employés dans les colonies sur la manière de recueillir, de conserver et d'envoyer les objets d'histoire naturelle » est rédigé à l'invitation du Ministre de la marine et des colonies par le Museum d'Histoire naturelle. Ce manuel est en partie à destination des employés des colonies c'est-à-dire le personnel administratif sur place mais également les militaires qui assurent l'expansion coloniale. L'introduction précise en premier lieu la nécessité de collecter :

Ce ne sont pas de simples renseignements que nous demandons ici ; c'est un appel que nous faisons à tous ceux qui s'intéressent à la science et à la grandeur du pays. Nous leur indiquons le moyen d'enrichir notre grand établissement national, qui, ouvert à

¹²⁸ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Procès-verbal de visite et de classement des objets d'or et d'argent provenant de Ségou du 30 mai 1890.

¹²⁹ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, tableaux produits par la Commission le 31 mai 1890.

¹³⁰ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Bulletin d'expédition émis au poste de Kayes.

l'étude et à la curiosité publique, ne peut se compléter qu'avec le concours d'un grand nombre de collecteurs¹³¹.

Ce court extrait nous conforte tout d'abord dans le fait que tous les acteurs de la colonisation sont appelés à participer au rayonnement de l'action française dans les colonies en collectant toutes les données scientifiques nécessaires à la connaissance de ces nouveaux territoires. L'ouvrage est structuré selon différentes catégories (anthropologie, zoologie, botanique) et affiche trois objectifs :

Ces Instructions se divisent en quatre chapitres [...] Leur but est de faire connaître :
1° La manière de recueillir et de préparer les objets d'histoire naturelle
2° Le choix et la forme des notes qui doivent accompagner ces objets,
3° L'indication des objets qui sont plus spécialement désirés¹³².

L'accent est mis sur l'organisation des connaissances et sur les éléments qui doivent être mis en avant par les collecteurs. Ses auteurs écrivent : « Il sera essentiel de nous en donner directement avis, [...] avec indication du nombre et du poids des caisses, des objets qu'elles renferment »¹³³. Les autorités insistent sur la lisibilité des informations ainsi que sur la production de tableaux qui doivent servir cette organisation.

Les travaux de Jack Goody ont montré que le tableau est un procédé graphique qui simplifie les données qu'il compile en raison de sa nature bidimensionnelle et figée¹³⁴. L'auteur préconise dès lors d'analyser si ces documents ont été produits par un spécialiste ou non, s'il est tiré de formes narratives et par quels procédés ils ont été obtenus. De plus Jack Goody explique que le tableau donne l'impression de représenter un « code culturel », de parler pour les acteurs¹³⁵. C'est l'impression qui est laissée par les outils présentés par la première commission. Les tableaux classifient et attribuent des noms français aux objets découverts. Ces catégories ont été fournies par des interlocuteurs locaux, sur lesquels nous reviendrons plus bas, dont on pourrait croire qu'elles sont révélatrices d'un code culturel toucouleur. Cependant, à travers ces outils le trésor devient en partie, pour les objets sélectionnés, des biens culturels dont les composantes sont placées dans des sous-ensembles génériques : livre, collier,

¹³¹ *Instructions pour les voyageurs et les employés dans les colonies sur la manière de recueillir, de conserver et d'envoyer les objets d'histoire naturelle : rédigées sur l'invitation de M. le Ministre de la marine et des colonies*, Paris, impr. de L. Martinet, 1860, p.8.

¹³² *Ibid*, p.9.

¹³³ *Ibid*, p.10.

¹³⁴ GOODY Jack, « Chapitre 4 : Écriture et classification ou l'art de jouer sur les tableaux » dans *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éditions de Minuit, 1978 p. 108 à 139.

¹³⁵ *Ibid*.

ornement, tabala etc. Ce traitement particulier limite la singularité ainsi que les informations accompagnant les objets rendant dès lors difficile leur compréhension lorsqu'ils sont sortis de leur contexte. De plus, cette technique de classement est un outil de compilation qui s'apparente à un médium « mobile immuable », concept développé par Bruno Latour¹³⁶. En effet, le tableau, dans notre contexte précis, est un mode d'énonciation qui permet d'organiser la connaissance et de la transmettre depuis un espace lointain et inconnu vers un centre de calcul, dans notre cas il s'agit de Paris, capitale et centre de l'administration coloniale. Le tableau constitue un vecteur qui doit compiler toutes les informations disponibles sur ces objets afin de parvenir à leur mise en valeur une fois arrivés dans les musées français. Il est cependant possible de constater que cet outil est à l'image de l'intérêt colonial français pour ces objets : il consacre leur statut de biens culturels artistiques, ethnographiques et historiques mais limite leur compréhension en raison du peu d'importance accordée aux espaces qu'ils sont censés représenter.

Paris, en tant que centre de la production savante et de sa diffusion produit un système de normalisation des pratiques scientifiques dans les colonies dès le XVII^e siècle¹³⁷. L'étiquetage est un geste largement utilisé par les explorateurs, botanistes, naturalistes ou tout scientifique qui se rend sur le terrain pour collecter dès la fin du XVIII^e siècle. Le mode d'emballage des objets, tout comme l'étiquetage sont intéressants à étudier car ils témoignent de pratiques communes initialement adoptées par les explorateurs puis diffusées tout au long du XIX^e siècle chez tous les acteurs de l'expansion coloniale européenne. L'apposition d'une étiquette intervient dans le procédé de « collecte des lieux »¹³⁸, c'est-à-dire le processus qui tend à échantillonner le terrain exploré. L'étiquette se retrouve particulièrement en minéralogie, où elle doit permettre la compréhension des échantillons une fois sortis de leur contexte. Ce marquage est nécessaire à l'entendement des objets à leur arrivée en France et fournit toutes les informations nécessaires à leur appréhension.

La bonne conservation et transport des objets est l'une des grandes préoccupations des naturalistes en métropole. Les instructions d'emballage et de mise en caisses ont également été diffusées par le biais de manuels, produits à Paris centre de contrôle et de normativité des activités savantes. Parmi ceux-ci nous pouvons à nouveau évoquer le manuel à destination du

¹³⁶ LATOUR Bruno, « Chapitre 6 : les centres de calculs » dans *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*, traduit, Paris, La Découverte, 2005 p. 515 à 557.

¹³⁷ REGOURD François, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Revue d'histoire moderne contemporaine*, Belin, n° 2, 20 juin 2008, p. 121-151.

¹³⁸ SURUN Isabelle, « Chapitre 7 : l'enquête, la collecte, l'inscription » dans *Dévoiler l'Afrique ? : lieux et pratiques de l'exploration (Afrique occidentale, 1780-1880)*, Paris, France, Éditions de la Sorbonne, 2018 p. 221-253.

personnel des colonies édité en 1860 qui énonce l'usage de différentes caisses en fonction de leur contenu. Les caisses en fer blancs, bien scellées sont conseillées :

Aussitôt que les objets [...] auront été placés dans les caisses, il faudra fermer les caisse le mieux qu'il sera possible, et les goudronner sur toute la surface, de manière que ni l'air ni l'humidité ne puisse y pénétrer¹³⁹.

Une autre de ces publications sont les *Instructions générales aux voyageurs* publiés en 1875, elles énoncent l'utilité des caisses en fer blanc pour toute collecte botanique ou minéralogique en raison des bonnes conditions de conservations qu'elles présentent¹⁴⁰. Les différents outils et méthodes évoqués dans les textes normatifs précédents sont repris par les membres de la commission de Kayes :

Les bijoux [...] ont été catalogués et étiquetés puis emballés dans des caisses en fer blanc, qui, après avoir été soudées, ont été renfermées dans des caisses en bois, ces dernières ont été scellées¹⁴¹.

La bonne application des pratiques d'emballage est contrôlée par la seconde commission formée à Paris dont le rôle est de vérifier la conservation des objets après le voyage, cela passe par une analyse du mode de conditionnement. Ce dernier est approuvé : « extérieur intact, double caisse en zinc soudée de l'intérieur »¹⁴². Il n'en est pas de même pour un autre groupe de bijoux provenant de la Côte d'Or « la caisse n'est fermée qu'au moyen d'un simple carton maintenu par une ficelle »¹⁴³.

Le nombre d'objets prélevés à Ségou est considérable, sont expédiés, entre autres, cent-deux bijoux et quatre-cent-quatre-vingt-sept manuscrits. La totalité des bijoux envoyés à Paris correspond au poids de presque treize kilogrammes, les inventaires laissent transparaître la similitude de certains modèles envoyés en plusieurs exemplaires. On retrouve par exemple onze bracelets, onze colliers, cinq parures¹⁴⁴. Cette profusion d'objets témoigne d'un souci d'exhaustivité qui se développe chez les collecteurs européens à la fin du XIX^e siècle. Ce

¹³⁹ *Instructions pour les voyageurs et les employés dans les colonies sur la manière de recueillir, de conserver et d'envoyer les objets d'histoire naturelle, op. cit, p.10.*

¹⁴⁰ SURUN Isabelle, « Chapitre 7 : l'enquête, la collecte, l'inscription » dans *Dévoiler l'Afrique? : lieux et pratiques de l'exploration (Afrique occidentale, 1780-1880)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018 p. 221-253.

¹⁴¹ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Procès-verbal de visite et de classement des objets d'or et d'argent provenant de Ségou, 30 mai 1890.

¹⁴² *Idem.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*

mouvement est annonciateur de la généralisation de la « loi des séries » dans les musées ethnographiques au début du XX^e siècle.

Des pratiques sont ainsi partagées par les explorateurs, les naturalistes et les militaires qui s'appliquent à suivre des protocoles afin d'organiser le mieux possible le fruit d'une expédition réussie. Ce détail et cette minutie permettent de donner une légitimation scientifique à la démarche. Il s'agit également de présenter sous leur meilleur jour des objets qui subissent un nouvel examen par une seconde commission formée par d'éminents experts à Paris.

La deuxième commission est formée le 17 décembre 1890 à Paris et doit également procéder au classement des bijoux ainsi qu'à celui des objets divers provenant de Ségou¹⁴⁵. Le groupe vérifie le contenu des caisses, en le comparant au procès-verbal établi à Kayes. Le mot « récolement » est employé pour qualifier le procédé de vérification, c'est-à-dire une méthode de pointage systématique conformément à un acte qui fait force de loi. La commission prescrit également un test de l'or qui doit être effectué afin de confirmer la valeur des objets, ce test est réalisé à partir de prélèvements, organisés par le compte-rendu de séance. Le 3 mars 1891, les experts délivrent leur classement définitif en reprenant les caractéristiques dessinées par la commission de Kayes, c'est-à-dire l'intérêt artistique, historique et ou ethnographique du butin. Cette typographie a été définie par Louis Archinard, un capitaine d'artillerie de Marine, un pharmacien de la Marine ainsi qu'un aide commissaire colonial.

L'établissement de commissions chargées de trier, étiqueter, emballer et établir le sort du butin de guerre ne semble pas être propre au « trésor de Ségou ». Il semblerait que ce soit une pratique partagée dans l'espace colonial français qui accompagne les pillages ou butin de guerre français. Nous avons, en effet, pu constater des similitudes de traitement des objets pris lors du sac du Palais d'Été le 7 octobre 1860. Les Anglais et les Français se sont empressés de mettre en place une commission mixte, composée de trois commissaires ressortissants de chaque pays pour trier, chargée de séparer équitablement et choisir ce qui devait être expédié en Europe, à la différence que ces objets étaient destinés à la collection privée de l'impératrice Eugénie et non pas aux musées nationaux¹⁴⁶.

Cette pratique, qui semble courante dans l'empire colonial, met en lumière l'existence d'individus dont le rôle a été de classer, nommer et légitimer des trésors étrangers à destination de la France. Il convient dès lors d'analyser les compétences mises en avant par

¹⁴⁵ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Première séance de la commission chargée de l'examen des bijoux et objets divers provenant du Soudan, 17 décembre 1890.

¹⁴⁶ BAZANCOURT César Lecat, *Les expéditions de Chine et de Cochinchine d'après les documents officiels. Partie 2 / par le Bon de Bazancourt*, Paris, Amyot, 1861-1862.

chaque acteur afin de comprendre quelles sont les implications sous-jacentes du classement des objets de Ségou.

II) Les acteurs

La recherche de légitimité et de valeur du « trésor de Ségou » est en partie construite par les acteurs qui ont gravité autour. Certains ont fait usage de compétences scientifiques, d'autres ont agi à titre d'informateurs et ne transparaissent qu'en creux dans les sources étudiées. L'avenir du « trésor de Ségou » est modelé par ce que les militaires de l'expédition de 1890 en comprennent, c'est eux qui confèrent son sens au butin de guerre. En première ligne on retrouve les conceptions de Louis Archinard, sa vision du Soudan, des populations et des espaces qu'il conquiert, nous reviendrons ultérieurement sur cette question. Les membres de l'artillerie de Marine ont également servi le projet de muséification du « trésor de Ségou ».

Les militaires sont en première ligne dans l'examen du trésor. Ces derniers mobilisent des compétences pour procéder à son traitement. Comme évoqué précédemment, le corps expéditionnaire français est mis à profit dans la collecte scientifique d'objets. Le manuel de 1860 met un point d'honneur à saluer l'importance de leurs contributions. Il est en effet possible d'y lire les mots suivants :

Nous adressons ici nos remerciements à tous ceux qui ont déjà enrichi des fruits de leurs recherches, notamment à MM. les officiers de marine, dont plusieurs ont mis à profit, avec autant de zèle que d'intelligence, les occasions que leur carrière présente si fréquemment.¹⁴⁷

Leur établissement pendant de longs mois dans les colonies et leur connaissance du terrain permettent aux militaires d'être un rouage essentiel de la collecte mise en place par l'administration coloniale puis par les musées d'histoire naturelle et d'ethnographie.

La première commission mise en place pour analyser le « trésor de Ségou » est hétéroclite et fait apparaître le rôle de différents organes de l'armée. Un télégramme arrivé le 10 juin 1890 au cabinet du ministre des Colonies annonce que l'estimation exacte de la valeur du trésor était difficile car les objets étaient couverts d'oxyde et de terre. Il est mentionné que certains objets ont été reconnus en cuivre ou en alliage grâce à une expertise réalisée par un

¹⁴⁷ *Instructions pour les voyageurs et les employés dans les colonies sur la manière de recueillir, de conserver et d'envoyer les objets d'histoire naturelle, op. cit, p.8.*

pharmacien qui a essayé les métaux¹⁴⁸. Ces tests ont été réalisés par Monmoine, un pharmacien de 2^e classe de la Marine¹⁴⁹. Il peut paraître étonnant qu'une commission réunie pour expertiser un trésor compte parmi elle un pharmacien. Les pharmaciens ne sont pas uniquement destinés à soigner ou à s'occuper de la santé du corps expéditionnaire, ces acteurs ont pu avoir un rôle important dans les expéditions militaires et, de manière plus large, dans les explorations coloniales car ils concentrent de nombreuses connaissances. Le pharmacien, à partir du milieu du XIX^e et durant toute la période coloniale, est souvent mis à contribution sur le terrain en raison de ses compétences en chimie et en biologie. C'est un acteur polyvalent qui a joué un rôle clé lors de la création de mines afin d'analyser les minerais présents dans le sol¹⁵⁰. Dans le cas du « trésor de Ségou », l'expertise biochimique de Monmoine lui confère un rôle central d'identification des matériaux et donc de la valeur de la prise. Cet exemple démontre que l'entreprise coloniale de muséification du « trésor de Ségou » s'appuie sur des connaissances scientifiques particulières et met à profit un corps de métier souvent sollicité dans les missions de prospections coloniales, que celles-ci soient scientifiques ou économiques.

Un autre membre de la première commission doit également être mentionné afin de comprendre la structure rationnelle et organisée donnée au procès-verbal et aux tableaux qui l'accompagnent (tels que mentionnés ci-dessus). Il s'agit de Bellenger qui est le capitaine d'artillerie de Marine, ce grade nous indique que le capitaine est un ancien élève de l'Ecole Polytechnique ce qui signifie qu'il a reçu un enseignement secondaire d'excellence et une formation principalement centrée sur les sciences, en particulier les mathématiques¹⁵¹. C'est probablement ce personnage qui a orchestré la pesée systématique des objets puis leur consignation en tableau et la rédaction du procès-verbal, organisé de manière cartésienne.

Les sources produites par les personnalités et entités coloniales tendent à mettre en avant l'action des militaires. Nous savons cependant, aujourd'hui que de nombreuses entreprises coloniales qu'elles soient scientifiques, commerciales ou militaires, n'auraient pu être réalisées sans l'aide d'intermédiaires africains¹⁵². Ces derniers sont difficiles à étudier puisqu'ils ne

¹⁴⁸ FR ANOM 21 COL 9, Sénégal 1890, Registres des télégrammes « arrivée » du ministre des Colonies, 10 juin 1890.

¹⁴⁹ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Procès-verbal de visite et de classement des objets d'or et d'argent provenant de Ségou, 30 mai 1890.

¹⁵⁰ BONNEMAIN Bruno, « Colonisation et pharmacie (1830-1962) : une présence diversifiée de 130 ans des pharmaciens français », dans *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, n° 359, 2008, p. 311-334.

¹⁵¹ D'ANDURAIN Julie, « Formation et sélection des artilleurs de marine à Polytechnique. Approche prosopographique du corps des bigors (1870-1910) », dans *Revue historique des armées*, Service historique de la Défense, n° 271, 2013, p. 20-32.

¹⁵² CHRETIEN Jean-Pierre, « Les premiers voyageurs étrangers au Burundi et au Rwanda : les « compagnons obscurs » des « explorateurs » », dans *Afrique histoire*, n° 2, 2005, p. 37-72.

transparaissent que ponctuellement dans les sources. Nous souhaitons mettre l'accent sur les acteurs africains qui ont contribué à ce que le trésor soit découvert et qui ont également fourni des informations sur son contenu afin de compléter les inventaires. La découverte et la compréhension des objets ont été facilitées par des acteurs locaux dont l'aide a été sollicitée par les militaires coloniaux.

Le Commandant supérieur insiste dans son rapport sur le rôle des officiers dans l'encadrement de la fouille, ce sont eux qui semblent présider aux recherches du trésor¹⁵³. Toutefois, un extrait de dépêche rédigée par Louis Archinard affirme que les fouilles ont été dirigées par un certain Sadi Yagué¹⁵⁴. Les seules informations que nous avons réussi à obtenir sur ce personnage sont contenues dans cet extrait, nous n'avons pas trouvé de mention de cet homme dans d'autres sources conservées aux Archives nationales d'Outre-mer (ANOM). Sadi Yagué est décrit comme « ancien homme de confiance d'Ahmadou » et semble être mieux renseigné que le propre fils d'Ahmadou : « deux à trois cent mille francs d'or dont Madani ignorait, paraît-il, lui-même l'existence »¹⁵⁵. El Hadj Umar et son fils Ahmadou étaient tous deux entourés de conseillers, de diplomates devant assurer la continuité des relations diplomatiques avec la France, avant la naissance d'un conflit ouvert. Ces ressortissants toucouleurs parlaient le français et étaient envoyés comme émissaires auprès des représentants français à Kayes, Bakel ou encore à Saint-Louis. Sadi Yagué semble avoir été très proche de l'empereur toucouleur car il connaissait l'emplacement du trésor ce qui nous indique son éminence. L'homme est présenté comme s'étant rallié à la cause des Français sans que soit précisé si cela fut volontaire ou sous la menace. On peut imaginer que ce soit la même personne, ou un autre Toucouleur présent sur place qui a renseigné les français en particulier sur le contenu des livres arabes et de la correspondance trouvés sur place puisque leur contenu est décrit dans les inventaires. Le même extrait de dépêche mentionne :

J'ai les drapeaux donnés par El-Hadj au Toro [...] ; quantité d'objets historiques ou curieux, toute la bibliothèque de Ségou, soit environ deux mille kilogrammes de livres arabes ; la correspondance d'Ahmadou à son fils, où, dans l'une des dernières lettres, il lui recommande d'agir comme un homme intelligent et de gagner notre amitié, en attendant qu'il soit prêt, avec son concours, à nous détruire¹⁵⁶.

¹⁵³ ARCHINARD Louis, *Le Soudan français en 1889-1890*, op. cit.

¹⁵⁴ *Extraits des dépêches du Commandant supérieur du Soudan dans le Bulletin de la société de géographie commerciale de Bordeaux*, 7 juillet 1890 p. 354.

¹⁵⁵ *Ibidem*.

¹⁵⁶ *Ibidem*.

Très peu de militaires maîtrisent les langues locales à la fin du XIX^e siècle, si certains comprennent quelques mots de bambara, la connaissance de l'arabe est extrêmement rare. Les relations avec l'empire toucouleur se font donc essentiellement à l'aide d'intermédiaires locaux, de différentes origines, qui traduisent les correspondances mais également les entrevues orales. Les travaux d'Yves-Jean Saint Martin sur la diplomatie franco-toucouleur aborde rapidement la question de ces « hommes à la fois instruits et bien disposés à l'égard des français »¹⁵⁷. Parmi ceux-ci certains sont assez connus des gouverneurs coloniaux français :

Boubakar Saada, que nous retrouverons dans une autre mission diplomatique en 1880-81, et Ahmadou Coumba, ancien élève de l'École des Otages et futur interprète de la colonne Borgnis-Desbordes en 1882-83. L'un et l'autre parlent couramment le français¹⁵⁸.

Il existe de nombreux clichés photographiques sur lesquels apparaissent ces interprètes wolofs, toucouleurs, bambaras. Nous avons découvert plusieurs albums dans lesquels il est possible de retrouver ces intermédiaires toucouleurs qui ont pu accompagner ou rendre possible la percée coloniale française dans la région de Ségou. La mission Borgnis-Desbordes (1881-1883) a fait l'objet d'un album composé de cinquante photos, dont plusieurs d'hommes toucouleurs que l'on peut identifier grâce à la mention de leur nom. Parmi ces dernière nous avons trouvé une photographie de Boubakar Saada, précédemment cité.

La mention du nom et du prénom de ces acteurs nous renseigne sur l'importance qu'ont pu avoir les interprètes dans l'entreprise coloniale et la forme de reconnaissance que ceux-ci ont acquis. En effet, ce sont les seuls personnages africains, hormis les personnages politiques éminents, qui apparaissent sur les photos avec ces mentions. Nous ne sommes malheureusement pas parvenus, pour l'instant, à retrouver de clichés de Sadi Yagué.

¹⁵⁷ SAINT-MARTIN Yves, *L'Empire toucouleur et la France. Un demi-siècle de relations diplomatiques. (1846-1893)*, Dakar, 1967, p. 145-146.

¹⁵⁸ *Ibidem*.



Boubakar Sacta (ambassadeur du roi de Ségou), 1881-1882 ¹⁵⁹

Les proches des chefs toucouleurs sont donc connus des Français qui ont souvent eu affaire à eux lors d'entrevues ou d'échanges épistolaires. Comme nous l'avons déjà évoqué, nous n'avons aucune autre information concernant Sadi Yagué, nous pouvons cependant déduire que celui-ci fait partie d'une élite lettrée proche du pouvoir qui maîtrise le français. L'homme a ainsi pu traduire en français la correspondance arabe d'Ahmadou en français à Louis Archinard afin que ce dernier prenne connaissance de son contenu. De plus, le bulletin

¹⁵⁹ FR ANOM 8Fi560/30 *Boubakar Sacta (ambassadeur du roi de Ségou)*, Album des missions Borgnis-Desbordes au Soudan, BORGNIS-DESBORDES Gustave, photographie, Tirage albuminé 23x16, ANOM, 1881-1882.

d'expédition des objets en direction de la France précise le sujet de chaque ouvrage pris par les militaires français :

Vingt-neuf Corans
Cent vingt-quatre livres religieux
Quatre-vingt-dix-huit livres de Droit
Douze livres d'Histoire
Douze livres de Sciences
Quatre recueils de chansons
Une méthode de chant ...¹⁶⁰

Cette liste détaillant les catégories des livres, feuillets et manuels a dû être construite en collaboration avec Sadi Yagué ou toute autre personne lisant, parlant la langue arabe et le français ou ayant eu connaissance de la collection que renfermait la bibliothèque d'Ahmadou. Les Français n'ont pas pu à eux seuls percer les secrets de ces manuscrits, dont les plus vieux datent du XVI^e siècle. Ainsi, des informateurs africains ont été essentiels à la compréhension relative du trésor et ont joué un rôle important dans son agencement.

Comme évoqué rapidement précédemment, Paris en tant que capitale de l'empire colonial français, est un centre de collecte d'information et détient le monopole de l'expertise en matière scientifique. C'est en son sein qu'un troisième groupe d'experts légitimes acte la réception du trésor ainsi que son authentification. Il nous semble intéressant d'interroger le rôle de ce dernier cercle parisien dans le processus de muséification du « trésor de Ségou ». Nous souhaitons revenir sur la notion d'expertise afin de démontrer que cette dernière couronne l'entreprise d'Archinard en consacrant l'importance du « trésor de Ségou » au sein de l'entreprise coloniale.

L'expertise repose sur plusieurs piliers tels qu'explicités par Isabelle Backouche : « l'expérience acquise, la reconnaissance institutionnelle, le rapport au pouvoir politique, la maîtrise des savoirs ou, encore, la revendication d'une proximité avec le “monde indigène” observé »¹⁶¹. Le « trésor de Ségou » comporte différents objets dont il convient de déterminer s'ils présentent réellement un intérêt artistique ou historique comme présenté dans les observations de la première commission de Kayes¹⁶². La deuxième commission passe donc au crible les livres, tambours, curiosités et également les bijoux. Ces derniers présentent un autre

¹⁶⁰ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Bulletin d'expédition émis au poste de Kayes.

¹⁶¹ BACKOUCHE Isabelle, « Devenir expert », dans *Geneses*, Belin, n° 1, 2008, p. 2-3.

¹⁶² ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Tableau n° 1 classant et triant les divers objets provenant de Ségou, 30 mai 1890.

enjeu sous-jacent, sur lequel nous reviendrons, qui est celui de connaître le titre des bijoux d'or et d'argent afin de juger de la préciosité des artefacts.

Pour répondre à ces interrogations, le sous-secrétaire d'Etat au Colonies, c'est-à-dire le ministre, décide le 22 août 1890 d'instaurer une commission très hétéroclite destinée à analyser les points évoqués ci-dessus. C'est un membre de l'administration coloniale, M. Picanon, inspecteur de première classe des colonies, qui compose le groupe. Le fait que les personnalités soient désignées par l'administration coloniale démontre une reconnaissance institutionnelle de ces acteurs qui ont été choisis en raison de leurs compétences particulières. Cette mission a lieu dans le cadre d'une réunion privée, où seuls sont conviés les experts afin d'éviter l'intrusion d'un regard extérieur profane. Cette dimension est soulignée dans la lettre d'un des membres :

Je serais d'avis que nous nous réunissions la prochaine fois dans un local où nous pourrions dire le bien et le mal sur les questions que nous avons à traiter sans que d'autres personnes ne soient mises au courant des décisions que nous prendrons et pourquoi nous les prendrons.¹⁶³

Deux personnages ont pour rôle principal d'analyser la qualité des bijoux mais sur des plans différents : artistique et pécuniaire. Frédéric Boucheron, tout d'abord, est choisi en tant qu'expert bijoutier. Ce dernier est né en 1830 et mort en 1902, il fonde en 1858 une grande bijouterie place Vendôme. Il est également président du syndicat de la bijouterie, joaillerie et de l'orfèvrerie. Il fut le premier bijoutier à obtenir la légion d'honneur en 1900. Il est intéressant de constater que l'homme a déjà des contacts relatifs avec les colonies puisqu'il utilise pour monter ses bijoux des pierres venues des quatre coins du globe ou encore de l'ivoire¹⁶⁴. Le bijoutier participa à de nombreuses expositions universelles, en particulier celle de 1867 où son travail fut très remarqué. On retrouve dans son travail des inspirations provenant des espaces coloniaux, en particulier des motifs de tortue ou encore des têtes de lions¹⁶⁵. Frédéric Boucheron est donc un éminent personnage de la bijouterie française dont la renommée est internationale.

Ce dernier, par un courrier du 11 décembre 1890 se met à disposition de la commission pour l'« examen des cadeaux faits par les chefs indigènes des rivières du Sud du Sénégal »¹⁶⁶. Cette désignation peut sembler ambiguë mais il n'est pas possible de vérifier si ce sont les informations communiquées par le ministère des Colonies ou s'il s'agit juste de la

¹⁶³ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, lettre de M. Boussingault à M. Picanon, 24 janvier 1991.

¹⁶⁴ THIERY Clément, « BOUCHERON The First Jeweler on the Place Vendôme », dans *France-Amérique*, France-Amérique, n° 4, 2019, p. 38-45.

¹⁶⁵ VEVEUR Henri *La bijouterie française au XIXe siècle (1800-1900)*, 1906.

¹⁶⁶ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, lettre de F. Boucheron à M. Picanon, 11 décembre 1890.

méconnaissance du bijoutier de l'étude portant sur le « trésor de Ségou ». La présence de Boucheron semble plutôt symbolique puisque son opinion ou en tout cas son expertise ne transparaît pratiquement pas dans les comptes rendus d'assemblée. On imagine cependant qu'il a contribué à estimer la valeur artistique des bijoux puisque l'homme était connu pour le caractère esthétique et fantaisiste de ses créations. Boucheron est éclipsé par un autre personnage dont l'expertise se manifeste par une approche scientifique décrite avec des chiffres.

Le personnage qui semble avoir le plus de poids dans le sort qui doit être accordé au « trésor de Ségou » est un certain Boussingault inspecteur de la garantie au sein de l'administration des monnaies et des médailles. Ce technicien est mandaté par la commission pour effectuer des tests afin que soit vérifié le titre des objets, c'est-à-dire mesuré la pureté des métaux composant les bijoux¹⁶⁷. Des prélèvements sont effectués sur les objets et confiés à M. Boussingault « pour essai »¹⁶⁸. Ces tests, requérant du matériel, qui ne peuvent être réalisés immédiatement et nécessitent un déplacement des objets vers le laboratoire au sein de l'administration des monnaies et des médailles. Le détail des expériences réalisées ainsi que de l'examen approfondi des caractéristiques physiques des objets est compilé dans le dossier concernant les objets de Ségou conservé aux ANOM. Le détail de l'analyse est minutieux, on y retrouve des termes savants propres au vocabulaire de l'orfèvrerie :

Les autres pièces que je considère plutôt comme pièces d'orfèvrerie sont faites dans le genre filigrane avec cette différence qu'elles sont coulées dans des moules très habilement faits se composant souvent de pièces agrafées ensembles et non soudées. Elles sont certainement soudées car on voit dans la partie intérieure et non ouvragée des différences dans les épaisseurs de l'alliage¹⁶⁹.

Les notes laissées par Boussingault sont détaillées et difficilement accessibles pour des profanes en raison des termes utilisés mais également des procédés décrits. L'expert cherche à déterminer avec quelles techniques ont été réalisés les bijoux et les pièces d'orfèvrerie. Un vocabulaire spécifique est mobilisé : estampage, soudure, brunissage, martelage etc. Le processus de recherche scientifique est complètement décrit, le lecteur peut suivre les questionnements du professionnel qui trouve un intérêt particulier à ces bijoux puisqu'il s'interroge : « comment des feuilles d'alliage aussi minces et par quels procédés sont-elles

¹⁶⁷ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Première séance de la commission chargée de l'examen des bijoux et objets divers provenant du Soudan, 17 décembre 1890.

¹⁶⁸ *Ibidem*.

¹⁶⁹ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Notes sur les bijoux de Ségou produites par M. Boussingault

obtenues seraient des renseignements bons à avoir et intéressants »¹⁷⁰. M. Boussingault fait donc part de l'avancée de ses recherches tout en étant conscient du fait qu'il ne pourra pas entièrement percer les secrets des bijoux car il ignore tout de leur processus de création.

Cette série d'examens est ensuite communiquée à la commission qui reproduit les calculs et résultats obtenus pour connaître le grammage et de l'or et de l'argent des bijoux de Ségou dans son compte-rendu. L'avis de Boussingault est prééminent : « M. Boussingault pense que les objets de Ségou devraient seuls être conservés »¹⁷¹.

La deuxième commission organise donc un examen approfondi des bijoux afin de valider ou non les intuitions émises par les experts « de campagne » du Soudan occidental. L'intervention d'un spécialiste des monnaies et des matériaux précieux permet d'authentifier le trésor et de lui conférer une valeur selon des critères européens : la pureté de l'or et de l'argent. L'analyse des artefacts porte finalement plus sur la préciosité matérielle de l'objet que sur sa dimension artistique.

Un dernier personnage apporte une dimension solennelle à cette réunion de spécialiste, c'est Émile Molinier attaché de conservation au Musée du Louvre spécialiste des objets du Moyen Âge et de la Renaissance. Le musée du Louvre fût le premier lieu de conservation des objets collectés à la fin du XVIII^e siècle. Toutefois, est créé en 1878 dans la continuité de l'exposition universelle qui a lieu à Paris, le Musée du Trocadéro pour accueillir des objets ethnographiques « extra-européens ». Cette création marque l'instauration d'une dichotomie dans la conception muséale française : musée d'Art (incarné par le Louvre) et musée à vocation ethnographique. Différentes entités muséales ont été créées pour accueillir les collections extra-européennes entre la fin du XVIII^e siècle et l'ouverture en 2006 du musée du quai Branly. L'histoire de ces établissements ainsi que de leur personnel peut contribuer à mieux comprendre la perception et la re-sémantisation des objets africains.

Les bijoux de Ségou sont dès leur arrivée à Kayes considérés par les observateurs comme des objets d'Art, cela peut paraître étonnant puisqu'une grande partie des objets envoyés en France sont plutôt désignés sous l'appellation de « curiosités ». Cette dimension artistique peut expliquer la présence d'un conservateur du Louvre qui, rappelons-le, ne présente aucune connaissance en « art extra-européen » (bien que cette catégorie n'existe pas encore réellement à la fin du XIX^e siècle) si ce n'est une spécialisation sur les objets en ivoire produits en Europe. Molinier est censé incarner de manière plus large le regard muséal parisien afin

¹⁷⁰ *Ibidem.*

¹⁷¹ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Première séance de la commission chargée de l'examen des bijoux et objets divers provenant du Soudan, 17 décembre 1890.

d'avaliser ou non le dépôt des bijoux à l'Exposition permanente des Colonies. Ce n'est qu'à défaut que les objets pourraient aller au musée Ethnographique du Trocadéro :

L'Exposition permanente des Colonies lui a paru naturellement désignée pour les recevoir ; mais dans le cas où, faute de locaux, l'Exposition des Colonies ne pourrait pas leur donner l'hospitalité elle proposerait de les remettre au Musée ethnographique du Trocadéro qui possède déjà des collections de même nature¹⁷².

Cette deuxième commission nous permet de comprendre par quels mécanismes sont triées les collections provenant des colonies françaises. Ce tri repose sur l'avis d'expert, désigné par l'administration coloniale en raison de leur renommée ou de leurs compétences afin d'apporter une authentification aux objets, déterminer leur vraie valeur. Ce processus est organisé selon des critères européens de rationalité, de valeur esthétique et historique qui conditionnent les objets dès leur arrivée en France. Il est intéressant de constater que ce processus se fait en collaboration plus ou moins étroite avec les représentants d'institutions muséales. Dans le cas du « trésor de Ségou », l'institution muséale n'est pas commanditaire des objets, elle se trouve plutôt être le destinataire et le lieu d'exposition d'une politique voulue par l'administration coloniale.

Nous avons ainsi tenté de démontrer que la prise d'un butin de guerre est en premier lieu décidée et menée par le corps militaire colonial. La prise est rapide et systématique, elle accompagne la victoire militaire sur Ségou. Cette première étape est réalisée de manière relativement anarchique et arbitraire. Toutefois, des acteurs locaux sont sollicités car ils connaissent les lieux ainsi que les objets et permettent aux militaires français d'appréhender ces derniers. Certains corps coloniaux, comme les pharmaciens, sont mis à profit pour le bon déroulement de l'entreprise coloniale car ils détiennent des savoirs particuliers qui permettent de légitimer la collecte, de lui donner un aspect plus scientifique. Il existe une appropriation des codes scientifiques de la collecte par les militaires qui tentent d'objectiver la prise du butin par l'utilisation de méthodes comme l'inventaire, l'étiquetage ou encore le conditionnement des objets. Il s'agit également de montrer que la collecte s'articule entre les colonies et un centre, Paris, qui recueille et concentre les artefacts. Le rôle de la capitale est central puisque c'est en son sein que les experts authentifient le « trésor » de Ségou afin d'estimer si celui-ci mérite sa place dans un musée français. Ces différentes étapes nous permettent de comprendre

¹⁷² ANOM FR SOUD 1 2 BIS Commission chargée d'examiner et de classer les bijoux et objets rapportés de Ségou, 17 mars 1891.

le processus mis en place pour extraire les objets de leur contexte pour les envoyer en métropole. Nous pensons que la muséification du butin de guerre est, à la fin du XIX^e, majoritairement organisée par l'administration coloniale en métropole. Le musée est le lieu d'accueil et de mise en valeur des objets mais il n'est pas encore le commanditaire de ces collections, dans ce sens les institutions muséales se trouvent être un outil de la politique coloniale générale. Nous avons montré que les objets du « trésor de Ségou » sont transportés avec des informations sommaires, leur dénomination et leur poids, ce qui permet, en partie de comprendre le caractère hermétique que ceux-ci acquièrent une fois muséifiés. Nous souhaitons désormais nous intéresser à la figure de Louis Archinard, commandant supérieur de l'expédition de Ségou afin de comprendre le rôle de ce personnage dans l'exportation du trésor de Ségou.

Chapitre 4 : Archinard, l'artisan du Soudan français

Nous avons démontré précédemment que les acteurs militaires de l'expansion coloniale s'emparent des méthodes scientifiques qui se développent à cette époque pour explorer le continent africain. Au Soudan français, c'est Louis Archinard qui les met en œuvre.

Cette partie du développement s'intéresse à la figure de Louis Archinard qui s'impose encore aujourd'hui comme le principal acteur de la conquête et de l'organisation du Soudan colonial. Il s'agit d'explicitier son parcours, sa formation militaire mais également ses intérêts pour la géographie et l'ethnographie. Nous souhaitons montrer qu'il suit un parcours « classique » pour son époque et qu'il s'insère dans un mouvement général de militaires français cherchant à mettre en valeur leur action dans les colonies. Nous montrerons également comment Archinard a contribué à façonner de manière durable l'image du Soudan en métropole, notamment par l'envoi d'objets dans les musées en France et les publications qui accompagnent l'expansion coloniale dans la région. De plus, il existe chez ce personnage une volonté d'assurer sa postérité et de s'inscrire dans la grande famille des conquérants coloniaux français.

Pour se faire, nous utiliserons les archives que nous avons consultées au Service historique de la Défense, aux Archives nationales d'Outremer et au musée du Quai Branly. Nous nous appuierons également sur l'ouvrage de Martine Cuttier *Portrait du colonialisme triomphant, Louis Archinard 1850-1932*, faute d'avoir pu nous rendre au Centre d'Histoire et d'Études des Troupes d'Outre-Mer en raison de la situation sanitaire due au Covid-19¹⁷³.

¹⁷³ CUTTIER Martine, *Portrait du colonialisme triomphant : Louis Archinard, 1850-1932*, France, Lavauzelle, 2006.



Louis Archinard en 1891¹⁷⁴

¹⁷⁴ *Louis Archinard en 1891*, photographie, tirage albuminé collé sur carton, 12 x 16,5, ANOM, FR ANOM 8Fi121a/781891.

I) Cursus honorum : un colonial inséré dans les réseaux

Le Service historique de la Défense conserve tous les dossiers de carrière des militaires français. Ceux-ci se composent d'un état des services qui réunit toutes les campagnes auxquelles a pris part la personne concernée ainsi que des documents en liens avec sa carrière. Ces documents connexes sont nombreux dans le dossier de Louis Archinard et nous disent beaucoup de son entreprise coloniale.

Il est nécessaire de revenir sur les différentes étapes qui ont rythmé la formation d'Archinard. Celles-ci sont relativement classiques mais nous permettent de comprendre plus largement la manière dont se forment les militaires qui sont également des administrateurs coloniaux. Nous avons déjà mentionné la formation à l'Ecole Polytechnique, institution d'excellence qui vise à former des ingénieurs d'Etat. Cette école, comme l'explique Martine Cuttier, met en avant une formation à la fois militaire et scientifique pour former des fonctionnaires au service de l'Etat¹⁷⁵. Les militaires qui sortent de cette formation sont prédestinés aux hauts commandements. Louis Archinard la fréquente de 1868 à 1870, il y reçoit une formation diversifiée composée de matières scientifiques, comme les mathématiques, l'architecture des travaux publics ou encore la topographie¹⁷⁶. Cela nous permet de comprendre les trois casquettes de Louis Archinard : militaire, administrative et technique. Cette dernière compétence est renforcée par une formation à l'école de pyrotechnie où le futur commandant supérieur du Soudan apprend à fabriquer, entretenir et manier les canons, objets omniprésents dans l'avancée française en Afrique de l'Ouest.

Nous avons repris l'état des services se trouvant dans le dossier portant la côte SHD GR YD 34 afin de comprendre comment Louis Archinard est devenu un acteur important de la politique coloniale française. En 1876, à 26 ans, après s'être formé à Paris puis à Toulon, Louis Archinard part pour la Cochinchine. L'état des services d'Archinard comporte la ligne : « En Cochinchine (en paix) » du 20 mai 1876 au 23 février 1878¹⁷⁷. Ce territoire asiatique est couramment le lieu de formation des jeunes officiers de marine car c'est une colonie en construction où les questions d'organisation politique et de contrôle des populations sont omniprésentes. Ce passage semble être un baptême pour les jeunes polytechniciens qui se destinent à l'entreprise coloniale. Archinard ne participe pas à la guerre, la première année il a

¹⁷⁵ *Op. cit.*, p.41.

¹⁷⁶ *Op.cit.*, p.51.

¹⁷⁷ SHD GR YD 34, état des services

la charge du « fonctionnement des services techniques de l'artillerie »¹⁷⁸. Il gère donc toute la maintenance de l'armement. Martine Cuttier décrit et analyse longuement cet épisode dans son ouvrage. Pour l'auteure, c'est le moment de formation de l'esprit colonial de Louis Archinard. Ce dernier assiste à l'organisation politique d'une colonie en manque de moyens, principalement humains, dans laquelle les marins jouent un rôle essentiel. Une phrase résume l'idée de l'historienne : « Après une première campagne extérieure « en paix », Archinard [...] connaît l'organisation et le fonctionnement du pouvoir exercé par l'élite des marins quand la confusion entre pouvoir et militaire induit une culture de possession, fondement du corporatisme colonial »¹⁷⁹.

Cette confusion nous semble essentielle pour comprendre la politique engagée au Soudan français et pour éclairer la prise du trésor de Ségou. Nous aurions aimé pouvoir approfondir la connaissance de cet épisode cochinchinois pour comprendre si la pratique du butin ou en tout cas de l'accaparement de ressources locales avaient déjà lieu. Il aurait ainsi été possible de comprendre d'une manière plus globale le phénomène de la prise de guerre et son rôle dans la gestion des populations et de la politique coloniale. Nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès aux documents nécessaires. Cependant l'expression « culture de possession » de Martine Cuttier ne nous semble pas anodine et révèle une doctrine coloniale sous-jacente propre aux grandes figures militaires coloniales. Il nous semble que c'est de cette culture de possession que découle la prise du trésor de Ségou, comme une manière d'affirmer la prise sur le territoire mais également de préparer un programme politique pour les populations.

L'autre étape majeure de la formation de Louis Archinard est son départ pour l'Afrique de l'Ouest, est plus précisément pour le Sénégal en 1880. A cette époque, les coloniaux « africains » forment une famille particulière et portent une identité qu'ils revendiquent. En 1880, la colonie est dirigée par le colonel Louis Brière de l'Isle. Ce dernier est nommé haut commandant du Haut-Sénégal le 6 septembre 1880 par décret présidentiel, c'est l'embryon du Soudan français qui se constitue¹⁸⁰. Martine Cuttier écrit que c'est Brière de l'Isle lui-même qui aurait contacté Archinard pour lui demander de le rejoindre, elle ne cite pourtant pas de document l'attestant. Cette démarche témoigne d'une volonté de prendre le jeune marin sous son aile pour le former aux expériences africaines.

¹⁷⁸ CUTTIER Martine, *Portrait du colonialisme triomphant*, op. cit., p.99.

¹⁷⁹ *Ibid*, p.100.

¹⁸⁰ *Ibid*, p.112.

Louis Archinard embarque à Bordeaux le 5 octobre 1880 et arrive à Saint Louis après un voyage de douze jours. Cette fois-ci il n'est pas appelé dans un territoire en paix mais bel et bien pour participer à la campagne militaire de 1880-81 décidée par Brière de L'Isle. Il s'agit d'accroître la colonie vers le Niger en partant de Médine. Les conditions sont donc bien différentes de celles de Saïgon. Louis Archinard est confronté à la navigation difficile le long des fleuves et aux heures de marche sous la chaleur. L'état des services nous informe sur le fait qu'Archinard a participé à toutes les campagnes d'expansion de cette période, destinées à implanter le chemin de fer depuis Kayes jusqu'à Médine. Ainsi de 1880 à 1884 il participe aux quatre campagnes au Sénégal. Ces épisodes lui permettent de se familiariser avec la géographie de la région, le mode de conquête coloniale, les relations à entretenir avec les alliés. De plus, Archinard est nourri par les idées construites par les différents militaires en charge de la conquête du Haut Sénégal : l'avancée vers le fleuve Niger est une évidence, la prise de Ségou est nécessaire. Cette idée est omniprésente dans le récit de Gallieni publié en 1885. Ce récit est le résultat d'une expédition qui a pour but de visiter le territoire, de se rendre à Ségou dans l'espoir de rencontrer Ahmadou et de signer un traité. Le général mentionne les trésors dont regorge la ville et son importance stratégique pour le commerce¹⁸¹.

En 1888, Archinard est nommé commandant supérieur du Soudan et succède donc à Gallieni. Selon Martine Cuttier, les deux hommes ont beaucoup échangé pendant l'été à propos de la politique à adopter pour le Soudan. Gallieni laisse des consignes à Archinard et il est certain que ce dernier a été influencé par l'action de son prédécesseur.

Louis Archinard arrive donc à un moment charnière de l'expansion française en Afrique de l'Ouest. Il baigne dans un esprit de conquête dont l'objectif est d'étendre sur le territoire l'influence française afin de pouvoir installer le chemin de fer, symbole de progrès technique et de développement commercial autour du fleuve Niger. Pour cela, il est nécessaire de neutraliser l'ennemi toucouleur, projet qui anime tous les militaires présents dans les années 1880.

Nous souhaitons également évoquer l'insertion d'Archinard dans d'autres réseaux qui ne sont pas exclusivement militaires. Nous avons remarqué que nombre de ses exploits militaires sont retracés et communiqués dans des bulletins de sociétés géographiques. C'est le cas pour la prise de Ségou dont le récit est publié dans le bulletin de la Société de géographie

¹⁸¹ GALLIENI Joseph-Simon, *Voyage au Soudan français (Haut-Niger et pays de Ségou), 1879-1881 / par le commandant Gallieni*, 1885.

commerciale de Bordeaux¹⁸². Nous n'avons pas directement établi de corrélation entre ces publications et la possible implication ou rapprochement d'Archinard avec ce type de sociétés qui se développent à partir du milieu du XIX^e siècle. En parcourant l'ouvrage de Martine Cuttier nous avons compris que ces publications ne sont pas anodines mais qu'elles traduisent les liens du militaire avec des sociétés de géographie¹⁸³. Louis Archinard est nommé membre d'honneur de la Société de géographie commerciale du Havre, sa ville natale en 1884. Cette société, à travers ses bulletins, publie régulièrement des informations sur la colonisation du Soudan. Martine Cuttier note que le président de la société, dès 1884, souhaite mettre en avant l'activité au Soudan. Cette société publie en 1893 un rapport d'Archinard sur la campagne de 1891-92 et le commandant supérieur y donne également des conférences. Ces liens sont à notre sens très instructifs puisqu'ils démontrent un certain intérêt scientifique chez Archinard ainsi qu'une bonne connaissance des milieux et médiums de soutien à la colonisation. Louis Archinard se constitue un lectorat mais également des supporters qui jouent un grand rôle dans la construction de sa figure en tant que grand représentant de l'action militaire coloniale française.

Ces différents éléments permettent de comprendre la formation des acteurs de l'expansion coloniale française. Ce sont des militaires qui ont suivi des enseignements scientifiques. Louis Archinard est destiné à combattre mais également à organiser les services techniques de l'armement. Sa formation scientifique, son expérience du terrain ainsi que l'accroissement de l'intérêt public métropolitain pour les sciences coloniales contribuent à expliquer l'action d'Archinard au Soudan et l'importance du trésor de Ségou. De plus, il est important de rappeler que les colonies se fondent sur une gestion qui entraîne une confusion entre le pouvoir militaire et le pouvoir administratif, laissant aux militaires la construction de la politique sur place. Cette dernière est très influencée par les individualités des différents acteurs et engendre l'édification de figures fortes qui incarnent l'action française dans les colonies. Enfin, l'accroissement du poids des sociétés de géographie et l'intégration de militaires coloniaux dans celles-ci permettent de comprendre leur rôle dans la documentation des espaces colonisés.

¹⁸² Société de géographie commerciale (Bordeaux) *Bulletin de la société de géographie commerciale de Bordeaux*, 7 juillet 1890, p. 353.

¹⁸³ CUTTIER Martine, *Portrait du colonialisme triomphant*, *op. cit.*, p.423.

II) Façonner le Soudan français

Nous avons exposé le parcours qui conduit Louis Archinard à devenir commandant supérieur du Soudan en 1888. Il s'agit dans cette partie d'analyser son rôle dans la construction de l'image du Soudan en métropole. Nous allons nous intéresser aux outils utilisés par Archinard pour cela. Il s'agira également d'analyser les conséquences de cette construction. En effet, si Louis Archinard est la grande figure militaire de cet espace il a aussi un rôle administratif. Ce rôle fait de lui le principal interlocuteur de la métropole qui filtre le corpus soudanais à destination à la fois de l'administration et du grand public.

La conférence de Berlin a lieu en 1885, c'est le moment du partage de l'Afrique entre les grandes puissances européennes. Cela marque également le début d'une véritable politique étatique de colonisation systématique et d'instauration d'entités administratives durables. Les campagnes françaises se multiplient en Afrique de l'Ouest pour accroître l'influence française. Ces entreprises deviennent plus visibles dans l'espace public et sont mises en avant en métropole. Les militaires coloniaux deviennent donc les sources principales d'informations et d'imaginaire en provenance des colonies. Louis Archinard a conscience de ce rôle, comme l'illustrent la multiplicité des médias qu'il utilise. La presse, les publications et les objets à destination des musées sont les principaux outils de cette construction.

Louis Archinard fait preuve d'une volonté de mettre en valeur la colonie en construction. En plus de ses fonctions, de nombreux documents témoignent d'activités parallèles visant à documenter la conquête du Soudan. Nous en distinguerons deux : la documentation par l'objet et la communication par l'écrit.

Documenter par l'objet

Les objets du trésor de Ségou ne sont ni les seuls objets ni les premiers à être envoyés en France par Louis Archinard. Celui-ci envoie régulièrement des artefacts depuis au moins 1883. Ces envois ont cependant plusieurs modalités. Ils sont parfois destinés au public des musées soit qu'ils soient commandés par les conservateurs de musées soit envoyés spontanément par le commandant supérieur du Soudan. D'autres sont acquis pour sa collection personnelle et envoyés dans son lieu de résidence au Havre. On retrouve des traces de cette pratique avant même que Louis Archinard devienne la figure majeure de la colonie. Nous avons retrouvé un document, auquel nous n'avons pas pu avoir accès, dans le logiciel des archives du

musée du Quai Branly. Elle est datée du 10 juillet 1883. La notice de ce document en décrit le contenu :

Courrier. PJ liste d'objets. Extrait de la lettre du 10 juillet 1883 :

« Vous m'aviez demandé des crânes de la vallée du Niger, j'en ai ramassé deux provenant de guerriers de Samory tués à Bamako le 2 avril dernier, j'ai pris les deux plus dissemblables que j'ai pu trouver, ce doit être des Bambaras de (?) ou des Malinke du Mandingue mais je ne peux affirmer la race. »¹⁸⁴.

Comment interpréter ce document ? Cette lettre est également mentionnée par Martine Cuttier dans son ouvrage¹⁸⁵. C'est une lettre adressée par Louis Archinard à Armand Landrin. Ce dernier a été nommé conservateur du musée d'Ethnographie du Trocadéro en 1879 après avoir été délégué du ministère de l'instruction lors de l'Exposition Universelle de 1878. Il a contribué à la création d'une section française au musée mais il a également participé à la constitution de collections ethnographiques coloniales. Cette lettre nous donne plusieurs informations intéressantes pour notre étude. Tout d'abord, elle nous indique que Louis Archinard est en contact avec un conservateur de musée et ce n'est pas n'importe quel musée mais le récent musée d'Ethnographie qui doit remplir ses galeries d'exposition afin d'attirer des visiteurs. Ce dernier passe littéralement commande au militaire avec des demandes précises.

Cela nous informe aussi sur le trafic de restes humains qui se met en place et qui alimente les études de craniométrie. Cette dernière discipline est mise à profit pour justifier l'entreprise coloniale et la mission civilisatrice européenne dont la fonction est d'élever des peuples jugés inférieurs. Martine Cuttier révèle l'existence d'autres lettres qui témoignent de l'entretien régulier et étroit d'Archinard avec les conservateurs du Trocadéro¹⁸⁶. Dans ces échanges, Louis Archinard est l'acteur de la collecte, c'est lui qui trouve les crânes, les ramasse selon son appréciation. On imagine également qu'il faut procéder au nettoyage, à la conservation ainsi qu'à la mise en caisse de ces vestiges humains. Cela nécessite une organisation particulière, de la création ponctuellement, comme à Ségou, de commissions. A la manière du trésor de Ségou et des gestes que nous avons exposés précédemment, ces lettres démontrent qu'Archinard participe activement à ces pratiques. Il est également probable que ce soit lui qui avance les frais de l'expédition des objets. Il est possible d'imaginer qu'il est ensuite remboursé par l'institution ou qu'il en tire des bénéfices en nature. Nous savons que Louis Archinard n'hésite pas à avancer des frais pour des entreprises permettant de mettre en valeur

¹⁸⁴ MQB DT 1878-1884 sous dossier Archinard cote 562.

¹⁸⁵ CUTTIER Martine, *Portrait du colonialisme triomphant*, op. cit, p.441.

¹⁸⁶ *Ibid.*

le Soudan français. Nous avons eu accès à des documents dans lesquels il est mentionné que le Commandant supérieur procède souvent à des avances de frais, en particulier pour des publications concernant la colonie, qui sont ensuite remboursées par le ministère des colonies¹⁸⁷.

Le rôle d'Archinard dans la prise du trésor de Ségou est différent. Il ne procède pas directement à la captation des objets mais c'est lui qui prévoit la prise, ordonne les recherches, instaure la commission, réfléchit à leur destination et organise l'expédition de ceux-ci vers la France. Cela est très visible dans les documents conservés aux Archives nationales d'Outremer sous la cote SOUD I 2 BIS¹⁸⁸. Le procès-verbal indique que la commission de Kayes est « nommée sous ordre d'Archinard », cette constitution d'un groupe « scientifique » témoigne d'une forme de politique patrimoniale qui a pour but de trier et de classer les objets de Ségou dignes d'intérêt. Archinard est le garant du bon fonctionnement de ce processus, en témoigne sa signature apposée à la fin du rapport¹⁸⁹.

Archinard est le passeur des objets, c'est lui qui les transmet dans un premier temps au gouverneur du Sénégal qui lui-même les adresse au sous-secrétaire d'Etat des colonies. Dans les documents qui accompagnent l'expédition des artefacts on retrouve une lettre d'Archinard. Celle-ci sème un peu la confusion sur la provenance des objets de Ségou dont certains semblent avoir été achetés lors d'une vente aux enchères à Kayes. Louis Archinard écrit :

Parmi ces objets, [...] quelques-uns étaient la propriété d'officiers qui les avaient achetés aux Bambaras auxiliaires. Ils ont donc été heureux de me les remettre quand j'ai annoncé que les objets curieux seraient destinés à quelque musée national.¹⁹⁰

Au-delà de cette provenance, il est intéressant de voir que Louis Archinard observe les objets qui circulent entre les populations locales et les militaires français. Il prend des initiatives qui témoignent encore une fois d'une forme de politique patrimoniale qu'il met en place selon ses propres critères.

¹⁸⁷ ANOM FR MIS 40, Lettre du chef de la 2^e division au sous-secrétaire d'Etat aux colonies, 17 septembre 1890.

¹⁸⁸ ANOM FR SOUD I 2 BIS.

¹⁸⁹ ANOM FR SOU I 2 BIS, Procès-verbal de classement des objets d'or et d'argent provenant de Ségou, 30 mai 1890.

¹⁹⁰ ANOM FR SOUD I 2 BIS, Lettre de Louis Archinard au gouverneur Clément Thomas, non datée.

Dans les années 1890, Louis Archinard est le maillon qui fait le lien entre le Soudan et la métropole. Il est le principal informateur de la situation politique et militaire sur place. Louis Archinard fait preuve d'une véritable stratégie de communication. Il accompagne la plupart de ses entreprises par des publications mais il a également un lien très fort avec la presse. Cette dernière est un élément essentiel de la construction du récit de la conquête du Soudan, de la diabolisation de l'empire toucouleur et du prestige d'Archinard. Ses contacts sont nombreux comme en témoigne les éléments de sa correspondance. Son principal interlocuteur dans la sphère politique est le sous-secrétaire d'Etat aux colonies, c'est à lui qu'il transmet des rapports militaires détaillés. Il apparaît très clairement dans certaines lettres que c'est Archinard qui a mené la politique et pris les décisions au Soudan. Le 9 janvier 1891, alors qu'il n'est commandant supérieur que depuis quelques mois, Archinard écrit au ministre une longue lettre d'une dizaine de pages. En voici les premières lignes :

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance avant de me démettre de mon commandement les grandes lignes de la politique que je crois devoir être suivie au Soudan au sujet des Etats qui ont été nouvellement conquis, le Ségou, les pays voisins du Ségou et le Kaarta et les raisons qui justifient quelques-unes des mesures que j'ai cru devoir prendre.¹⁹¹

Cette lettre est significative de la position qu'occupe Louis Archinard à cette époque au sein de son ministère de tutelle. La campagne contre Ségou a été menée sans l'accord de Paris, Archinard l'a menée sans avoir le consentement préalable des institutions qui étaient réticentes à cette entreprise. Cependant, le commandant supérieur du Soudan avait acquis la confiance du sous-secrétaire d'Etat et il pouvait donc se permettre d'entamer la campagne. Cette lettre démontre également l'assurance et l'aplomb avec lequel Archinard s'adresse à son interlocuteur. Loin de remettre en question son action, il expose les raisons qui la justifient pour prouver au corps politique métropolitain que sa décision était la bonne.

Lors de la prise de Ségou Louis Archinard envoie immédiatement un télégramme au ministre pour annoncer que le trésor a été trouvé ce qui fait de lui le premier maillon dans la chaîne d'information¹⁹². Le commandant supérieur filtre les renseignements qui accompagnent le trésor par les différents processus qui entourent la collecte. Ces indications sont ensuite largement relayées dans la presse. Dans le mois qui suit la chute de la ville, l'information est

¹⁹¹ ANOM FR SOUD I 1, Lettre de Louis Archinard au sous-secrétaire des colonies, 9 janvier 1891.

¹⁹² FR ANOM 21 COL 9, Sénégal, 1890, registre des télégrammes « arrivée » du ministre des colonies, 18 avril 1890.

présente en une dans la plupart des journaux français et même dans un quotidien américain¹⁹³. Dans la majorité des cas, c'est une reproduction d'un télégramme de Louis Archinard qui est publiée. Ce procédé nous informe sur les liens entre la presse en métropole et les militaires coloniaux. Ces derniers deviennent souvent reporters à leurs heures perdues puisqu'ils doivent communiquer sur leurs avancées et leurs conquêtes.

De plus, les militaires coloniaux ont une autre activité importante lorsqu'ils ont fini une campagne : rédiger et publier des rapports. Cette activité de publication est omniprésente chez Archinard qui a rédigé trois publications sur le Soudan. Ces trois ouvrages sont des rapports qui décrivent la situation politique et militaire dans la colonie. Leur rédaction prend du temps et entraînent nécessairement des dépenses¹⁹⁴. Après la prise de Ségou, Archinard se consacre à l'écriture d'un de ces documents. En analysant les différentes sources à notre disposition nous avons trouvé un dossier aux Archives nationales d'outremer qui nous permet de comprendre l'économie et le mode de réalisation de ces écrits¹⁹⁵. Nous constatons deux choses. Tout d'abord, dans un courrier du 27 août 1890, un membre de l'armée s'adresse au sous-secrétaire des colonies. Nous apprenons qu'Archinard est rentrée en France juste après la campagne qui a entraîné la prise de Ségou. Cette personne écrit :

Afin de permettre à cet officier supérieur de terminer ses rapports de fin de campagne, j'estime qu'il y aurait lieu de le détacher provisoirement à Paris [...] Dans cette situation, M. Archinard recevrait l'indemnité de séjour prévue par l'article 159 du décret du 12 juin 1867.¹⁹⁶

L'entreprise de publication semble en partie incitée par le ministère des colonies qui l'encourage en la finançant. Archinard est détaché et payé pour produire ce genre de document ce qui démontre que l'activité de publication fait partie de la politique coloniale française. Archinard semble toutefois comprendre l'intérêt de ces ouvrages pour sa propre carrière et renommée personnelle. En effet, nous apprenons également dans un autre courrier du même type daté du 17 septembre 1890 que Louis Archinard a avancé les frais de publication de son livre. Cette information n'est pas anodine, elle semble indiquer qu'Archinard a tout intérêt à se

¹⁹³ *Le Matin*, 14 avril 1890 p.1 ; *Le Siècle* 14 avril 1890 p.1, *Le Petit journal* 14 avril 1890 p.1, *Le Siècle* 14 avril 1890, *The New York Herald* 14 avril 1890.

¹⁹⁴ ARCHINARD Louis, *Le Soudan français en 1889-1890 : rapport militaire du commandant supérieur le lieutenant-colonel Archinard de l'artillerie de la Marine*, Paris, 1891.

ARCHINARD Louis, *Renseignements sur la situation des colonies : [rapport sur la campagne 1890-1891]*, Paris, 1891.

ARCHINARD Louis, *Le Soudan en 1893*, Paris, 1895.

¹⁹⁵ FR ANOM Mission 40

¹⁹⁶ FR ANOM Mission 40, Rapport au sous-secrétaire d'Etat, 27 août 1890

consacrer à la rédaction car il est prêt à la financer lui-même¹⁹⁷. Le commandant supérieur rédige donc *Le Soudan français en 1889-1890* dans lequel il consacre deux pages à la découverte du trésor de Ségou¹⁹⁸. Ce récit constitue aujourd'hui l'une des principales sources d'informations sur la prise des objets mais il faut toutefois noter le ton général de l'ouvrage qui tend à romancer les événements et à mettre en avant l'action française.

Nous avons ainsi analysé le rôle et les outils utilisés par Louis Archinard pour véhiculer une certaine image du Soudan en métropole. Les objets tout comme la presse ou encore la publication d'imprimés sont au service de l'entreprise coloniale du commandant supérieur. Ces pratiques ont toutefois des conséquences durables qu'il nous convient d'exposer.

Conséquences de la mainmise de Louis Archinard

Nous avons déjà évoqué dans le chapitre précédent la manière dont les objets, sortis de leur contexte, deviennent intelligibles pour des observateurs européens. Nous souhaitons aller plus loin que cela en revenant sur les paroles prononcées par l'historien François Xavier Fauvelle qui parle de dé-sémantisation des artefacts africains. L'auteur, interrogé lors d'une émission pour France culture évoque en 2019 : « Il y a une ethnicisation et une esthétisation de l'art africain. L'art africain finit dans les vitrines de nos musées et s'expose comme des objets privés de sens, dé-sémantisé. »¹⁹⁹. Cela est prégnant dans la mise en scène du trésor de Ségou essentiellement orchestrée par Louis Archinard. Ce dernier se pose en grand spécialiste de la ville de Ségou et de son trésor car il est sur le terrain et que c'est grâce à son entreprise militaire réussie que les objets parviennent aux musées français. Cette posture surplombante jette une ombre sur les artefacts de Ségou.

L'influence du commandant supérieur ne s'arrête pas au choix des objets, elle se poursuit en métropole car il se positionne comme principal informateur de l'histoire des objets. Archinard détient également un droit de regard sur leur destination. On trouve une phrase intéressante dans le rapport de la première séance de la commission parisienne d'examen des objets de décembre 1890 : « Le colonel Archinard a demandé à ce que l'on attendit son retour avant d'utiliser les collections qu'il a rapporté du Soudan »²⁰⁰. Nous n'avons pas retrouvé de trace d'une visite d'Archinard ou d'un entretien portant sur les ordres qu'il aurait pu donner. Il

¹⁹⁷ FR ANOM Mission 40, Rapport au sous-secrétaire d'Etat, 17 septembre 1890.

¹⁹⁸ ARCHINARD Louis, *Le Soudan français en 1889-1890*, op. cit, p. 28-29.

¹⁹⁹ François Xavier Fauvelle interviewé dans *Le cours de l'Histoire* sur France culture le 4 septembre 2019.

²⁰⁰ ANOM FR SOUD I 2 BIS, Première séance de la commission chargée de l'examen des bijoux et objets divers provenant du Soudan, 17 décembre 1890.

est cependant intéressant de constater qu'un lien se tisse entre les objets et celui qui les a captés. C'est comme s'il y avait eu un transfert de propriété vers Louis Archinard qui en fait ensuite don aux différentes institutions muséales.

Cette dé-sémentation passe par la renomination des artefacts. Les bijoux acquièrent le nom de « trésor de Ségou » qui conforte leur valeur matérielle et leur caractère précieux. Bien qu'il semble que ces objets aient déjà eu cette appellation au sein de l'empire toucouleur ainsi que chez les populations locales, Archinard conforte leur caractère extraordinaire. Il faut également rappeler que les manuscrits pris à Ségou perdent entièrement leur rattachement à la ville africaine lorsqu'ils arrivent en France. La bibliothèque d'El Hadj Umar Talla obtient un nouveau nom qui efface la mention de son premier propriétaire. Le fonds est renommé « Fonds Louis Archinard » et pendant longtemps la provenance africaine de ces objets est ignorée puisqu'ils sont noyés parmi les manuscrits arabes de la BnF. Ce changement symbolique est intéressant puisqu'un fonds prend le nom de son donateur mais occulte totalement le contenu des documents. Ce phénomène explique en partie pourquoi ces manuscrits ont longtemps été ignorés par la recherche et ont été confondus, mélangés, séparés ou encore perdus. La constitution d'un fonds dont le seul dénominateur commun est Louis Archinard est le fruit d'une construction intellectuelle. Cela place sous l'égide d'un seul homme un patrimoine islamique ouest-africain gigantesque. Cette transformation permet peut-être de rendre plus familiers ces objets si lointains et hermétiques pour les conservateurs français.

Une autre conséquence non négligeable de cette politique culturelle d'Archinard est l'instrumentalisation des objets par Archinard pour rehausser son prestige personnel. La constitution d'un butin et qui plus est d'un trésor est déjà une forme de prestige symbolique. Archinard devient le détenteur des artefacts d'El Hadj Umar et de son fils Ahmadou et par conséquent des attributs du pouvoir toucouleur. Cela le place en grand vainqueur et terrasseur de l'empire musulman ouest-africain. Le 27 avril 1890 Louis Archinard est nommé lieutenant-colonel par décret²⁰¹. Ce passage au grade supérieur est très important et directement lié au succès de la chute de Ségou. Archinard utilise tous les outils à sa disposition pour valoriser sa campagne au Soudan et la magnifier afin d'obtenir la reconnaissance de ses pairs. L'octroi de ce grade en est la conséquence. La chute de Ségou et l'accaparement de son trésor permettent au commandant supérieur de faire avancer sa propre carrière. Nous souhaitons également démontrer que ces actions permettent à Archinard de s'inscrire durablement dans le paysage

²⁰¹ ANOM FR Mission 40, avis du sous-secrétaire d'Etat aux colonies, 3 mai 1890.

colonial en tant que grande figure de l'impérialisme français de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e.

III) Un ancrage dans la postérité : la construction d'un monument colonial

Statues, nom de place, les monuments présentant des grandes figures de l'histoire coloniale française sont depuis quelques années questionnés et remis en question. Nous avons été interpellés par la véritable politique culturelle de Louis Archinard, par son entreprise de publication, par ses liens avec les médias. Nous nous sommes alors demandé si ces activités étaient motivées par une volonté de postérité. Nous ne saurons bien sûr jamais si ces actes étaient pleinement calculés. Il est cependant possible d'étudier les dispositifs qui ont permis à Louis Archinard de s'ancrer dans le temps est d'être encore aujourd'hui une figure inévitable de l'histoire coloniale française. Louis Archinard s'impose comme le constructeur du Soudan français. Il concentre à partir de 1889 le pouvoir militaire, administratif et de fait politique puisque le ministère des colonies n'exerce qu'une tutelle lointaine sur le territoire africain. Les échanges épistolaires d'Archinard témoignent de sa grande implication dans la gestion du territoire soudanais et surtout dans la définition des politiques à mettre en place. Nous ne reviendrons pas sur ces questions qui sont largement étudiées dans l'ouvrage de Martine Cuttier²⁰².

Le premier phénomène que nous souhaitons mettre en lumière est l'existence de « passeurs de mémoire ». Qu'entendons-nous par cette expression ? Il s'agit de figures, militaires, héritiers ou scientifiques qui ont véhiculé une certaine image de l'entreprise coloniale d'Archinard. Ils se sont attelés à réunir ses souvenirs, ses écrits et ses objets. Le principal média utilisé pour cela sont les publications. Une série de publications glorifiant l'action de Louis Archinard a fleuri entre les années 1930 et 1940. Les premières ont commencé avant même la mort du militaire. La principale est rédigée de la main de Jacques Méniaud qui s'est auto-institué en biographe de Louis Archinard et en garant de la mémoire de son action soudanaise. *Les Pionniers du Soudan, avant, avec et après Archinard* est un ouvrage composé de deux tomes de chacun 500 pages²⁰³. Par manque de temps et en raison de la situation sanitaire qui rend toute visite aux archives très compliquée, nous n'avons pas pu approfondir autant que nous

²⁰² CUTTIER Martine, *Portrait du colonialisme triomphant, op. cit.*

²⁰³ MENIAUD Jacques, *Les pionniers du Soudan avant, avec et après Archinard, 1879-1894, 1931.*

l'aurions voulu cette question. Nous aurions aimé pouvoir mieux comprendre qui était Jacques Méniaud car très peu d'informations subsistent. Dans un compte rendu de l'ouvrage *Les Pionniers du Soudan* nous avons trouvé quelques indices²⁰⁴. Jacques Méniaud était un polytechnicien et militaire, ancien secrétaire général du Haut Sénégal et Niger et ancien. Il est qualifié de « grand voyageur et colonial convaincu ». Il a côtoyé Archinard lorsqu'il était en poste et son histoire personnelle est largement liée à celle du Soudan et donc à celle de Louis Archinard. C'est probablement cela qui explique la volonté si forte de l'auteur de faire vivre la mémoire et la gloire du commandant du Soudan français. De plus, nous avons retrouvé une lettre datée du 23 décembre 1934 de Jacques Méniaud à un des conservateurs de musée qui devait être en charge du trésor de Ségou à cette époque²⁰⁵. Dans ce document, Méniaud semble répondre à la sollicitation du conservateur, en quête d'informations sur l'acquisition des bijoux. Celui-ci manifeste plusieurs fois sa joie de savoir les objets au musée et il dit se tenir à la disposition du conservateur pour : « donner beaucoup d'indications sur tout ce qui touche les souvenirs historiques du Soudan »²⁰⁶.

Cette même lettre met en lumière un autre acteur qui participe également à l'édiction d'Archinard en monument colonial. Méniaud écrit dans ce document : « Le Général Requin pourra en effet vous remettre beaucoup de souvenirs d'Archinard »²⁰⁷. Le général Édouard Requin n'est autre que le neveu d'Archinard. Il a hérité de tous les papiers de ce dernier après sa mort, de ses objets et donc de tout son patrimoine mémoriel. A partir de cette base, le général Requin a également écrit un ouvrage sur l'action de son oncle intitulé *Archinard et le Soudan* en 1946²⁰⁸. C'est également lui qui a fait don de ses archives personnelles et qui a été en contact avec des institutions muséales pour léguer les objets qui n'avaient pas déjà trouvé place dans ces lieux. Les liens familiaux, l'attachement et l'admiration du neveu pour son aîné expliquent l'omniprésence du nom du général, en particulier dans les notices du quai Branly et dans les certains documents d'archives. Méniaud et Requin ont continué à véhiculer l'image d'Archinard comme le grand artisan du Soudan et figent ainsi cette figure dans le paysage archivistique et historique. Ces deux portraits témoignent également d'une forme de corporatisme qui existe dans la grande famille des coloniaux dans la première moitié du XX^e

²⁰⁴ EMILY J., « Les Pionniers du Soudan Français, avant, avec et après Archinard », dans *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 84, 1931, p. 672-673.

²⁰⁵ MQB D004164/46951, Lettre de Jacques Méniaud donnant des informations sur l'acquisition du trésor d'El Hadj Umar, 13 décembre 1934.

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ REQUIN Edouard, *Archinard et le Soudan*, France, 1946.

siècle. Cela nous montre également que les liens qu'entretenait Archinard avec les conservateurs de musée se poursuivent avec d'autres acteurs dans le but de poursuivre cette coopération militaire / musée afin de mettre en valeur l'entreprise coloniale française.

Nous avons déjà exposé le lien indélébile créé à la BnF entre les manuscrits de Ségou et Louis Archinard. Les bijoux envoyés par le commandant supérieur sont, à leur arrivée en France, étiquetée sous l'appellation « trésor de Ségou rapporté par Louis Archinard » comme en témoigne le rapport de la commission parisienne²⁰⁹. Au musée du Quai Branly, où sont conservés les objets, le nom du militaire se retrouve dans la plupart des notices et des documents qui nous intéressent. Un autre groupe d'objets, acquis après la mort d'Archinard est décrit dans une liste intitulée : « Souvenirs d'Archinard »²¹⁰. Ces institutions parisiennes ont donc également contribué à faire vivre la mémoire de « l'artisan du Soudan français ».

Nous avons peu mentionné le rôle de la ville du Havre qui a pourtant été essentiel dans la construction de la figure de Louis Archinard. Ce dernier s'est beaucoup appuyé sur les figures politiques mais également muséales de la ville pour promouvoir son action au Soudan. Au cours de nos recherches nous nous sommes rendu compte que de nombreux objets en provenance du Soudan étaient conservés au Muséum d'histoire naturelle du Havre. Louis Archinard était en contact régulier avec Adrien Loir, le conservateur de l'époque, comme le démontre Claude Malon au chapitre 9 de son ouvrage *Le Havre colonial de 1880 à 1960*²¹¹. Adrien Loir a publié en 1934 un petit livret sur la collection Archinard intitulée « Les collections du Général Archinard, vainqueur du Soudan ». Cet écrit fait un rapprochement singulier : « En quatre campagnes mémorables qui, [...], peuvent se comparer à celles de Jules César dans la conquête des Gaules [...] colonel Archinard détruisit l'empire toucouleur d'Ahmadou »²¹². Encore une fois, cette comparaison permet de faire entrer Archinard dans la grande histoire et dans les grands mythes fondateurs français. Il est évident que cette exagération est également une marque de « chauvinisme régional » car glorifier Louis Archinard c'est également un moyen de mettre en avant la ville du Havre.

La figure de Louis Archinard a été ancrée dans le paysage en France mais également en Afrique. Une statue à son effigie a été érigée à Ségou en 1933 à la suite d'une série de commémorations pour célébrer les 50 ans de la création du Soudan et de l'arrivée des troupes

²⁰⁹ ANOM FR SOUD I 2 BIS, Commission chargée d'examiner les bijoux et objets rapportés de Ségou, 17 mars 1891.

²¹⁰ MQB AF 14722, Souvenirs d'Archinard

²¹¹ MALON Claude, « Chapitre 9. Le travail de l'imaginaire colonial », dans *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, France, p. 483-560.

²¹² FR AIP LRA.6, LOIR Adrien « Les collections du Général Archinard, vainqueur du Soudan », 8 pages imprimées, Le Havre 1934.

françaises à Bamako²¹³. C'est un moment particulier de la Troisième République qui fait édifier de nombreuses statues de militaires coloniaux pour entretenir le mythe de République civilisatrice. Ce monument en bronze le représente debout en tenue militaire dans une attitude calme qui inspire l'ordre et la stabilité. Cette statue était placée sur un piédestal lui-même surélevé. Elle trônait sur les bords du fleuve Niger et était visible par tous. Martine Cuttier écrit que la sculpture a été déboulonnée après l'indépendance du Mali et qu'elle serait aujourd'hui posée dans un jardin à Koulouba. Le père d'un ami qui s'est rendu à Ségou en 2002, nous a affirmé qu'il avait vu la statue. Nous avons même pu avoir accès à un cliché de celle-ci. Cette personne nous a assuré que le monument se trouvait alors dans un cimetière, caché des regards et qu'elle était à l'abandon. Une réplique identique de ce bronze avait également été installée en 1934 au Havre. Symboliquement située dans le port, face à la mer son inauguration avait donné lieu à des hommages en présence du maréchal Pétain, de nombreux militaires coloniaux qui ont multiplié les discours d'hommage au « pacificateur du Soudan » selon l'inscription indiquée sur le socle²¹⁴. Il faut toutefois noter que ce cérémonial avait largement été contesté par une manifestation anticoloniale et antimilitariste. La statue a été fondue par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale pour le besoin de l'effort de guerre²¹⁵.

²¹³ CUTTIER Martine, *Portrait du colonialisme triomphant*, op. cit, p.540.

²¹⁴ *Ibid*, p. 542.

²¹⁵ *Ibid*, p.543.



Monument au Général Archinard- Le Havre, carte postale²¹⁶

L'analyse du « trésor de Ségou » nous a amené à analyser la figure de Louis Archinard. Ce militaire colonial a un parcours relativement classique. Sa formation à l'école polytechnique puis dans les colonies, en Asie puis en Afrique de l'Ouest l'ont fait entrer dans la machine de l'entreprise coloniale française. Il tisse alors des liens étroits avec des membres de l'État-major, des hommes politiques en France et des acteurs scientifiques. Nous nous sommes particulièrement intéressés à ses liens avec les conservateurs de musées pour montrer qu'il avait un grand intérêt à la mise en valeur du Soudan par les objets. La conquête de Ségou en avril

²¹⁶ *Monument au Général Archinard – Le Havre, carte postale, non datée.*

1890 marque un tournant dans sa carrière et dans la mise en scène de sa gloire militaire.

L'envoi du trésor de Ségou et des publications qui l'accompagnent font partie d'une politique patrimoniale et culturelle ayant deux objectifs : valoriser le Soudan en métropole et garantir son implantation dans le paysage colonial. La captation de ces objets entraîne un transfert de propriété, Archinard devient le détenteur des *regalias* du pouvoir toucouleur et s'opère donc un transfert de pouvoir en Afrique de l'Ouest. La presse joue également un grand rôle dans la politique de publicité d'Archinard qui entretient des relations étroites avec ses acteurs. Bien après les conquêtes glorifiées d'Archinard dans les années 1890, de nouveaux médiums contribuent à forger durablement l'image d'un homme constructeur et pacificateur du Soudan. Tous les éléments exposés précédemment nous permettent de comprendre comment Louis Archinard s'est inscrit durablement dans le paysage historique colonial. Les musées, les passeurs de mémoire ainsi que les monuments publics en sont les principales manifestations. Ainsi, Archinard s'impose dans la mémoire collective comme l'artisan du Soudan français.

Partie III : Les discours véhiculés par le « trésor de Ségou »:

l'objet comme média au gré des institutions françaises

Les deux derniers chapitres de ce mémoire de recherche portent sur l'exposition des objets en France. Il s'agit de mieux comprendre ce qu'ils sont devenus une fois arrivés à Paris, s'ils ont été mis en valeurs dans certaines institutions et quels messages ils doivent incarner. Cette partie de notre travail a été difficile à mettre en place puisque la documentation sur le « trésor de Ségou » se trouve éparpillée dans plusieurs institutions et que le sort des artefacts varie. De plus, de nombreuses structures disparaissent ou se transforment ce qui rend compliqué le traçage des objets. Nous allons tout d'abord nous intéresser à la première exposition du « trésor » qui se déroule en 1893 à l'Exposition permanente des Colonies. C'est la première et dernière exposition qui réunit tous les composants de la collection. Nous analyserons ensuite le démembrement de la collection dans la première moitié du XX^e siècle.

Chapitre 5 : 1893, un « trésor » entier au service du progrès colonial

Nous avons déjà mentionné le fait que les objets du trésor ont été analysés une fois arrivés en métropole et que leur assignation a été discutée. C'est finalement l'Exposition permanente des Colonies qui est choisie pour les accueillir. Après avoir passé deux ans dans le Magasin central des colonies, le butin rejoint enfin la structure désignée pour l'accueillir : l'Exposition permanente des colonies. En 1893, une exposition du trésor de Ségou est organisée au sein du Palais de l'Industrie. Cet endroit n'est pas anodin et encore peu étudié, pour en comprendre toutes ses missions, il nous semble important de replacer le contexte et les enjeux économiques qui sont soulevés par l'expansion coloniale dans les années 1880 et 1890.

I) L'Exposition permanente des colonies : un musée colonial commercial

Pour comprendre pourquoi une exposition coloniale se tient au sein du Palais de l'Industrie de 1855 à 1896 il faut revenir sur les liens entre colonisation et ambitions économiques. L'économie est au cœur de l'idéologie et de la politique coloniale européenne à la fin du XIX^e siècle. Le traité de Berlin de 1885 est une des manifestations de cette préoccupation. Le texte débute de la manière suivante : « Voulant régler, dans un esprit de bonne entente mutuelle, les conditions les plus favorables au développement du commerce et

de la civilisation dans certaines régions de l'Afrique »²¹⁷. Commerce et civilisation sont les deux maître mots de cet avancée européenne sur le continent africain. En France, de nombreux hommes politiques voient en l'expansion coloniale un moyen de stimuler l'économie française. D'autres sont plus réticents sur la rentabilité de l'entreprise. Ces débats agitent le corps politique et la société, la politique d'expansion systématique commence à prendre forme.

En 1885, Jules Ferry rappelle que « la politique d'expansion coloniale est un système politique et économique »²¹⁸. Quelles sont les idées économiques sous-jacentes à la colonisation ? Il s'agit tout d'abord de trouver de nouveaux débouchés et surtout de nouveaux marchés pour exporter les produits français en Afrique. Ensuite, il faut trouver de nouveaux territoires riches en matières premières exploitables par la métropole. Il faut également pouvoir développer l'industrie et le commerce local. Cet enjeu économique est partagé par tous les acteurs de l'expansion coloniale et est un des principaux arguments de détracteurs d'une politique parfois jugée trop coûteuse et peu rentable. C'est le contexte mondial qui nous éclaire sur cet aspect de la colonisation du continent africain. Le monde occidental est en proie, de 1873 à 1896, à une crise économique de grande envergure intitulée la « grande dépression » ou la « grande déflation ». Ce contexte particulier accélère l'expansion coloniale, les territoires à conquérir sont vus comme autant de sources nouvelles de revenus. L'exposition permanente des colonies s'inscrit donc dans ce moment d'accélération de la colonisation et de nécessité de justification de la rentabilité de celle-ci.

L'exposition permanente des colonies est instituée en 1855, c'est en quelque sorte le premier « musée des colonies », elle poursuit l'objectif de l'exposition universelle. Bien avant le musée du Trocadéro, inauguré en 1878, cet espace a pour objectif de mettre en avant les collections provenant d'Algérie puis des autres colonies. Avant sa création, on trouvait une exposition sur les produits de l'Algérie localisée rue Grenelle Saint Germain qui fut jugée trop excentrée. Elle n'accueillait alors que : « les hommes d'étude, les personnes qui désiraient partir en Algérie pour coloniser »²¹⁹. Cet endroit avait été pensé comme un lieu d'apprentissage, de connaissance des colonies pour les gens qui étaient destinés à s'y rendre, c'est-à-dire les militaires, les scientifiques mais aussi de plus en plus les industriels.

Dans le règlement de l'exposition, aucune mention n'est faite du type d'objets qui doit être accueilli on trouve uniquement à l'article 1^{er} : « Il est créé à Paris une exposition permanente des produits des colonies françaises, sous la direction du Ministre de la marine et

²¹⁷ Préambule de l'acte général de la conférence de Berlin, 1885.

²¹⁸ FERRY Jules, discours à l'Assemblée nationale « les fondements de la politique coloniale », 28 juillet 1885

²¹⁹ *Ibid*, p. 5.

des colonies et sous l'administration et la surveillance d'une commission spéciale.²²⁰». Comme démontré par Christelle Lozère dans son article « Le rôle de l'exposition permanente des colonies dans la diffusion de l'idée coloniale française », l'exposition permanente a toutes les caractéristiques administratives d'un musée²²¹. En 1860 avec la publication du *Guide du visiteur de l'exposition permanente de l'Algérie et des colonies*, les objectifs ainsi que le public visé deviennent plus clairs²²². L'exposition a pour ambition de parler aux connaisseurs mais témoigne déjà d'une volonté de s'ouvrir au grand public. Le Palais de l'Industrie, sur les Champs Élysées, est alors le lieu idéal pour accueillir ce projet :

L'emplacement est heureux, car depuis les embellissements dont ils ont été l'objet, les Champs-Élysées, sont devenu le but favori des promeneurs [...] l'Exposition permanente a considérablement gagné à ce déplacement ; au lieu de quelques rares visiteurs, gens d'étude pour la plupart, aujourd'hui nous voyons une foule nombreuse se presser autour des vitrines.²²³

Ce choix est intéressant car le palais de l'Industrie a été construit pour l'Exposition universelle de 1855 et a vocation à accueillir des inventions et innovations, des expositions agricoles. L'association des deux établissements n'est pas anodine. Elle vise à effacer les hésitations d'une partie de la population française, en particulier les industriels et commerçants, à s'engager dans une entreprise de colonisation onéreuse. Il faut convaincre l'opinion du bien-fondé de l'expansion coloniale en exposant toutes les richesses de ces territoires lointains. Un passage du guide de l'exposition résume cela et démontre bien le rôle de l'exposition comme instrument de publicité de la colonisation, de l'Algérie en particulier :

[...] C'est un champ ouvert à toutes les intelligences et à tous les capitaux, c'est la transformation du prolétariat, c'est l'invasion de la civilisation contre la barbarie, c'est l'agrandissement du commerce, c'est l'affranchissement pour l'industrie française, du tribut qu'elle paye à l'étranger pour la plus grande partie des matières premières, c'est en un mot pour la France, la satisfaction de ses plus grands intérêts, l'accroissement de sa richesse et de sa puissance [...] Cependant, pendant vingt ans, malgré les écrits nombreux des hommes compétents, malgré les enquêtes, malgré les explorations scientifiques, malgré les publications officielles, l'Étranger appréciait mieux que la masse du pays l'importance conquête d'Alger. **La France ignorait le trésor qu'elle**

²²⁰ Règlement de l'exposition permanente des colonies n° 564 dans *Bulletin officiel de la Guadeloupe*, 1857, p. 491.

²²¹ LOZÈRE Christelle, « Le rôle de l'exposition permanente des colonies dans la diffusion de l'idée coloniale française », dans *Gaiac*, IUFM / ESPE MARTINIQUE, 2016, p. 33- 44.

²²² CARDON Émile et NOIROT A., *Guide du visiteur de l'exposition permanente de l'Algérie et des colonies*, par Émile Cardon et A. Noirot, 1860.

²²³ *Ibid*, p. 5 et 6.

possédait et pour croire il lui fallait non pas des récits, non pas des écrits et des livres, mais des produits qu'elle pût toucher du doigt²²⁴.

L'Exposition se pose en instrument pour palier au dédain et à l'ignorance française de la richesse de ses colonies. Elle a vocation à exposer des objets qui montrent les ressources des territoires progressivement colonisés par la France. Il nous semble également pertinent de reprendre l'idée développée par Christelle Lozère, l'institution en tant que prolongement de l'exposition universelle de 1855 fait l'apologie de la modernité. La vocation de l'institution n'est pas foncièrement de conserver les objets, dans une perspective historique ou patrimoniale, mais plus de les utiliser comme supports pour se tourner vers l'avenir, vers l'entrepreneuriat futur, la modernité et le progrès²²⁵. L'exposition matérialise le lien entre l'entreprise coloniale et ses deux piliers : développement économique et progrès civilisateur.

Lors de sa création l'exposition est divisée en quatre espaces, pour quatre catégories : végétaux, minéraux, animaux et industrie indigènes et ethnographie. On retrouve encore une fois cette association entre développement des savoirs naturalistes (faune, flore, minéraux) et ethnographie des populations nouvellement connues. Pour ce qui est de la catégorie industrie et ethnographie, dans laquelle entre le « trésor de Ségou », on constate que des objets précis sont choisis pour être admirés dans les vitrines. Les tissus et les armes ont la part belle mais aussi les bijoux : « les bijoux, bracelets ciselés, émaillés, bagues, chaînes, colliers, anneaux de pieds en argent massif, boucle d'oreilles en or et en argent [...] quelle richesse, quelle profusion »²²⁶. De plus, les livres ont une place importante, ils sont exposés dans une vitrine qui contient : « quelques livres arabes, quelques manuscrits précieux, entre autres un coran illustré et enluminé »²²⁷. Ces différents extraits permettent de comprendre la typologie des objets qui incarnent par excellence les richesses des colonies qui doivent être mises en valeur pour que le grand public en prenne connaissance. L'arrivée du « trésor de Ségou » est alors une aubaine puisqu'il constitue un socle parfait pour accueillir ce message colonial.

²²⁴ *Ibid*, p. 4.

²²⁵ LOZERE Christelle, « Le rôle de l'exposition permanente des colonies dans la diffusion de l'idée coloniale française », *art. cit.*

²²⁶ CARDON Émile (1824-1899) Auteur du texte, *Guide du visiteur de l'exposition permanente de l'Algérie et des colonies*, par Émile Cardon et A. Noiro, *op. cit.*, p. 92.

²²⁷ *Ibid*, p. 235.

II) Voyage au cœur du Soudan : les merveilles de Ségou, une exposition ethnographique ?

Pour retrouver des traces des objets pris à Ségou, en dehors des archives coloniales ou des archives conservées au Quai Branly qui ne donnent pas d'informations ou très peu avant les années 1910, nous avons écumé la presse. En cherchant, ces sources nous ont permis de découvrir que le butin avait été exposé en février 1893 au Palais de l'Industrie. Ces artefacts correspondent parfaitement au type d'objets pouvant incarner la richesse du Soudan et donc promouvoir l'objectif colonial commercial. Cependant, les objets ont aussi une dimension ethnographique et se pose alors la question de leur mise en scène dans l'exposition permanente des colonies. Nous allons voir que le choix de ces objets ne fait pas l'unanimité, en particulier chez certains défenseurs de l'expansion coloniale.

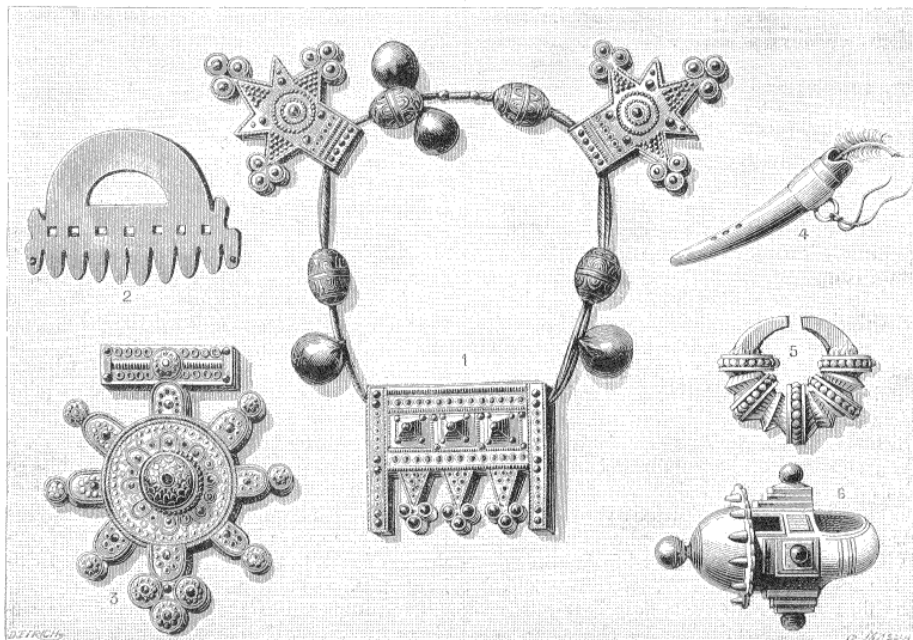
Tout d'abord, nous souhaitons revenir sur la publicité accordée au « trésor ». Le guide publié en 1860 est un outil de propagande destiné à attirer les visiteurs, cependant il touche un public assez restreint de personnes initiées qui ont connaissance des lieux et de l'exposition coloniale, qui travaillent dans le domaine de l'industrie, des personnes qui ont déjà une bonne connaissance du débat colonial. Il faut rappeler que la colonisation française de l'intérieur de l'Afrique est très récente, elle s'accélère dans les années 1890.

L'agrandissement du contrôle français sur de nouveaux territoires, les dépenses que cela engendre pour des espaces lointains et inconnus du grand public sont des questions qui sont encore débattues dans la société. Ce n'est pas l'aspect « éthique » qui est questionné mais plutôt de savoir si l'entreprise est un investissement rentable. Les conquêtes récentes du Soudan, depuis la prise de Ségou en 1890 mais aussi du Dahomey en 1892, nécessitent une « assimilation » de la part du corps politiques, économiques et de la société. Les objets deviennent alors des vecteurs porteurs à la fois de l'identité des populations locales et de la gloire des victoires françaises. Ils sont à la fois le symbole de la richesse des espaces d'empires conquis et donc passés et l'annonce de ressources futures. Il nous semble que le trésor de Ségou incarne parfaitement cette mission ce qui explique la large publicité qui est faite à l'exposition en 1893. Ce dernier est même comparé, mis en concurrence avec les objets d'Abomey, trouvés quelques jours avant l'exposition du butin ségovien. Le journaliste du *XIX^e siècle* souligne les résultats maigres des fouilles à Abomey en comparaison avec les objets enlevés au palais d'Ahmadou²²⁸. La demande d'objets en métropole est donc à la fois stimulée par les acteurs de

²²⁸ *Le XIX^e siècle*, 1^{er} février 1893, p.1

la colonisation française en Afrique mais c'est également Paris qui crée une concurrence entre les différents établissements français et leur réputation auprès des Français.

Un nombre important d'articles sont écrits dans la presse coloniale, scientifiques et aussi dans la presse quotidienne généraliste. On trouve plusieurs uns de journaux qui évoquent l'évènement. Nous pouvons lire les titres suivants : « Le roi de Ségou, exposition d'un trésor africain »²²⁹ ou le déjà très populaire « le trésor de Ségou »²³⁰. La revue illustrée *Nature* accorde un article de deux pages au sujet avec une gravure. Cette dernière est reproduite ci-dessous, elle illustre certains bijoux présentés²³¹. L'article est situé dans la section « anthropologie, ethnographie et sciences préhistoriques » de cette revue de vulgarisation scientifique, entre un sujet sur des statues de bouddha et les îles Samoa.



Quelques bijoux du trésor d'Ahmadou, roi de Ségou. Exposition des colonies à Paris. — 1. Parure en or. — 2. Peigne soudanais. — 3. Etoile faisant partie d'un collier en or. — 4. Corne à pommade. — 5. Boucle d'oreille en or massif. — 6. Bague massive en argent.

Gravure, quelques bijoux du trésor d'Ahmadou, 1893

Nous pensons que le grand intérêt accordé au « trésor » de Ségou, ainsi que la présence d'un article de *Nature* dans la catégorie « ethnographique » montrent que le butin de guerre varie de ce qui est habituellement présenté à l'Exposition permanente. Nous avons détaillé l'action première de l'exposition permanente : être un musée colonial commercial. Le « trésor

²²⁹ *Ibidem*.

²³⁰ *La Souveraineté nationale*, 13 février 1893, p. 1. *Le Public*, 13 février 1893.

²³¹ BARBUSSE Henri « Le trésor de Ségou » dans *Nature*, n°1035, 1^{er} avril 1893.

de Ségou » est en partie représentatif des « industries indigènes » et des produits qu'on trouve dans la vallée du Niger. C'est le cas des bijoux en or, des livres ou encore des tissus. Cependant, sont également exposés des objets du quotidien : la tente d'El Hajd Umar, son lit de camp, des drapeaux, des *tabalas*²³². L'exposition du trésor de Ségou de 1893 présente donc une double nature : ethnographique et commerciale. C'est peut-être un signe du basculement qui s'opère progressivement dans les institutions muséales coloniales qui cherchent de plus en plus à distraire, instruire le grand public. L'aboutissement de ce mouvement est bien évidemment l'exposition coloniale de 1931, qui à la manière d'un parc d'attraction, propose aux Français de faire « le tour du monde en un jour ».



*Le tour du monde, 1931*²³³

²³² Instrument de percussion semblable à un tambour qui est un des attributs du pouvoir dans la région de Ségou.

²³³ *Le tour du monde*, DESMEURES Victor Jean, affiche, Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, 1931.

Les journalistes présentent l'exposition d'une manière assez particulière qui laisse penser qu'il y a des cartels ou un dispositif à destination des visiteurs qui donnent des informations sur les objets. Les articles sont construits de manière similaire en commençant par une mise en perspective historique. Ils présentent l'empire toucouleur, le fondateur El Hadj Umar, son fils puis l'entrée d'Archinard dans la ville de Ségou triomphant du fanatisme de l'empire musulman. L'article du *XIX^e siècle* est divisé en quatre parties chacune intitulées : « L'empire toucouleur », « Le roi actuel », « Ce qu'est devenu son empire », « L'exposition du trésor »²³⁴. La personne à l'origine de ce texte à l'air très bien renseignée, sur l'organisation du pouvoir toucouleur, sur les grandes villes, sur les différents acteurs de ce moment de la prise de Ségou. L'auteur insiste sur la véhémence d'El Hadj Umar puis d'Ahmadou à l'égard des Français tout comme le journaliste de *La souveraineté nationale* : « Il (Ahmadou) s'est montré d'une extrême malveillance à l'égard de la France et a précipité, par ses agissements, la chute de cet empire qu'El Hadj Omar avait fondé dans le sang et dans le fanatisme. »²³⁵. Nous pensons donc que ces articles de presse permettent d'approcher le dispositif qui a servi à renseigner les visiteurs. Ce dispositif commence par une grande partie sur le contexte historique de la prise du butin. On s'attarde sur l'empire toucouleur, premier possesseur des objets, sur ses grandes caractéristiques : empire puissant, prestigieux mais fanatique et malveillant. La figure d'Archinard et de l'expédition française est quant à elle glorifiée comme rempart à une organisation politique sanguinaire dans cette partie du continent africain. Le « trésor de Ségou » porte alors une histoire sahélienne sélectionnée par les organisateurs mais est aussi un symbole de la richesse et de l'industrie de cette région de la vallée du Niger.

Les médias redoublent de qualificatifs mélioratifs pour attirer les curieux dans l'enceinte du Palais de l'industrie. Le journaliste du *XIX^e siècle* énonce : « Il y a là des merveilles », « la collection de colliers est unique », « les yeux en sont éblouis » et clôturé la chronique par « voilà suffisamment de choses intéressantes et curieuses pour passer quelques heures très agréablement à l'Exposition des colonies »²³⁶. Le ton est le même dans la plupart des autres journaux, tous s'accordent sur la valeur de ces objets qui témoignent de la grandeur passée de l'empire musulman d'El Hadj Umar et de la victoire française. Un seul journal semble contredire l'enthousiasme général : *La politique coloniale*. Cet organe de presse coloniale, fervent défenseur de la colonisation par le commerce, dénonce une exposition ridicule. On peut y lire :

²³⁴ *Le XIX^e siècle*, 1^{er} février 1893, p.1

²³⁵ *La souveraineté nationale*, 13 février 1893, p.2

²³⁶ *Le XIX^e siècle*, *op. cit.*

L'Exposition permanente des colonies au Palais de l'Industrie nous paraît oublier décidément qu'elle n'est et ne peut être qu'un Musée commercial colonial. [...] Elle n'ouvre ses portes qu'à des expositions bizarres. [...] On leur montre sérieusement – ne riez pas chez lecteur ! – ce que fut le Trésor d'Ahmadou à Ségou.

Une partie de l'opinion fait preuve de résistance face à ce changement muséographique qui donne à voir des butins de guerre et des objets à portée ethnographique. La rédaction de *La politique coloniale* ne semble pas vouloir voir évoluer une institution dont la mission est d'assister le ministère des colonies et de donner envie aux entrepreneurs de s'installer dans les colonies.

Les différents articles illustrent le fait que l'identité et le contenu du musée colonial ne sont pas encore figés. L'Exposition permanente des colonies, au départ institué pour mettre en avant le projet colonial commercial, doit également justifier et glorifier l'action française pour la rendre populaire. Le grand public n'étant pas nécessairement intéressé par des objets ou produits du quotidien, il s'agit de l'attirer grâce aux butins constitués pendant les nouvelles conquêtes. L'Exposition incarne une tension entre sa vocation première qui est de renseigner et de faire avancer la connaissance sur les colonies dans un petit cercle d'initiés, la propagande commerciale et le goût du public pour des objets plus originaux qui invitent au voyage et procurent du divertissement. La mise en valeur du « trésor de Ségou » apparaît donc dans ce contexte particulier de construction progressive du musée coloniale et de ses choix muséographiques.

III) Scénographie de l'exposition « Trésor de Ségou »

L'étude des articles de journaux permettent de reconstituer la scénographie de l'exposition. Ce sont des sources intéressantes pour approcher la manière dont, à cette époque, est exposé un butin de guerre coloniale. Le principal message qui est véhiculé par l'exposition selon nous est le suivant : voici les emblèmes de l'empire le plus puissant d'Afrique de l'Ouest, qui a été vaincu par la puissance française et qui désormais nous appartient.

Il s'agit dans un premier temps de décrire et d'analyser le décor qui mène à l'exposition du « trésor » car nous l'avons déjà évoqué, elle se trouve au sein du Palais de l'Industrie qui accueille à la même période un concours agricole. Il faut donc guider le visiteur pour lui donner envie de visiter l'exposition. Un journaliste, dans un article assez poétique, nous donne un aperçu de ce dispositif qui joue largement sur l'imaginaire d'un fleuve qu'emprunte le spectateur pour arriver jusqu'au « trésor de Ségou » :

J'arrive au pied de l'Exposition permanente des Colonies, où des pirogues placées à cet endroit, tout exprès pour le voyage rêvé, me prirent à bord et m'entraînèrent aux rives lointaines du Haut-Niger, vers les régions de ce vaste empire toucouleur où le colonel Archinard promena, de 1889 à 1891, nos armes victorieuses. Vogue que vogueras, j'étais parti en plein charme, en pleine vision. [...] Brusquement, paysage, pirogue, tout disparut et je me trouvai, les yeux bien ouverts dans un coin tranquille, silencieux, recueilli de ce Palais de l'Industrie.²³⁷

Cette description témoigne la volonté de curateurs de provoquer un sentiment de dépaysement et de voyage de celui qui se rend à l'exposition. Cela passe par la mise en scène de pirogues, un moyen de transport qui est très courant dans la région de Ségou comme nous l'avons démontré dans le premier chapitre et qui est peu connu du public français. Ce côté folklorique annonce le sujet de l'exposition qui se situe sur les berges du fleuve Niger. C'est un dispositif intéressant qui permet à la personne de se mettre en scène ou de s'imaginer effectuant ce déplacement spatial, c'est une entrée en matière qui fait son effet comme en témoigne l'article du journaliste de *La souveraineté nationale*.

Il est possible de rapprocher cette mise en scène de ce que Benoît de L'Estoile nomme le « réalisme illusionniste », phénomène qu'il étudie pour l'Exposition coloniale de 1931 et dans la muséographie du musée de l'Homme²³⁸. Ce mode de représentation a pour but de reconstituer la vie indigène de manière réaliste pour donner l'impression au spectateur « d'aller sur place ». On le retrouve tout au long du XX^e siècle et le passage étudié nous montre bien que cette technique est déjà utilisée lors des premières expositions d'objets « extra-européens » à la fin du XIX^e siècle. On peut donc établir une certaine continuité dans la mise en scène par le réalisme illusionniste de certaines exhibitions ethnographiques depuis l'Exposition permanente des colonies jusqu'au musée du Quai Branly. Cela crée une ambiance exotique, dépayssante qui joue sur les sens du visiteur et vise à créer une expérience particulière. Le genre du musée colonial est en cours de construction et pose les bases de mécanismes que l'on retrouve tout au long du XX^e siècle.

Ce réalisme illusionniste se poursuit dans le reste de l'exhibition qui est répartie dans deux salles. A celui-ci vient s'ajouter un autre artifice : l'accumulation qui vise à impressionner le visiteur, à l'éblouir. La première salle est la plus grandiose, elle accueille les « bijoux de la couronne »²³⁹. Expression qui n'est pas anodine et qui vise à présenter les bijoux comme les

²³⁷ *La souveraineté nationale*, 13 février 1893, p.2

²³⁸ L'ESTOILE Benoît de, *Le goût des autres : de l'Exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion, 2010, p. 199 à 200.

²³⁹ *La souveraineté nationale*, 13 février 1893, p.2

regalias de l'empire toucouleur. Nous avons mis bout à bout les différentes descriptions pour avoir une vue d'ensemble. Ce premier espace accueille donc « 96 bijoux »²⁴⁰ exposés dans des vitrines, ils « attirent particulièrement l'attention »²⁴¹. Ce qui nous frappe et qui marque tous ces témoignages, c'est la quantité de ces ornements : collier, bracelets, parures, boucle d'oreilles, c'est près d'une centaine de pièces qui sont accumulées dans des vitrines. Le dispositif scénique, probablement des supports vitrés, doit être conséquent pour pouvoir tous les accueillir. De plus, toutes les descriptions mettent l'accent sur le grammage de certains objets. Un bracelet sort du lot, les journalistes mentionnent : « un bracelet pèse près de 900 grammes, soit presque 1 kilogrammes d'or pur »²⁴², « l'un d'eux pèse près d'un kilogramme »²⁴³. Les deux articles ont été publiés à des dates différentes et donc sont le fruit de visites séparées. Cela nous laisse penser que des cartels pouvaient accompagner les bijoux et mettre en avant le grammage de certains artefacts. Encore une fois c'est un moyen de mettre en avant des caractéristiques hors normes, de magnifier les objets pour créer la surprise et l'admiration. Les alliages sont aussi mis en avant : or, argent ou cuivre. Cela accentue aussi le caractère extraordinaire des objets, la prouesse techniques mais surtout la concentration de richesse. Cette disposition est donc bien l'incarnation d'un trésor au sens propre : un ensemble d'objets nombreux, très précieux, anciennement la possession d'un roi despotique, aujourd'hui offerts à la vue du public français grâce à la colonisation.

Dans la même salle on trouve aussi le sabre « ayant appartenu à El Hadj Omar »²⁴⁴. Il est placé « au-dessous des pagnes disposés en trophées » et « engainé dans un fourreau »²⁴⁵. La mention de cette disposition « en trophées » est une expression de la muséographie qui est couramment utilisée à cette époque pour présenter les objets venus des colonies. Il s'agit de positionner les objets en ayant recours à la panoplie, plaçant les objets comme un décors sur les murs et en série. La composition forme alors un tout qui tend à effacer l'individualité et la particularité des pagnes, ce tout devient un objet en lui-même pour le spectateur²⁴⁶. Cette première salle répond donc aux codes d'exposition des objets provenant des colonies : l'accumulation et la série pour montrer l'ampleur de la collection, l'opulence et éblouir le

²⁴⁰ BARBUSSE Henri « Le trésor de Ségou » dans *Nature, op.cit*, p. 279.

²⁴¹ *La souveraineté nationale*, 13 février 1893, p.2

²⁴² BARBUSSE Henri « Le trésor de Ségou » dans *Nature, op.cit*, p.279.

²⁴³ *La souveraineté nationale*, 13 février 1893, p.2

²⁴⁴ *Ibidem*.

²⁴⁵ BARBUSSE Henri « Le trésor de Ségou » dans *Nature, op.cit*, p.280.

²⁴⁶ LOZERE Christelle, « La place de l'objet exotique dans les expositions coloniales françaises (1850-1900) : impact sur les regards », dans, BENAC-GIROUX Karine (dir.), *Poétique et politique de l'altérité : colonialisme, esclavagisme, exotisme XVIIIe-XXIe siècles*, Garnier, 2019, p. 293.

spectateur. Cela permet également de replacer les objets au rang de curiosités en minimisant leur individualité pour en faire des produits des colonies. Cette salle a aussi vocation à réunir tous les attributs du pouvoir toucouleur, les bijoux et le sabre sont présentés comme des *regalias*. Il nous paraît important de revenir sur cette mise en scène : les bijoux et le sabre sont-ils vraiment des symboles du pouvoir politique, utilisés à la cour ?

Il faut tout d'abord mentionner les recherches récentes sur le « sabre historique d'El Hadj Umar Tall ». Des analyses récentes, en particulier de la lame ont montré que celle-ci est de facture française. Il s'agit donc à priori d'un objet hybride qui aurait été forgé en 1821 Coulaux et Compagnie à Klingenthal (Alsace)²⁴⁷. François Simonis postule dans une tribune publiée par le journal *Le Monde* que ce sabre n'a probablement jamais appartenu à El Hadj Umar car il ne correspond pas aux descriptions de celui que portait le « Chef des croyants ». Nous ne pensons pas qu'il soit possible à ce stade d'affirmer avec certitude que ce sabre n'a jamais été la propriété d'El Hadj Umar, il faut cependant poser la question. Il est probable qu'il soit plutôt l'attribut de son fils Ahmadou et qu'il soit se vu imposé une symbolique forte par les colons français pour accentuer leur propre prestige. De plus, l'origine de la lame montre que c'est un objet issu d'un cadeau diplomatique, courants dans la région comme déjà démontré au chapitre 2. C'est donc un artefact qui est le fruit d'une histoire commune, une histoire de contacts avant la prise de Ségou et la chute de l'empire toucouleur.

Depuis le début de notre recherche nous nous sommes posé la question de la place des bijoux dans l'empire toucouleur. Nous pensions initialement que c'était un attribut mixte, symbole de richesse qui étaient porté par une certaine partie de la population proche du pouvoir. Cependant, en analysant de nombreux clichés contemporains à la prise de Ségou nous nous sommes rendu compte que les Toucouleurs pris en photo par les Européens portent rarement des bijoux et s'ils en portent, ils ne ressemblent pas à ceux trouvés à Ségou, ce sont plutôt des bijoux en cuir. Ces bijoux en métaux précieux étaient-ils donc destinés à être portés ? Nous pouvons affirmer qu'ils l'étaient comme le montrent les récits de voyageurs. Seules certaines femmes pouvaient s'en prévaloir : les femmes esclaves du sultan et de ses proches et exceptionnellement certaines femmes libres riches et d'un certain rang politique. Soleillet rapporte :

Elle doit être riche, à en juger par l'or qu'elle porte sur elle, car à Ségou les femmes libres portent rarement de l'or, l'émir ayant pris l'habitude de s'en emparer sous le

²⁴⁷ SIMONIS François, « La première œuvre qui est “restituée” à l'Afrique est un objet européen », dans *Le Monde.fr*, 2019.

plus léger prétexte et de n'en laisser porter qu'à ses captives et aux captives de ses favoris. Cette femme doit certainement à son titre de princesse du Toro d'avoir pu conserver ses parures. [...] Des captives de l'émir lui rendent visite. Elles sont couvertes de plaques d'or.²⁴⁸

Il y a donc un lien étroit entre pouvoir politique et bijoux en or dans la ville de Ségou contrôlée par l'empire toucouleur. Les femmes esclaves sont peut-être utilisées comme des vitrines de la puissance d'Ahmadou, elles seules ont le privilège de porter de l'or. Des exceptions existent comme illustré par ce passage mais il semble que cela soit très rare et on voit bien que la femme en question a un lien avec l'empire toucouleur car elle est princesse du Toro, province de naissance d'El Hadj Umar de religion musulmane. Ces informations nous permettent de penser que les bijoux sont un signe distinctif qui instaurent une hiérarchie visuelle et qui permet, dans l'espace public, d'identifier certaines femmes proches du pouvoir.

Nous allons, dans ce second temps, analyser le dispositif de la deuxième salle d'exposition. La muséographie incarne cette fois-ci pleinement le principe de réalisme illusionniste : « Nous voyons dans la bibliothèque des colonies, la tente d'El Hadj Umar en toile blanche et bleue. A moitié émergeant de dessous la tente, on aperçoit le lit d'Ahmadou »²⁴⁹. Cette mise en scène relève du folklore et contraste beaucoup avec le faste des bijoux en or et argent massif de la première salle. Cela peut être un moyen de désacraliser la figure d'Ahmadou, de ne pas faire oublier au spectateur le côté « primitif » des Toucouleurs tel qu'il est mis en avant par les acteurs coloniaux. Cet aspect ethnographique est pleinement incarné par le lit de camp d'Ahmadou décrit comme : « Il est des plus primitifs, probablement de l'œuvre d'un laobé, sans ornement aucun, à moins qu'on ne donne ce nom à quatre entailles en forme de M creusées sur les côtés. »²⁵⁰.

On trouve aussi dans cette pièce des vases en terre cuite et une partie de la bibliothèque d'Ahmadou. Les livres sont « disséminés sur le support qui règne le long du mur » et présentés de manière à voir « la couverture épaisse ornées de dessin »²⁵¹. Les ouvrages sont montrés de face, placés en hauteur sur ce qui s'apparente à une bibliothèque à l'européenne. Ce n'est qu'une petite partie qui est exposée « on le voit, la bibliothèque d'Ahmadou est assez mal représentée à l'Exposition des colonies. Hâtons-nous²⁵² de dire que ce n'est là qu'une infime

²⁴⁸ GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879*, Paris, France, Challamel aîné, 1887, p. 410.

²⁴⁹ BARBUSSE Henri « Le trésor de Ségou » dans *Nature*, *op.cit*, p.279.

²⁵⁰ *Ibidem*.

²⁵¹ *Ibidem*.

²⁵² *Ibid*, p. 280.

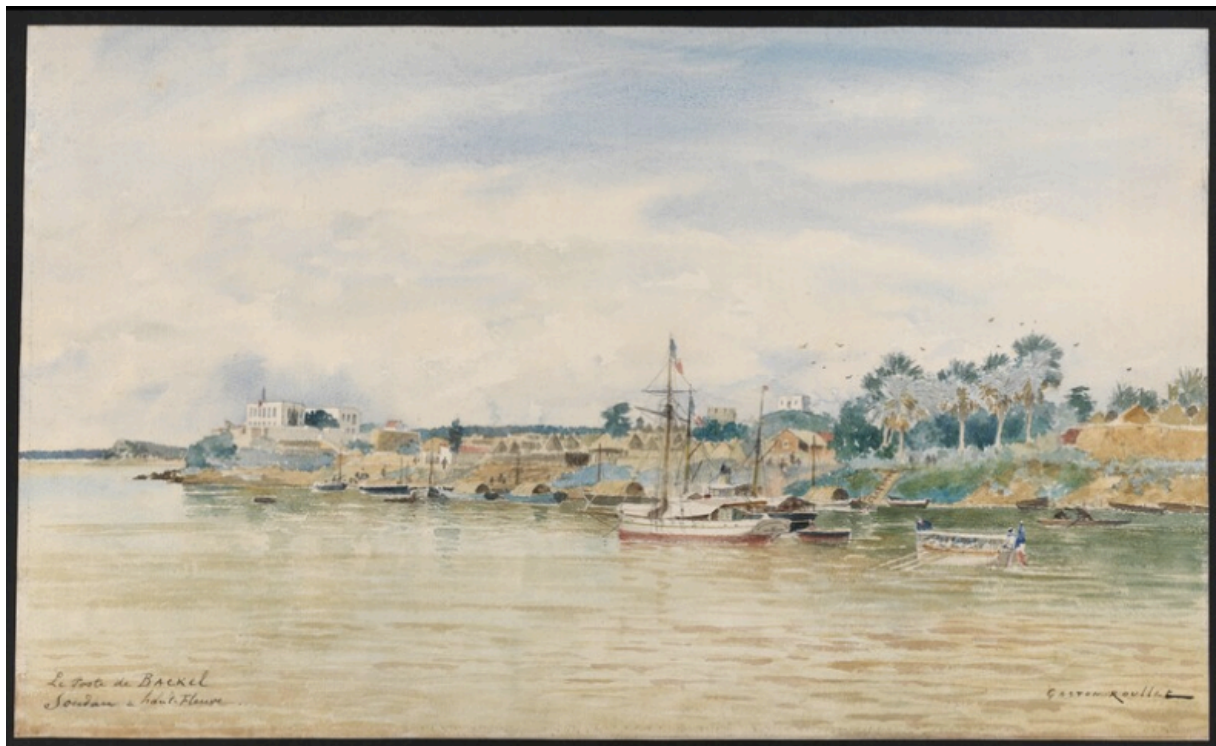
partie des livres trouvés au palais de Ségou-Sikoro ». Les autres journalistes ne semblent pas vraiment intéressés par ces objets, ils ne font que mentionner leur présence très rapidement.

Enfin, un dernier élément scénographique nous a interpellé et est représentatif du regard colonial sur ces objets et sur les populations de la vallée du Niger. Le reporter de *La souveraineté nationale* écrit : « Pour servir de cadre au trésor de Ségou, une belle collection d'aquarelles faites par M. Rouillet dans le Haut-Sénégal où il était en mission, ainsi qu'une centaine de photographies prises par M. Marcel Mounier, membre de la mission Binger, à la côte d'Ivoire et au Soudan, sont également à remarquer. Il peut paraître assez étonnant de voir associer des productions européennes, peintures et photographies, à des objets africains. Les œuvres européennes contribuent cependant à renforcer le regard colonial sur les objets et les populations puisqu'elles adoptent un regard surplombant en raison de la position de leurs auteurs.

Gaston Rouillet est un peintre français, nommé peintre officiel des Colonies et de la Marine en 1885. Il participe à de nombreuses campagnes dans les colonies, au Tonkin entre 1885 et 1886 puis au Sénégal et au Soudan en 1891. Il est assez connu en France, il est correspondant pour le *Monde illustré*, reçoit une médaille lors de l'exposition universelle de 1889 et l'exposition coloniale de 1894. C'est un des grandes peintres qui a contribué à transmettre des représentations picturales, principalement des paysages, des colonies et en particulier de l'Afrique à la fin du XIX^e siècle. Ces images permettent au visiteur de s'imaginer la ville de Ségou grâce à des paysages qui pourraient ressembler à cet environnement. Cela sert aussi à mettre en avant des œuvres picturales françaises et à attirer du monde grâce à la renommée de leur auteur. Inconsciemment cela crée aussi probablement un décalage entre les objets et un art pictural pouvant être jugé comme une forme de représentation supérieure étant une forme d'art figuratif. De plus, ces œuvres sont communément pensées à cette époque comme des œuvres d'arts, individualisées et uniques contrairement aux objets de Ségou qui sont pensés comme des objets ethnographiques en série. Il y a donc tout un jeu, un dialogue conscient ou inconscient qui se met en place entre les œuvres africaines et européennes. Ces dernières venant comme une mise en contexte, un support, un intermédiaire pour permettre d'approcher des objets très lointains pour le visiteur.



Village de Guet N'dar, Gaston Roulet, 1891²⁵³



Poste de Bakel, Gaston Roulet, 1891²⁵⁴

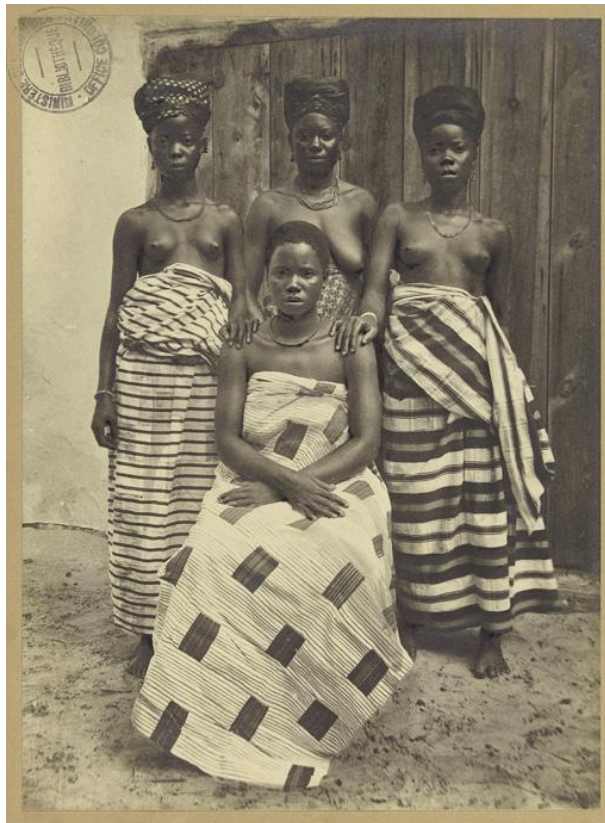
²⁵³ ROULLET Gaston, *Village de Guet N'dar*, aquarelle et crayon sur papier, 34,5 X 52,6 cm, musée du Quai Branly, 75.7137, 1891.

²⁵⁴ ROULLET Gaston, *Poste de Bakel*, aquarelle et crayon sur papier contrecollé sur un montage en carton, 32 X 53,3 cm, musée du Quai Branly, 75.7133, 1891.

Les curateurs exposent avec ces aquarelles des photographies. Celles-ci sont tirées d'une mission visant à délimiter la frontière entre la Côte d'Ivoire française et le pays Ashanti sous domination britannique menée en 1891. Le photographe est Marcel Monnier, et non pas Mounier comme noté dans l'article. Il est journaliste, photographe et écrivain et s'est rendu aux quatre coins du monde. Il rapporte de son expédition avec Binger près de 700 clichés que l'on peut qualifier d'ethnographiques car ils sont autant de témoignage du mode de vie des populations locales ainsi que de clichés des différentes ethnies africaines. C'est un fond d'une grande richesse qui pourraient être exploités par des chercheurs travaillant sur la ville de Kong, de Bondoukou ou sur des intermédiaires de cette mission dont beaucoup ont fait l'objet de portraits. De nombreuses photos sont posées et sont donc le fruit d'une mise en scène mais d'autres sont prises sur le vif et peuvent témoigner d'une certaine réalité. Nous ne sommes pas parvenus à mettre la main sur les photographies du Soudan, uniquement sur celles de la côte d'Ivoire qui sont aujourd'hui conservées aux ANOM. Nous ne pouvons évidemment pas savoir quelles photos étaient montrées lors de l'exposition du trésor de Ségou, une centaine environ. Il est cependant probable que ce soient des photos des populations, des lieux. L'usage de ces clichés permet, à notre sens, de donner une impression de profondeur au sujet et de rendre tangible une réalité lointaine pour le spectateur. Cela permet de modeler l'imagination du visiteur et de l'imprégner d'une certaine vision des populations africaines. C'est également un moyen de familiariser le public français aux différentes expéditions coloniales et donc aux avancées de la domination française en Afrique de l'Ouest.



Dans la rue quelques passants, Marcel Monnier, 1892²⁵⁵



Jeunes femmes d'Assinie, Marcel Monnier, 1892²⁵⁶

²⁵⁵ *Dans la rue quelques passants*, MONNIER Marcel, photographie, Tirage argentique collé sur carton 50,1X62,6, ANOM, FR ANOM 37Fi551, 1892.

²⁵⁶ *Jeunes femmes d'Assinie*, MONNIER Marcel, photographie, Tirage argentique collé sur carton 16,9 X 23, ANOM, FR ANOM 37Fi20, 1892.

L'étude de cette première exposition du « Trésor de Ségou » nous a fourni de nombreuses informations. Nous avons tout d'abord pu nous intéresser au lien très fort entre le commerce et le projet colonial en cette fin de XIX^e siècle. Nous avons vu comment, la crise économique en Europe génère la quête de nouveaux marchés et de nouvelles matières premières que la France veut trouver dans les colonies. Celles-ci deviennent donc un enjeu majeur : il faut convaincre les investisseurs et industriels d'aller s'y implanter et investir. C'est dans ce mouvement que naît, en 1855, l'Exposition permanente des Colonies hébergée par le Palais de l'Industrie. L'exposition du « Trésor de Ségou » est organisée dans ce même lieu 38 ans plus tard, on voit qu'un changement s'est opéré au sein de cette institution qui s'éloigne un peu de son « rôle » de musée colonial commercial. L'institution veut montrer des objets historiques et ethnographiques curieux, attirants, qui doivent émerveiller les visiteurs et les initier à la question coloniale. Cela passe par une mise en scène fondée sur le réalisme illusionniste qui fait voyager le spectateur. Pirogue, bijoux et sabres sont autant de manifestation d'un grand empire musulman vaincue par la puissance française. *Tabalas*, tente et lit sont là pour rappeler le « primitivisme » de la société toucouleur et mettre en valeur le rôle civilisateur de la colonisation. Les manuscrits semblent déjà mis de côté car hermétiques en dehors de leurs enluminures et de leurs couvertures décorées. Les photographies et peintures françaises sont là pour éclairer le visiteur et guider son imaginaire vers une certaine image de l'Afrique qu'elles construisent.

Chapitre 6 : Parcours d'objets au XX^e siècle

Après nous être intéressés à la première et dernière exposition présentant le « trésor de Ségou » comme une collection composée de tous les objets pris par les Français en 1890, nous avons souhaité reconstituer le parcours des bijoux et des manuscrits. Encore une fois cette reconstitution a été difficile en raison de l'éparpillement des sources, de la perte ou de l'inexistence de certains documents. Ce dernier chapitre est donc une analyse des institutions muséales qui se transforment au fil des époques et dans lesquels le « trésor » trouve plus ou moins sa place. Nous nous attarderons un long moment sur la notion de démembrement de la collection, cette partie mettra plutôt l'accent sur les bijoux. Nous analyserons ensuite le parcours des manuscrits en soulignant le relatif désintérêt dont ils ont fait l'objet. Il s'agit avant tout de comprendre comment les institutions muséales ont contribué à séparer les objets, à les oublier et parfois à les négliger, causant des pertes irrémédiables. Nous nous arrêterons à la veille des Indépendances et nous n'aborderons l'histoire immédiate de la collection.

I) Démembrements de la collection de bijoux et projets institutionnels

Dès leur arrivée et tout au long du XX^e siècle, ces objets ont subi ou se voient appliquer différents procédés institutionnels ou criminels qui tendent à les disperser. Ces événements ont façonné notre compréhension de cet ensemble en oubliant de le penser comme un tout prélevé au même endroit. Nous avons tenté de penser les objets comme une collection tout au long de notre mémoire et nous souhaitons ici expliquer les mouvements de dislocations de la collection. Nous avons défini deux principaux types d'actions qui entraînent une séparation des objets : la mise en dépôt et le vol.

Le premier mouvement que nous avons constaté est le plus visible, il a lieu à la fin de l'année 1890 lors de l'arrivée des objets à Paris. C'est celui qui a lieu directement après l'arrivée des artefacts sur le sol français. La commission doit trier les « bijoux et objets provenant du Soudan » et les placer dans les institutions qui leurs correspondent. Reprenons, en analysant les procès-verbaux de cette commission sur quel critère les objets sont répartis. On peut lire : « la commission aura à opérer le classement de bijoux et objets du Soudan [...] en distinguant ceux qui, en raison de leur valeur artistique, doivent être conservés pour être placés dans un musée

de ceux qui, au contraire, ne rentrent pas dans cette catégorie »²⁵⁷. A la fin de la réunion, il est évident que les manuscrits doivent être placés à l'Ecole des langues orientales et les autres objets à l'Exposition permanente des colonies. Les manuscrits peuvent être présentés comme de beaux objets, lorsque leur couverture est ornée par exemple, comme le montre l'exposition de 1893. Cependant, ils sont, la plupart du temps, considérés comme des supports, des objets qui contiennent des savoirs, des informations, qui sont utiles à des initiés, des connaisseurs de la langue arabe et non pas comme des objets artistiques devant être mis en avant.

Cette première séparation entre les livres et les autres objets est le fruit d'une construction française qui organise selon ses propres codes les artefacts de Ségou, assignant à chaque groupe une fonction différente. Les manuscrits sont potentiellement amenés à être étudiés, lus, manipulés, ce ne sont pas des objets figés mais des outils de connaissance. Les bijoux et autres artefacts (sabre, tentes, tissus etc.) sont voués à être mis en vitrine et à incarner le sens que les curateurs ou les administrations leur attribuent : produits des colonies, objets ethnographiques ou ayant une valeur artistique. Ils ne sont à priori pas destinés à être étudiés. Cette dissociation est artificielle, elle se fait en fonction d'une nature et d'un rôle assignés par des observateurs français qui peinent à saisir le sens de ces biens. L'attribution de ces deux rôles, des bijoux faisant valoir une idéologie coloniale à l'Exposition permanente, et des livres pour occuper des orientalistes en marge, entraîne une fragmentation de la collection. C'est assez étonnant puisque la collection a elle-même été construite par Louis Archinard et son armée au moment de la constitution du butin de guerre. La séparation est encore visible aujourd'hui dans les institutions et donc dans le traitement différencié des objets.

Un phénomène est central pour comprendre la dispersion et la mise en valeur des bijoux dans les musées au XX^e siècle : la mise en dépôt. En consultant les documents qui se trouvent au musée du Quai Branly nous avons pu, à la manière de Daniel Foliard dans son article, retracer les différents transferts²⁵⁸. Le dépôt permet à un musée de « prêter » des objets à une autre institution, pour une exposition en particulier ou pour compléter un fond, de manière temporaire. Cela permet la circulation des artefacts et permet au visiteur de les voir dans différents contextes. En 1910, le ministère des Colonies remet en dépôt le sabre et les bijoux au musée de l'Armée²⁵⁹. Le musée de l'Armée se trouve déjà au cœur des politiques de mise en valeur de l'expansion coloniale. Il possède depuis les années 1890, une galerie ethnographique

²⁵⁷ ANOM FR SOUD 1 2 BIS, Commission chargée de l'examen des bijoux et objets divers provenant du Soudan français, 10 décembre 1890.

²⁵⁸ FOLIARD Daniel, « Les vies du « trésor de Ségou » », dans *Revue historique*, 2018, p. 869-898.

²⁵⁹ MQB D00416/46952, Lettre du ministre des Affaires culturelles au Ministre des Armées Musée de l'Armée, 26 février 1961.

où l'on retrouve des statues grandeur nature de combattants « colonisés » pour mettre en valeur l'habillement et l'armement des populations soumises au joug européen en Asie, Afrique, Amérique et en Océanie. La galerie est composée de trois salles, on y trouve 72 personnages qui mélangent guerriers historiques et représentants des « indigènes ». Allant du soldat romain au guerrier maori, cette galerie met en scène une certaine image de l'autre. Les figures sont extrêmement réalistes, elle présente la physionomie, les vêtements et les armements des différents peuples²⁶⁰. On trouve aussi des salles qui sont dédiées à l'Algérie et aux guerres coloniales dans lesquelles sont exposés des butins de guerre, des souvenirs des différentes expéditions. On retrouve par exemple un costume d'apparat de l'empereur pris lors du sac du Palais d'été en 1860²⁶¹. Le musée de l'Armée est comme l'Exposition permanente des colonies, un outil depuis la fin du XIX^e siècle destiné à mettre en lumière, à glorifier l'action française dans les colonies. Il est donc cohérent que cette institution demande et se voit accorder une mise en dépôt des objets de Ségou.

²⁶⁰ AUBAGNAC Gilles, « En 1878, les « sauvages » entrent au musée de l'Armée », dans *Zoos Humains*, 2004, p. 349-354.

²⁶¹ *Ibid.*



Mannequin n°11 de la Galerie ethnographique du musée de l'Armée, guerrier Sénégalais²⁶²

Nous pensons que le musée de l'Armée détenait déjà des objets du trésor de Ségou, quelques bijoux et peut être des fusils provenant de la région. En effet, dans un guide de l'exposition universelle de 1900 nous avons trouvé des indications de l'exposition d'un collier à l'hôtel des Invalides. Il est possible de lire dans ce document : « Hôtel des Invalides [...] Les vitrines suivantes sont consacrées à nos expéditions coloniales en Asie et en Afrique. Dans la dernière, au fond de la salle, riche collier en or et accoutrement guerrier de Samory »²⁶³. Nous ne pouvons pas être absolument certains qu'il s'agit d'un collier pris à Ségou, pourtant le fait que ce « riche collier en or » soit présenté aux côtés d'un costume de Samory nous permet de le penser. En effet, les bijoux de Ségou sont connus et mis en scène comme les principaux

²⁶² *Mannequin n°11 de la Galerie ethnographique du musée de l'Armée, guerrier Sénégalais*, photographie, négatif verre au gélatino-bromure d'argent, fonds photographies musée de l'Armée, n° d'inventaire 2006.3.81, vers 1900.

²⁶³ *Paris exposition 1900 : guide pratique du visiteur de Paris et de l'exposition*, Librairie Hachette & Cie, 1900, p.93.

joyaux du Soudan français et ils sont couramment exposés aux côtés d'objets de Samory ou de Béhanzin.

En 1910, le « trésor » de Ségou rejoint temporairement les galeries du Musée de l'Armée. Nous savons que celui-ci est exposé en 1920 grâce à un *Guide d'une visite à la section historique du Musée de l'Armée*²⁶⁴. Le « trésor de Ségou » est placé dans les salles de la section *Algérie et colonies* dans la cinquième travée (sur six travées) intitulée « Sahara, Sénégal, Congo » après le Maroc et avant l'extrême Orient. Les objets sont placés dans un espace au sous-titre explicite « Expédition du Haut Sénégal Niger ». On trouve donc le « fanion d'El Hadj Omar commandant l'ennemi » au côté du « Trésor d'El Hadj Omar pris à Ségou, avril 1890 (colonne Archinard) ». Avec ses artefacts sont également présents le portrait de Gaëtan Bonnier, le bonnet de Samory, un mannequin représentant un guerrier de Samory²⁶⁵. Juste à côté sont décrits des objets de la conquête du Dahomey et des missions au Congo. Cette description est intéressante puisqu'elle montre une mise en scène de l'expansion coloniale, des expéditions et des missions qui ont permis l'avancée de la France.

Le musée de l'Armée fait l'apologie de la puissance militaire et présente les butins de guerre accompagnés du portrait ou d'une statue d'un membre de l'armée. En lisant les avant-propos de ce guide, on comprend mieux les motivations sous-jacentes à ces exhibitions. L'esprit est au patriotisme, Léon Niox écrit : « Ces souvenirs de guerre sont toujours précieux et causent une patriotique émotion » ou encore « Nulle part on ne sent mieux vibrer l'esprit de la patrie »²⁶⁶. Le trésor de Ségou porte dans ce contexte un message un peu différent de celui du Palais de l'industrie, celui d'un patriotisme militaire, d'un génie guerrier français qui s'inscrit dans une longue généalogie puisque le musée de l'Armée retrace l'histoire de l'armement et des guerres depuis le XIV^e siècle. Le « trésor de Ségou » est inséré dans une grande histoire nationale car toute la muséographie est construite de manière chronologique depuis « 1337-1789- Ancienne Monarchie » jusqu'à « 1914-1919- Grande Guerre » et également dans la temporalité des différentes conquêtes qui ont permis à la France de bâtir son empire. Ces dernières commencent bien évidemment avec la prise d'Alger le 4 juillet 1830 par Napoléon et suivent différents jalons historiques : Algérie, Tunisie, Maroc, AOF. Le guide que nous avons étudié présente un récit de la construction de l'AOF et mentionne la prise de Ségou et la chute de l'empire toucouleur et de Tombouctou²⁶⁷. Le « trésor de Ségou » est donc utilisé pour

²⁶⁴ NIOX Gustave Léon, *Résumé des fastes militaires de la France du XIV^e au XX^e siècle. Guide d'une visite à la section historique du Musée de l'Armée*, 1920, [En ligne].

²⁶⁵ *Ibid*, p. 153.

²⁶⁶ *Ibid*, p. 8.

²⁶⁷ *Ibid*, p. 126-128.

alimenter un certain discours, pour renforcer le prestige de l'Armée française en particulier de l'armée coloniale. Il contribue à sensibiliser les visiteurs à ces grandes victoires et à stimuler un sentiment de patriotisme.

En 1931, les objets retournent sous la tutelle du ministère des colonies car il a été décidé que le butin serait exposé à l'Exposition coloniale au Musée des Colonies à la porte Dorée. Nous avons une trace de la présence des objets dans la revue des troupes coloniales du 1^{er} avril 1931²⁶⁸. On peut lire dans la section : « Chronique de l'exposition coloniale » le récit de la visite du Ministre des Colonies²⁶⁹ :

Ces salles, riches en souvenirs glorieux de toutes sortes, permettent de revivre les grandes heures de la conquête ; on y remarque le buste du maréchal Joffre, [...], la statue du maréchal Gallieni ; les portraits de Marchand et de Moll qui font face à ceux de Faidherbe, Archinard, Mangin [...] entourés d'objets rappelant les hauts faits d'armes de notre infanterie de marine ; des vitrines présentent une collection d'armes, bijoux, documents, parmi lesquels il faut citer les armes de Samory et de Behanzin, le trésor d'El Hadj Omar »²⁷⁰.

Le « trésor » est alors utilisé comme support du message de l'Exposition coloniale : mettre en valeur les colonies et les faire connaître du grand public en l'émerveillant. De plus, on constate que les objets pris à Ségou sont encore une fois, comme en 1900 et en 1920 au musée de l'Armée, associés aux armes de Samory et aux artefacts de Béhanzin. Ces trois groupes semblent alors avoir un destin lié en raison de leur relative proximité géographique. La contemporanéité de l'expansion coloniale dans ces différents espaces explique également pourquoi ils sont souvent présentés ensemble. A noter également la mise en scène des objets qui entourent des bustes, portraits, statues de grandes figures militaires qui ont agi pour la conquête coloniale. A la manière d'un parterre qui entoure ces grands hommes, les objets viennent incarner de manière exubérante les victoires militaires françaises et la défaite des grands pouvoirs politiques africains.

Pour comprendre la suite des mouvements des objets, nous devons nous intéresser à un second phénomène qui a marqué le « trésor de Ségou » : le vol. Le premier d'entre eux n'apparaît pas du tout dans les archives muséales. Aucune mention dans les archives du Quai Branly, aucun courrier de la part du conservateur du musée de l'Armée en charge des objets à cette période. En 1914, il est pourtant signalé dans de nombreux quotidiens français.

²⁶⁸ *Revue des troupes coloniales*, 1^{er} avril 1931.

²⁶⁹ *Ibid*, p.86

²⁷⁰ *Ibidem*.

L'Excelsior titre : « Un poignard chinois a disparu du musée de l'Armée, les malfaiteurs se sont également emparés de plusieurs bijoux appartenant au trésor d'El Hadj Omar »²⁷¹. *Le Temps*, *Le Matin*, *La Lanterne*, la plupart des journaux mentionnent cet évènement loin d'être passé inaperçu à l'époque²⁷². Pourtant les informations sont assez sommaires au début de l'affaire : « Le commandant Coyral-Lapradelie s'aperçut également qu'une vitrine plate, située dans une dépendance de la salle et contenant des bijoux ayant appartenu à El Hadj Omar avait été brisée. [...] Combien a-t-on dérobé de ces bijoux, c'est ce qu'on ne pourra déterminer qu'après inventaire »²⁷³. A ce moment, on accuse quelqu'un qui connaîtrait très bien le musée et ses tours de garde en raison des différents indices laissés sur la scène du crime. De nombreux bijoux disparaissent mais il faut attendre quelques jours pour connaître l'ampleur du dépouillement. Le 3 juin un journaliste du *Soleil* écrit :

Le général Niox a établi définitivement la nomenclature exacte des bijoux dérobés dans la vitrine où est rangé le trésor d'El Hadj Omar. La voici : Un bracelet [...] ; un deuxième [...] ; un autre bracelet [...] ; sept plaques [...] un collier cuir [...] un porte amulette [...] deux boutons d'oreille [...], un collier en cuir [...], un collier [...], un grand porte amulette [...], un collier [...], un collier [...], deux anneaux [...], un collier vert, [...] un collier [...] et enfin un collier et trois plaquettes en or fin. [...] La valeur de ces bijoux atteint environ 200 000 francs d'après l'avis des collectionneurs.²⁷⁴

Nous avons choisi de ne pas détailler l'ensemble des bijoux mais la description qui en est faite est assez fine et permet une identification précise de ceux-ci. En tout, ce butin est composé de 27 objets ce qui ampute considérablement la collection. Nous pensons que les objets ont été volés en raison des matières qui les composaient, principalement de l'or et de l'argent. Il est impossible de savoir ce que sont devenus les bijoux volés, ils ont probablement été fondus pour faire oublier leur origine et obtenir des liquidités. Les artefacts ont été volés après que la vitrine a été brisée. En ce début de XX^e siècle les musées ne sont pas dotés de dispositifs de sécurité très élaborés, uniquement de gardiens qui font des rondes. Il existe donc un risque relativement important de vol, en particulier d'objets composés de matières précieuses.

Quelques années plus tard le phénomène se reproduit, le « trésor de Ségou » subit un dernier vol. On a connaissance de cet évènement grâce aux journaux mais aussi grâce aux documents conservés dans le dossier d'œuvre que l'on trouve au musée du Quai Branly. Dans

²⁷¹ *L'Excelsior*, 1^{er} juin 1914, p. 4

²⁷² *Le Temps*, 2 juin 1914, p.2. *Le Matin*, 2 juin 1914, p. 2. *La Lanterne*, 2 juin 1914, p.3.

²⁷³ *L'Excelsior*, 1^{er} juin 1914, p. 4

²⁷⁴ *Le Soleil*, 3 juin 1914, p. 2

une lettre du 15 juillet 1960, le conservateur de la section des Arts musulmans du musée de la France d'Outre-mer, c'est-à-dire la nouvelle institution qui remplace le Musée des Colonies, s'adresse au conservateur de son institution. Cette note avance qu'en 1933 le musée de l'Armée aurait déposé 83 objets « précieux (bijoux en or et argent) » provenant du trésor d'El Hadj Umar. Le conservateur écrit qu'un vol a cependant eu lieu dans la nuit du 16 au 17 novembre 1937²⁷⁵. Il annonce que 45 objets ont disparus, chiffre qui est revalorisé à 46 dans une lettre du 9 janvier 1961²⁷⁶. Il semble que les conservateurs peinent à comprendre quelle est l'institution qui a vraiment la charge des objets. Ils se renvoient la balle, il n'y a cependant pas de pièce mentionnant la mise en dépôt, uniquement une mention à l'inventaire du musée de la France d'Outre-mer.

Ce deuxième vol est encore plus considérable que le premier, il se produit cette fois au sein du musée de la France d'Outre-mer. Survenu en 1937, il est à mentionné en 1960 par les institutions. C'est un moment particulier car le musée de la France d'Outre-mer prépare sa transformation en musée des Arts africains et océaniques. C'est l'occasion pour l'institution de revoir tous ses inventaires, de procéder à des vérifications dans les collections. C'est dans ce contexte que le musée de l'Armée est contacté, entre autres pour parler de la disparition des bijoux de Ségou. Il est intéressant de voir que la transformation du M.O.F en Maaou à des conséquences pour le groupe d'objet que nous étudions. On peut lire dans une des lettres du ministre des Affaires culturelles :

Comme vous ne l'ignorez pas, la destination de ce musée vient d'être complètement modifiée. Il sera destiné à abriter des collections d'art africain et océanique à l'exclusion des souvenirs historiques. Étant donné que ces pièces constituent justement des souvenirs historiques, j'estime que leur place n'est plus au Musée d'art africain et océanique, mais bien au musée de l'Armée.²⁷⁷

Ce tournant, qui est marqué par les Indépendances des anciennes colonies françaises, entraînent un changement dans le paysage muséal français. Les différents butins de guerre deviennent problématiques et la reconversion du M.O.F semble exclure la présence de ce type d'objets dans ses collections. Le « trésor de Ségou » n'est pas considéré comme ayant une valeur artistique mais bien comme un souvenir historique, c'est-à-dire le témoin de la

²⁷⁵ MQB D00416/46952, Lettre du conservateur de la section des Arts Musulmans à Monsieur M. Floriscone Conservateur des Musées nationaux chargé de la conservation du Musée de la F.O.M, 15 juillet 1960.

²⁷⁶ MQB D00416/46952, Lettre du Conservateur chargé de la conservation du Musée national de la F.O.M à Monsieur le Directeur du musée de l'Armée, 9 janvier 1961.

²⁷⁷ MQB D00416/46952, Lettre du ministre des Affaires culturelles au ministre des Armées, 26 février 1961.

colonisation française. De plus, le ministre des Affaires culturelles semble rattacher ce souvenir uniquement à l'armée et donc à la conquête militaire de Louis Archinard et non pas à l'empire toucouleur. La réponse du directeur de l'armée, le général Henry Blanc, est tout aussi étonnante en cette période d'indépendance des pays africains et de remise en cause du joug colonial. Il s'adonne à une sorte de marchandage comme si les objets de Ségou étaient encombrants et qu'il fallait tirer profit de leur transfert. Il écrit :

J'aimerais mettre à profit ce transfert pour récupérer quelques souvenirs de nos campagnes coloniales, des armes et notamment certains emblèmes tels que la bannière du roi Béhanzin, prise à Abomey en novembre 1892 [...] etc... Ces trophées rejoindraient aux Invalides ceux qui sont suspendus aux corniches de l'église Saint-Louis.²⁷⁸

En cherchant brièvement dans la base de données des collections du musée de l'Armée nous n'avons pas trouvé de trace des différents objets demandés par Henry Blanc. Ceux-ci n'ont probablement pas rejoint les collections des Invalides car le transfert des objets toucouleurs n'a jamais eu lieu. Ils sont restés au Maaou dans la réserve et n'ont plus été exposés en raison de leur histoire problématique²⁷⁹.

Ces différents mouvements : mise en dépôt, vol, évolution des institutions montrent le sens qui a été donné aux objets de Ségou. Très tôt séparés des manuscrits, les bijoux sont souvent présentés seuls ou avec des armes. Ils font de nombreux aller-retours entre émanations de musées coloniaux et musée de l'Armée. Les artefacts incarnent un prestige, une forme d'opulence qui attire parfois l'œil. Les deux vols successifs de 1914 et 1937 ont entraîné une grande diminution de la collection. A partir des années 1960, leur caractère de butin de guerre prend le dessus et les relègue aux armoires de réserves, cachés du grand public.

II) Le parcours de la bibliothèque de Ségou indissociable de la construction d'un champ d'étude « soudanien »

Les bijoux se sont vus imposés des sens au gré des musées qui les ont exposés. Les manuscrits de leur côté ont un parcours bien différent. La séparation initiale de la collection montre bien que les livres sont destinés à un autre usage. Il a été décidé qu'ils seraient confiés à l'École des langues orientales. Pendant deux ans ils restent dans des caisses au magasin des

²⁷⁸ MQB D00416/46952, Lettre du Général Henry Blanc directeur du musée de l'Armée à Monsieur le Directeur des Musées de France, 6 avril 1961.

²⁷⁹ MQB D00416446985, note sur l'historique de la collection rédigée par Dominique Taffin, 1994.

approvisionnement coloniaux²⁸⁰. Les manuscrits sont finalement déplacés à la Bibliothèque nationale. De nombreux auteurs, en particulier Daniel Foliard, avancent que c'est Octave Houdas qui organise ce mouvement en sa qualité de professeur d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales²⁸¹. Pourtant dans un article de 1893 un journaliste mentionne que les livres sont actuellement gardés par l'École pratique des Hautes Études (EPHE)²⁸². Nous sommes aujourd'hui assez certains que les manuscrits ont été transférés en 1892 à la Bibliothèque nationale. L'évocation de l'EPHE, de la Bibliothèque nationale mais aussi de l'École des langues orientales témoignent du paysage savant parisien de cette toute fin de XIX^e siècle. Les études des manuscrits arabes sont généralement menées dans le cadre des deux écoles précédemment citées. Elles ont le monopole de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'érudition autour de la langue arabe. Les manuscrits provenant de Ségou étant écrits en arabe, ils sont intégrés au champ d'étude de cette langue mais ils restent en réalité en périphérie du corpus. Le paysage savant orientaliste parisien nous permet de mieux comprendre comment ont été accueillis les manuscrits et pourquoi ils n'ont pas fait l'objet d'études approfondies.

Il existe deux structures arabisantes qui forment des spécialistes en philologie, théologie et grammaire. L'École des langues orientales a été créée en 1795, elle a pour objectif de former un personnel qui doit répondre aux besoins politiques et commerciaux français dans les territoires d'Orient²⁸³. C'est une institution de tradition savante et érudite qui propose un enseignement spécialisé qui n'est pas réellement inséré dans le projet colonial. Cette école ne forme pas les futurs administrateurs. Les professeurs favorisent les liens avec l'Algérie, en raison de l'ancienneté des liens de cet espace avec la France et avec les protectorats de la Tunisie et du Maroc²⁸⁴. L'arabe enseigné et mis en valeur est celui du Moyen Orient et du Maghreb dans la lignée d'une construction orientaliste des savoirs.

L'EPHE a été créé en 1868 pour proposer un enseignement des langues étrangères plus scientifique. Les cours prennent la forme de séminaires, et non pas de cours magistraux, et reposent sur l'étude de livres, de manuscrits originaires des différents espaces de langue arabe. C'est également un pôle majeur de l'orientalisme en France. A la fin du XIX^e siècle, on peut y

²⁸⁰ GHALI Nouredine, MAHIBOU Mohamed et BRENNER Louis, *Inventaire de la bibliothèque 'Umarienne de Ségou : conservée à la Bibliothèque Nationale*, Paris, Éditions du Centre National de la recherche scientifique, 1985.

²⁸¹ FOLIARD Daniel, « Les vies du « trésor de Ségou » », *art. cit.*

²⁸² BARBUSSE Henri « Le trésor de Ségou » dans *Nature*, n°1035, 1^{er} avril 1893, p. 280.

²⁸³ MESSAOUDI Alain, « L'enseignement de l'arabe en métropole : entre intégration au mouvement scientifique moderne et orientation coloniale », dans *Les arabisants et la France coloniale. 1780-1930 : Savants, conseillers, médiateurs*, Lyon, ENS Éditions, 2015.

²⁸⁴ *Ibid.*

suivre des cours de littérature arabe ou encore d'histoire musulmane. L'institution se tourne également vers l'histoire des religions et l'étude du Coran. Cet intérêt pour l'Islam s'explique par les mouvements de résistance à la colonisation ainsi que la nécessité d'administrer des populations musulmanes²⁸⁵.

L'École des langues orientales a été longtemps rattachée à la Bibliothèque nationale. Jusqu'en 1873, l'École est même installée dans les locaux de celle-ci. Depuis le XVII^e siècle, la Bibliothèque nationale est chargée d'accueillir les acquisitions venues d'Orient (du Levant), au fil des missions, cela s'étend au cours du siècle suivant à la Chine, l'Inde. Au XIX^e les collections s'accroissent grâce aux achats, legs et dons des missions scientifiques coloniales. Le butin de guerre est aussi un mode d'enrichissement des collections.

Nous nous sommes aperçus que l'inventorisation des manuscrits arabes de Ségou est très tardive, elle date de 1985. Nous nous sommes donc replongés dans le paysage scientifique de l'époque pour comprendre pourquoi ils ont été délaissés. Il y a selon nous au moins deux grandes explications à cette absence d'étude de ces manuscrits rédigés en arabe provenant d'Afrique de l'Ouest.

Jean Louis Triaud, entre autres, a analysé la manière dont a été perçu « l'islam noir » par les orientalistes européens²⁸⁶. Pour cet auteur, l'orientalisme s'est calqué sur la manière dont les scientifiques ont approché l'intérieur du continent africain, en faisant part d'un intérêt accru pour l'Afrique du Nord et en délaissant l'Afrique subsaharienne. Cette partie de l'Afrique est considérée comme moins développée, plus sauvage et donc n'est pas digne d'être étudiée.

De plus, cet « islam noir » incarne l'interaction des sociétés, du commerce transsaharien et de nombreux phénomènes qui contrevenaient à la pensée européenne selon laquelle l'intérieur de l'Afrique était hermétique à tout contact. Nous pensons que les manuscrits ont été délaissés car ils ne sont pas jugés dignes d'intérêt mais aussi parce qu'ils incarnent une réalité qui ne collait pas aux différentes classifications scientifiques dans lesquelles le Maghreb est pensé comme supérieur au reste de l'Afrique. L'orientalisme a délaissé tout ce qui touchait au domaine de l'islam subsaharien.

L'autre phénomène qui intervient est la construction au XIX^e d'une opposition entre orientalisme et ethnologie. Le premier est destiné à étudier les sociétés pourvues de l'écriture et la seconde doit s'intéresser aux populations de l'oralité. Les bijoux et autres objets sont des

²⁸⁵ *Ibid.*

²⁸⁶ TRIAUD Jean-Louis, « L'islam au sud du Sahara Une saison orientaliste en Afrique occidentale : Constitution d'un champ scientifique, héritages et transmissions », dans *Cahiers d'Études Africaines*, EHESS, 2010, p. 907-950.

supports pour l'ethnologie et le discours ethnographique qui l'accompagne. Les manuscrits arabes de Ségou sont un plus difficiles à classer, en particulier dans l'échelle de civilisation construite par les européens. L'islam subsaharien se situe à la lisière de la civilisation arabe et de ce qui est considéré, à l'époque, comme l'intérieur d'un continent sauvage, primitif. Les ethnologues ont marginalisé l'islam comme l'a démontré Jean Loups Amselle²⁸⁷.

Ces deux mouvement entraînent une disqualification des manuscrits de Ségou, ceux-ci ne sont pas considérés comme un matériau noble et ne sont donc pas dignes d'être étudiés. La formation d'un champ d'étude « soudanien » se développe pourtant, bien que cela soit dans un espace très restreint. Il nous semble que la présence de ces centaines de manuscrits a contribué à créer un début d'intérêt pour l'espace et son histoire. En 1898, Octave Houdas, un orientaliste initialement spécialiste de l'Algérie publie pour la première fois une traduction du *Ta'rikh al-Sūdān*²⁸⁸. On peut lire dans la préface de cet ouvrage :

Le texte de l'Histoire du Soudan a été établi d'après trois manuscrits. Le premier, qui est désigné par la lettre A, a fait partie d'un lot envoyé à la Bibliothèque nationale par le colonel, aujourd'hui général Archinard. Cette copie n'est pas datée ; elle paraît remonter à un siècle environ, sans qu'on puisse être très affirmatif à ce sujet. L'humidité a altéré la partie supérieure de quelques-uns des feuillets, mais peu de passages sont cependant complètement illisibles²⁸⁹.

C'est la première description matérielle d'un manuscrit provenant de Ségou. L'origine du livre est mentionnée aux côtés du nom de Louis Archinard. La datation est approximative, aucune indication dans le texte ne semble permettre de le dater de manière exacte. La mention de l'humidité est intéressante, il est possible de s'interroger à ce sujet. La ville de Ségou n'est pas une zone humide, le climat est plutôt sec. Cette dégradation du manuscrit provient-elle d'avant le déplacement vers la France ? Il se peut que le transport, le changement de conditions de conservation et de température aient pu altérer le matériau. Il apparaît toutefois que le texte est toujours lisible, il n'a pas entravé le travail de traduction. On constate cependant que le texte n'est pas étudié seul et pour lui-même, il est mis en regard avec d'autres ouvrages, ce qui est très courant dans le travail de traduction.

²⁸⁷ AMSELLE Jean-Loup, *Vers un multiculturalisme français : l'empire de la coutume*, Paris, Flammarion, 2010.

²⁸⁸ TRIAUD Jean-Louis, « L'islam au sud du Sahara Une saison orientaliste en Afrique occidentale », *art. cit.*

²⁸⁹ SA'DI 'Abd al Raḥmān ibn 'Abd Allāh ibn 'Imrān ibn 'Āmir, *Tarikh es-Soudan*, Paris, Ernest Leroux, 1898-1900, p. XIV.



Numérisation de la première page du manuscrit « Arabe 5541 » provenant de Ségou²⁹⁰

L'aspect matériel des manuscrits a été modifié au cours du temps. Lorsqu'ils arrivent en France, ce sont principalement des feuilles et des feuillets. Très rapidement, ils sont reliés avec du cuir à la Bibliothèque nationale de 1898 à 1901²⁹¹. Cette transformation est due à une volonté de rendre les objets plus manipulables et donc de faciliter leur utilisation. Pourtant, le peu de publications et d'études qui les entourent semble contredire cette ambition. Le premier inventaire qui est réalisé est très approximatif. Il est fait par Edgard Blochet, un orientaliste qui a fait sa formation à l'École des langues orientales et qui devient bibliothécaire au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale. Edgard Blochet affectionne les écrits de théologie et de droit d'auteurs du Moyen Orient et d'Afrique du Nord, les manuscrits de Ségou ne font donc pas partie des travaux sur lequel se porte son intérêt. En 1925, il établit une liste provisoire des ouvrages dans laquelle il omet plus de la moitié de la collection, s'arrêtant uniquement à la première partie²⁹². Ce n'est que vingt-deux ans plus tard, entre 1947 et 1952 que l'inventaire est repris et complété par Georges Vadja.

²⁹⁰ MS Arabe 5541, BnF.

²⁹¹ GHALI Noureddine et al., *Inventaire de la bibliothèque 'Umarienne de Ségou*, op. cit., p.VII.

²⁹² *Ibidem*.

En 1950, ce travail donne même lieu à une publication dans lequel l'auteur revient sur le peu de soucis d'Edgard Blochet pour la bibliothèque umarienne : « Blochet a traité assez dédaigneusement ces documents et s'est dispensé d'en fournir une description détaillée »²⁹³. A cette période les informations sur les documents provenant de cette région sont encore très éparses. Le jugement de valeur, ou la hiérarchisation est pourtant encore toujours présente : « il s'agit là de compositions théologiques et littéraires d'un niveau très modeste, dues à des lettrés locaux ²⁹⁴ ». L'article est assez bref, c'est un résumé du travail d'inventaire qui mentionne les principaux auteurs qui composent la bibliothèque de Ségou. Georges Vadja souligne tout de même l'importance du fonds : « Ces textes renferment des renseignements probablement importants sur les superstitions et les croyances populaires du Soudan occidental et mériteraient d'être examinés de plus près et publiés. »²⁹⁵.

De plus, il nous semble intéressant de rappeler que l'origine des documents ainsi que la construction des champs intellectuels en France ont contribué à l'oubli de cet ensemble. L'enseignement de l'arabe étant dominé par les orientalistes et la construction d'un champ africaniste distinct ont entraîné un vide autour de cette espace sahélien proche du Niger. George Vadja souligne d'ailleurs cela : « Nous voudrions présenter ici, à l'intention des africanistes qui auront la charité d'excuser l'intrusion d'un profane dans leur domaine »²⁹⁶. Cette phrase démontre bien l'exclusion des manuscrits umariens de la famille des études de la littérature arabe et son rattachement à l'étude de l'Afrique de manière large. Nous ne souhaitons pas revenir sur l'histoire plus récente de la collection, si ce n'est rappeler qu'un inventaire plus récent a été publié en 1985 mais que celui-ci comporte quelques petites erreurs que nous avons déjà mentionnées. De plus, la bibliothèque a entièrement été microfilmée dans les années 1990 et numérisée sur Gallica afin de la rendre plus accessible et d'encourager des études.

Ce dernier chapitre a été un moyen de suivre les objets après leur arrivée en France et au cours du XX^e siècle. Nous avons démontré que leur place diffère selon leur nature et les institutions qui les conservent : les bijoux et les manuscrits ne sont pas abordés de la même manière. Les bijoux ont eu une histoire assez mouvementée construite au grès des différentes mises en dépôt et des vols qui ont considérablement amputé la collection. Ils ont servi à porté des messages, en particulier au musée de l'Armée où ils sont replacés dans l'histoire longue et

²⁹³ VAJDA Georges, « Contribution à la connaissance de la littérature arabe en Afrique Occidentale », dans *Journal des Africanistes*, 1950, p. 229.

²⁹⁴ *Ibidem*.

²⁹⁵ *Ibid*, p. 237.

²⁹⁶ *Ibid*, p. 229.

glorieuse de la colonisation française. La transformation du Musée des Colonies, ses changements de sens et de projets ont eu des conséquences pour l'ensemble du « trésor de Ségou » qui s'est parfois vu mis en avant mais rapidement oublié au moment des Indépendances car trop empreint de son identité de butin de guerre. Les manuscrits quant à eux ont assez peu intéressé les chercheurs. La construction du champ scientifique orientaliste ainsi que les préjugés stimulés par l'expansion coloniale et la mission civilisatrice européenne ont eu pour conséquence de reléguer ce fonds à une littérature arabe de seconde zone. La publication d'inventaires plus complets ainsi que les quelques traductions de certains pans de la bibliothèque ont contribué à mieux connaître l'histoire de la littérature et de la culture lettrée de cette région bien que de nombreuses recherches restent encore à faire. Les mouvements que nous avons décrits ont façonné la collection provenant de Ségou. D'un butin de guerre ce sont plusieurs collections qui ont été créées et modelées au fil du temps, des institutions et du paysage intellectuel français.

Conclusion

Nous nous sommes interrogés sur les différentes phases qui ont marqué la collection aujourd'hui connue sous le nom de « trésor de Ségou ». Notre étude a permis de distinguer plusieurs moments. Dans un premier temps nous avons voulu replacer ces objets dans leur contexte sahélien, avant qu'ils ne deviennent un butin de guerre coloniale. Ce sont alors des objets parmi d'autres qui émergent dans cet espace particulier et qui incarnent une culture matérielle singulière. Cette dernière est commerçante, les échanges caravaniers et le commerce transsaharien rythment la vie de Ségou. L'or et la langue arabe sont omniprésents dans ces échanges. Ces objets sont également des marqueurs d'une culture de l'échange non marchand.

Les bijoux incarnent une forme de capitalisation économique et symbolique et les manuscrits sont une manifestation du savoir islamique tidjane. Ces deux types d'artefacts ont un rôle social voire politique dans la société toucouleur. Il est certain que les livres sont un des attributs du pouvoir d'El Hadj Umar puis de son fils Ahmadou en raison du rayonnement de leur bibliothèque dans la région et au-delà du Sahara. Il n'est pas possible d'affirmer la même chose pour les bijoux bien qu'ils semblent qu'ils incarnent une forme de hiérarchie sociale en distinguant les femmes esclaves d'Ahmadou des autres habitants. Ces objets interviennent également dans les dynamiques de recomposition politique qui ont lieu dans la région en raison des mouvements de *djihad* et de l'incursion progressive des forces françaises dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Le 6 avril 1890, une expédition française menée par Louis Archinard prend la ville de Ségou et s'empare de tous ses objets : le « trésor de Ségou » est né. Une sorte de transfert de pouvoir s'opère par l'accaparement des objets. Le butin de guerre prend alors plusieurs sens et devient un mode de preuve et de légitimation de l'action française. Il rehausse le prestige personnel de Louis Archinard, inséré dans la grande famille des coloniaux et décidé à prouver l'importance de ses exploits militaires. Le butin devient aussi un groupe de curiosités qui intrigue et a un potentiel d'exposition auprès d'un public plus large en métropole. Ce sont aussi des objets qui incarnent une richesse matérielle en raison de leur matériau de fabrication, or et argent, une partie du « trésor » est d'ailleurs fondue pour alimenter le Trésor des colonies.

Après la prise, un grand travail est fait à Ségou, à Kayes puis à Paris pour emballer, étiqueter, catégoriser les objets et renforcer sa légitimité. Les gestes scientifiques qui ont entouré la collecte puis la répartition dans les institutions, exposition permanente des colonies et bibliothèque nationale, ont contribué à modeler l'identité et le rôle du groupe d'artefacts. Ils deviennent à la fois des représentants du pouvoir toucouleur, de la vallée du Niger, de la

puissance française et du primitivisme africain. L'exhibition de 1893 qui présente le « trésor » sous la forme d'un trophée, vise à familiariser le public français avec les colonies, à rendre tangible la réalité d'un empire qui s'accroît et garantir l'adhésion à cette entreprise. La mise en scène selon les principes du réalisme illusionniste est pionnière et sera reprise dans d'autres manifestations coloniales, en particulier en 1931.

Les démembrements successifs, mise en dépôt et vols, au cours du XX^e siècle sont selon nous le marqueur d'une forme de négligence des institutions qui montre que le « trésor de Ségou » n'a en réalité pas le rayonnement que Louis Archinard souhaitait obtenir. Rapidement, les objets perdent en prestige et ne sont exposés que pour incarner une parenthèse du grand récit colonial. Des collections comme le trésor de Béhanzin éclipsent rapidement les artefacts de Ségou. L'orientalisme quant à lui laisse de côté les manuscrits de la bibliothèque umarienne en raison de leur affiliation à un « islam noir » méprisé. L'étude de ces documents est indissociable de la création d'un champ d'étude s'intéressant aux espaces sahéliens. L'historiographie de ce champ d'étude est relativement récente et notre travail de recherche est héritier de celle-ci. Il faut poursuivre l'analyse de cette construction pour comprendre les biais sous-jacents à l'étude de ce sujet longtemps délaissé par le monde de la recherche.

Les manuscrits d'El Hadj Umar Tall sont des pièces uniques, inestimables qui doivent être étudiées en profondeur. Des recherches à ce sujet permettraient de mieux comprendre leur contenu ce qui est cruciale pour comprendre les dynamiques politiques, économiques et militaires de la région. Nous pensons également que la collection a pu être séparée et qu'un travail doit être entrepris pour en réunir tous les composants. Nous avons constaté l'existence d'un ensemble de feuillets conservées à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg provenant de Ségou. Il serait intéressant de le comparer au reste de la collection afin de savoir s'il s'agit d'un manuscrit de la bibliothèque umarienne ou de celle d'un simple particulier.

Des études matérielles des bijoux du trésor pourraient permettre de mieux les authentifier afin de trancher définitivement sur leur provenance. Fruits d'une razzia précédemment pris par les toucouleurs ? Objets exogènes produits de l'autre côté du Sahara ? Datation précise ? Ce sont des questions auxquelles nous pouvons aujourd'hui répondre grâce aux nouveaux outils désormais à notre disposition.

Bibliographie

Sur le trésor de Ségou

CAMARA Abdoulaye, *Butins et trophées de guerre : le trésor de Ségou*, Genève, Journal of African Archaeology Monograph Series, 2011, p. 13-20.

FOLIARD Daniel, « Les vies du « trésor de Ségou » », dans *Revue historique*, n° 4, 2018, p. 869-898.

GHALI Noureddine et al., *Inventaire de la bibliothèque 'Umarienne de Ségou : conservée à la Bibliothèque Nationale, Paris*, Paris, Éditions du Centre National de la recherche scientifique, 1985.

MBAYE Saliou, « La chute de Ségou et la capture du trésor d'El Hadj Omar Tall », Dakar, 2014.

Sur l'histoire de l'empire toucouleur et de l'Islam dans en Afrique subsaharienne

ALLOUDAT Nala, BOGHANIM Hanna, *Trésors de l'Islam en Afrique : de Tombouctou à Zanzibar*, Silvana Editoriale, 2017.

ASHBY JOHNSON Marian, « Gold Jewelry of the Wolof and the Tukulor of Senegal », dans *African Arts*, n° 1, 1994, p. 36-49.

BRENNER Louis, « Becoming muslim in Soudan français », dans *Le temps des marabouts. Itinéraires et stratégies islamiques en Afrique occidentale française v. 1880-1960*, Paris, Editions Karthala, 1997, p. 467-492.

BRENNER Louis, *Réflexions sur le savoir islamique en Afrique de l'Ouest*, Talence, Centre d'étude d'Afrique noire, 1985.

HAMES Constant (dir.) *Coran et talismans : textes et pratiques magiques en milieu musulman*, Paris, Éditions Karthala, 2007.

JONCKERS Danielle, « 14 : Résistances africaines aux stratégies musulmanes de la France en Afrique occidentale (région soudano-voltaïque) », dans *Le choc colonial et l'islam*, Paris, La Découverte, 2006.

MBOYI BONGO Serge, *Recomposition politique dans la boucle du Niger et espace colonial : l'héritage umarien à l'épreuve de l'autorité française (1864-1919)*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007.

ROBINSON David, *The Holy war of Umar Tal: The Western Sudan in the mid-nineteenth century*, Oxford, Clarendon press, 1985.

ROBINSON David, « Between Hashimi and Agibu. The Umarian Tijâniyya in the Early Colonial Period », dans *La Tijâniyya*, Paris, Karthala, 2005, p. 101-124,

SAINT-MARTIN Yves, *L'Empire toucouleur et la France. Un demi-siècle de relations diplomatiques. (1846-1893)*, Dakar, 1967.

SAINT-MARTIN Yves-Jean, *L'Empire Toucouleur : 1848-1897*, Paris, le Livre africain, 1970.

TRIAUD Jean-Louis, « L'islam au sud du Sahara. Une saison orientaliste en Afrique occidentale : Constitution d'un champ scientifique, héritages et transmissions », dans *Cahiers d'Études Africaines*, EHESS, 2010, p. 907-950.

TRIAUD Jean-Louis, « Politiques musulmanes de la France en Afrique subsaharienne à l'époque coloniale », dans *Le choc colonial et l'islam*, La Découverte, 2006, p. 271-282.

Sur l'histoire des échanges dans la région de Ségou

BA Idrissa, « Le commerce transsaharien et ses logiques d'accommodation par rapport au commerce transatlantique entre le XVe et le XIXe siècle », dans *Varia Historia*, 2020, p. 329-360.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, « Le commerce transsaharien au XIXe siècle vu d'Afrique noire », dans *Publications de la Société française d'histoire des outre-mers*, 2001, p. 323-333.

HALL Bruce S. et STEWART Charles C., « The Historic "Core Curriculum" And The Book Market In Islamic West Africa », dans *The trans-Saharan book trade: manuscript culture, Arabic literacy, and intellectual history in Muslim Africa*, Brill, 2010, p. 109-174

KRÄTLI Graziano et LYDON Ghislaine (éd.), *The trans-Saharan book trade: manuscript culture, Arabic literacy, and intellectual history in Muslim Africa*, Boston, Brill, 2011.

LAKROUM Monique, « Le conditionnement ou « l'art de la marchandise » en Afrique de l'Ouest (XIXe siècle) », dans *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 2004, p. 31-55.

LYDON Ghislaine, *On trans-Saharan trails: Islamic law, trade networks, and cross-cultural exchange in nineteenth-century Western Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

NICOLAS Guy, *Don rituel et échange marchand dans une société sahélienne*, Paris, Institut d'ethnologie, 1986.

ROBERTS Richard L., *Warriors, merchants, and slaves: the state and the economy in the Middle Niger Valley, 1700-1914*, Stanford, Stanford university press, 1987.

SANE Sokhna, *Le contrôle des armes à feu en Afrique occidentale française, 1834-1958*, Paris, Karthala, 2008.

SECK Ibrahima, « Les Français et la traite des esclaves en Sénégambie », dans *Dix-huitième siècle*, 2012, p. 49-60.

Sur l'histoire de la colonisation en Afrique

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, « La mise en dépendance de l'Afrique noire : essai de périodisation, 1800-1970 », dans *Cahiers d'Études Africaines*, EHESS, 1976, p. 7-58.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine et MONIOT Henri, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.

CUTTIER Martine, *Portrait du colonialisme triomphant : Louis Archinard, 1850-1932*, Panazol, Lavauzelle, 2006.

D'ANDURAIN Julie, « Formation et sélection des artilleurs de marine à Polytechnique. Approche prosopographique du corps des bigors (1870-1910) », dans *Revue historique des armées*, Service historique de la Défense, n° 271, 3 juillet 2013, p. 20-32.

DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011.

DORIGNY Marcel, *Grand atlas des empires coloniaux : premières colonisations, empires coloniaux, décolonisations, XV^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions Autrement, 2019.

DULUCQ Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions Karthala, 2009.

FREMEAUX Jacques, *De quoi fut fait l'empire : les guerres coloniales au XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

KANYA-FORSTNER Alexander Sydney, *The conquest of the Western Sudan: a study in French military imperialism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969.

Malon Claude, « Chapitre 9. Le travail de l'imaginaire colonial », dans *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2018, p. 483-560.

PAILLARD Yvan-Georges, « Visions mythiques d'une Afrique "colonisable". Madagascar et les fantasmes européens à la fin du XIX^e siècle », dans *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 287, 1990, p. 159-176.

ROYER Patrick, *La guerre en miroir : conquête coloniale et pacification au Soudan occidental*, Paris, les Indes savantes, 2019.

SIMONIS Francis, *Des français en Afrique : Les « Européens » de la région de Ségou : 1890-1962*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris Diderot - Paris 7, 1993.

Sur la stéréotypie anthropologique en Afrique pendant la période coloniale

BAZIN Jean, « A chacun son Bambara », dans *Des clous dans la Joconde. L'anthropologie autrement*, Toulouse, Anacharsis, 2008, p. 99-147.

POUILLON François, « Simplification ethnique en Afrique du Nord : Maures, Arabes, Berbères (XVIII^e-XX^e siècles) », dans *Cahiers d'Études africaines*, n° 129, 1993, p. 37-49.

DUFOUR Françoise « La stéréotypie comme processus de dominance dans les discours sur le Mali. Des discours coloniaux aux discours du développement », dans *Mali - France. Regards sur une histoire partagée*, Paris, Éditions Karthala, 2005, p. 123-142.

AMSELLE Jean-Loup et MBOKOLO Elikia, *Au cœur de l'ethnie : ethnologie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, la Découverte, 1999.

PONDOPOULO Anna, « La construction de l'altérité ethnique peule dans l'œuvre de Faïdherbe », dans *Cahiers d'Études africaines*, vol. 36, n° 143, 1996, p. 421-441.

PONDOPOULO Anna, *Les représentations françaises sur les Peuls et les Haalpulaar'en (« Toucouleurs ») du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle : des stéréotypes à la connaissance scientifique*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris Diderot- Paris 7, 2004.

Sur l'histoire et la sociologie des sciences

BONNEMAIN Bruno, « Colonisation et pharmacie (1830-1962) : une présence diversifiée de 130 ans des pharmaciens français », dans *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, n° 359, 2008, p. 311-334.

BACKOUCHE Isabelle, « Devenir expert », dans *Geneses*, Belin, 2008, p. 2-3.

CALAFAT Guillaume, « Expertise et compétences », dans *Hypothèses*, Éditions de la Sorbonne, 2011, p. 95-107.

GOODY Jack, *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éditions de Minuit, 1978.

GUICHARD Charlotte, « Les savoirs à l'épreuve », dans *Hypothèses*, Éditions de la Sorbonne, 2011, p. 155-161.

LATOUR Bruno, *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*, Paris, la Découverte, 1989.

MESSAOUDI Alain, *Les arabisants et la France coloniale. 1780-1930 : Savants, conseillers, médiateurs*, Lyon, ENS Éditions, 2015.

REGOURD François, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Revue d'histoire moderne contemporaine*, Belin, 2008, p. 121-151.

SIBEUD Emmanuelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? : la construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002.

SURUN Isabelle, *Dévoiler l'Afrique ? : lieux et pratiques de l'exploration (Afrique occidentale, 1780-1880)*, Paris, France, Éditions de la Sorbonne, 2018.

SURUN Isabelle, « L'exploration de l'Afrique au XIX^e siècle : une histoire pré coloniale au regard des postcolonial studies », dans *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, Société d'histoire de la révolution de 1848, n° 32, 2006, p. 11-17.

Sur les aspects juridiques entourant le patrimoine culturel

CAMARA Abdoulaye et NEGRI Vincent, *La protection du patrimoine archéologique : fondements sociaux et enjeux juridiques*, Paris, l'Harmattan, 2016.

DALLAIS Philippe, « Opus nullius ? Leges restitutionis : dimensions ethnojuridiques du concept de restitution », dans *Tsantsa*, n° 3, 1998, p. 14-23.

MATTEI Jean Mathieu, LECA Antoine et HAGGENMACHER Peter, *Histoire du droit de la guerre, 1700-1819 : introduction à l'histoire du droit international*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2006.

MONEDIAIRE Guilhem, *Conquête coloniale et contexte des appropriations patrimoniales culturelles*, mémoire de Master 2 en anthropologie juridique, Faculté de Limoges, 2019.

PERROT Xavier, *De la restitution internationale des biens culturels aux XIX^e et XX^e siècles : vers une autonomie juridique*, Limoges, thèse de doctorat en histoire du droit, Faculté de Limoges, 2006.

Sur les questions entourant les collections extra-européennes dans les musées européens

AUBAGNAC Gilles, « En 1878, les « sauvages » entrent au musée de l'Armée », dans *Zoos Humains*, 2004, p. 349-354.

BANGUIAM KODJALBAYE Olivier, *Les officiers français : constitution et devenir de leurs collections africaines issues de la conquête coloniale*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris Nanterre, 2016.

BASSANI Ezio et MCLEOD M.D., *African art and artefacts in European collections: 1400-1800*, Londres, British Museum, 2000.

BEURDEN Jos van, « Decolonisation and colonial collections: An unresolved conflict », dans *BMGN - Low Countries Historical Review*, n° 2, 2018, p. 66-78.

CAMARA Abdoulaye, « L'expression des revendications locales : Les collections africaines hors d'Afrique » dans Symposium organisé par l'association Culturelle Egypto-Suisse, le Musée d'art et d'histoire et l'Université de Genève, Genève, 2011.

COPPENS Yves, *Le Musée de l'Homme : histoire d'un musée laboratoire*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle : Editions Artlys, 2015.

DUPAIGNE Bernard, « La maturation du Musée d'ethnographie au tournant du XXe siècle », dans *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 2012, p. 529-552.

FEAU Étienne, « L'art africain au musée des Arts d'Afrique et d'Océanie : collections et perspectives pour le musée du quai Branly », dans *Cahiers d'Études Africaines*, EHESS, 1999, p. 923-938.

KONATE Yacouba, « Musées en Afrique : esthétique du désenchantement », dans *Africultures*, n° 1, 2007, p. 18-27.

KÖNIG Viola et al., « Les collections muséales d'art « non-occidental » : constitution et restitution aujourd'hui. Un débat entre Viola König, Benoît de L'Estoile, Paula López Caballero, Vincent Négri, Ariane Perrin et Laurella Rinçon, conduit par Claire Bosc-Tiessé », dans *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, n° 1, 30 juin 2018, p. 37-70.

L'ESTOILE Benoît de, *Le goût des autres : de l'Exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion, 2010.

LOZERE Christelle, « Le rôle de l'exposition permanente des colonies dans la diffusion de l'idée coloniale française », dans *GAIAC*, ESPE MARTINIQUE, 2016, p. 33-44.

LOZERE Christelle, « La place de l'objet exotique dans les expositions coloniales françaises (1850-1900) : impact sur les regards », dans, GARNIER (éd.), *Poétique et politique de l'altérité : colonialisme, esclavagisme, exotisme XVIIIe-XXIe*, Garnier, 2019, p. 287-300.

MURPHY Maureen et TILLIER Bertrand, « Éthique et politique de la restitution des biens culturels à l'Afrique : les enjeux d'une polémique », dans *Societes Representations*, n° 2, 2019, p. 257-270.

PRICE Sally *Au musée des illusions : le rendez-vous manqué du quai Branly*, Paris, Denoël, 2011.

SARR Felwine et SAVOY Bénédicte, *Restituer le patrimoine africain*, Paris, Philippe Rey : Seuil, 2018.

SAVOY Bénédicte, « Museotopia. Réflexions sur l'avenir des musées en Afrique - Histoire culturelle des patrimoines artistiques en Europe, XVIII^e-XX^e siècle », Colloque international, 2019.

Sur l'histoire de la pratique du butin de guerre et du pillage

WASTIAU Boris, *The Legacy of Collecting: Colonial Collecting in the Belgian Congo and the Duty of Unveiling Provenance*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

BRIZAY Bernard, *Le sac du Palais d'Été : seconde guerre de l'opium*, Monaco, Éditions du Rocher, 2019.

GILKS David, « attitudes to the displacement of cultural property in the wars of the French Revolution and Napoleon », dans *The Historical Journal*, Cambridge University Press, n° 1, 2013, p. 113-143.

VERRI Pietro, « Le destin des biens culturels dans les conflits armés : De l'Antiquité à la deuxième guerre mondiale », dans *International Review of the Red Cross*, Cambridge University Press, n° 753, 1985, p. 127-139.

Etat des sources

Sources manuscrites :

a. Aix en Provence

Archives nationales d'Outre-mer

Série géographique Soudan français 1875/1911

ANOM SOUD X 4. Dossier d'Abdou Lahi Tall, fils d'Ahmadou.

ANOM SOUD IV 2. Voyage en France d'*Abdoulaye*, fils d'*Ahmadou*, sultan de *Ségou* : correspondance (1890-1893).

ANOM SOUD I 2BIS. Caisses rapportées en France à la suite de la prise de *Ségou* : notes, correspondance, procès-verbaux de la commission chargées d'examiner les objets et bijoux (1890-1892).

ANOM SOUD I 1. Autres correspondances : lettre de Louis Archinard à Jean Louis *Deloncle*, sous-directeur au ministère des Colonies, s'élevant vivement contre les affirmations de *Gallieni* dans ses ouvrages (*Mission d'exploration au Haut-Niger, voyage au Soudan français (Haut-Niger et pays de Ségou, 1879-1881*, paru en 1885, et *Deux campagnes au Soudan français, 1886-1888*, paru en 1891) (17 octobre 1891).

Série Missions (1796-1932, 1944)

ANOM MIS 40. Dossier de Louis Archinard.

Série archives privées

ANOM 37 APC. Fonds Général Bonnier.

ANOM 37 APC 2. Notes et croquis, copies de lettres, de rapports, d'instructions. Concerne en particulier : marche des troupes et étapes, relations avec les chefs de village, situation politique et militaire locale, effectifs et personnel militaire, travaux, dépenses, punitions. Carnets n° 4 à 13.

ANOM 37 APC 4. Lettres concernant essentiellement la campagne de 1890 au *Soudan français*.

ANOM 37 APC 7. Souvenirs sur la prise de *Ségou* par le commandant Archinard, notes sur « *Ma première campagne au Soudan français. 1882. [1883]* » (vers 1882/1883).

b. Paris :

Bibliothèque de l'Institut fonds Auguste Terrier

Ms 5937. Extraits des carnets de William Merlaud-Ponty (1890).

Ms 5938. Rapports du Colonel Louis Archinard (1890-1894).

Ms 5892 / Pièces 165-1673. Gouverneur-général William Merlaud-Ponty.

Musée du Quai Branly

Série Afrique - musée national des arts d'Afrique et d'Océanie [1960-2002]

D004164. Dossiers de collections

D004164/46951. Informations sur les conditions d'acquisitions du trésor d'El Hadj Omar

D004164/46952. Correspondance 1960-1961 concernant le trésor (Vol, transfert, prêts...)

D004164/46955. Liste des objets récolés en janvier 1961 et transférés à la section Afrique en octobre 1969

D004164/46957. Notes sur l'inventaire du trésor d'El Hadj Omar

D004164/46980. Notes sur le vol de quelques objets du trésor en 1937

D004164/46981. Localisation du trésor en 1985

D004164/46982. Prêts pour l'exposition " Vallées du Niger

D004164/46985. Notes le trésor d'Ahmadou

D004164/46986. Fiche générale et notes sur le trésor d'Ahmadou

D004164/46987. Photocopie d'un article du journal "L'illustration" sur l'exposition du trésor en 1893

D004164/46988. Photographies des bijoux du trésor

D004164/46991. Clichés des bijoux du trésor

D004164/46993. Trésor d'Ahmadou. Tous les objets d'argent photographiés en octobre 1995

D004164/46994. Photographies de quelques objets

D004164/46995. Photographies des bijoux

D004164/46997. Photographies de la Réunion des musées nationaux

D004164/47097. Photographies des bijoux

Service historique de la Défense (SHD)

Fonds Guerre et Armée de Terre (à Vincennes)

Série Y : Archives collectives et individuelles du personnel

Sous-série YC : Contrôles de la troupe

SHD GR 43 YC. Troupes coloniales (1785-1902)

SHD GR 43 YC 540. Spahis sénégalais

SHD GR 45 YC. Infanterie légère d'Afrique (1877-1909)

SHD GR 45 YC 49. 1^{er} bataillon d'infanterie légère d'Afrique

SHD GR 49 YC. Infanterie, cavalerie, artillerie, génie, troupes d'Afrique (1872-1908)

Sous-série YD : Officiers généraux

SHD GR 9 YD. Généraux de division (1880-1932)

SHD GR 11 YD. Généraux de division coloniale (1880-1932)

SHD GR 11 YD. 34 Dossier Louis Archinard

SHD GR 12 YD. Généraux de brigade coloniale (1880-1932)

SHD GR 26 YD. Officiers généraux de la marine et des colonies

Série H : Outre-mer depuis 1830

Sous-série 5 H : Afrique occidentale française (AOF) (1896-1959)

SHD GR 5 H 154. Dossier 3 : Expéditions.

Sous-série 15 H Centre militaire d'information et de documentation sur l'outre-mer

SHD GR 15 H 36 Correspondance d'Archinard, 7 janvier 1891, Nioro. Le Cdt supérieur au Lt-Marchand ou au Lt-Hardiviller.

SHD GR 15 H 36. Correspondance d'Archinard, lettre confidentielle n° 250, Commandant supérieur à commandant, Bafoulabé.

SHD GR 15 H 36. Correspondance d'Archinard, lettre confidentielle, Lieutenant commandant le poste de Bafoulé à lieutenant-colonel commandant supérieur du Soudan Français.

SHD GR 15 H 36. Correspondance d'Archinard, 6 janvier 1891, Nioro, Commandant supérieur à lieutenant Hardiviller.

SHD GR 15 H 36. Correspondance d'Archinard, 9 janvier 1891, Nioro. Le Cdt. Supérieur du Soudan français à Mr S-secrétaire d'État des colonies.

Série K : Fonds privées et papiers entrés par voie extraordinaire

Sous-série 1 K : Fonds entrés par voie extraordinaire

SHD GR 1K 108. Papiers Réquin, papiers n° 191 à 310 papiers relatifs au Soudan (1885-1919)

SHD GR 1 K 74. Fonds Azan papiers sur les opérations du Sahara soudanais de 1870 à 1912.

SHD GR 1 KT 685. Fonds Bolis, journal d'Ernest Bolis sur ses campagnes outre-mer en Algérie, Soudan et au Tonkin (24 décembre 1889- 30 juillet 1899).

SHD GR 1K 669. Fonds le Burnous.

SHD GR 1K 669 Cartons 1-3. Journaux de marches et opérations de régiments de régiments de chasseurs d'Afrique.

SHD GR 1K 669 Carton 11. Documents sur les escadrons de spahis soudanais.

SHD GR 1K 669 Carton 13. Différents documents sur l'armée de l'Afrique et photographies.

SHD GR 1K 669 Cartons 14 et 15. Dossiers de campagne, pertes et combats des cartes des XIXe et XXe siècle.

SHD GR 1K 669 Carton 17. Dossier de traditions.

SHD GR 1K 669 Carton 25. Dossier sur l'Islam.

SHD GR 1K 792 Papiers Renauld. Importante documentation sur la conquête du Soudan de 1880 à 1894.

Sous-série 2 K : Fonds iconographiques

2 K 148 44. Troupes coloniales et légion étrangère campagne coloniale du Soudan.

Sources imprimées :

ARCHINARD Louis, *Le Soudan français en 1889-1890 : rapport militaire du commandant supérieur le lieutenant-colonel Archinard de l'artillerie de la Marine*, Paris, Imprimerie nationale, 1891, 96 pages.

BARBUSSE Henri « Le trésor de Ségou » dans *Nature*, n°1035, 1^{er} avril 1893.

BAZANCOURT César Lecat, *Les expéditions de Chine et de Cochinchine d'après les documents officiels*, 1861, 413 pages.

BERTOUT DE SOLIERES F., *Les hauts faits de l'armée coloniale : ses héros : Annam, Côte d'Ivoire, Chine, Dahomey, Guyane, Madagascar, Maroc, Ouadaï, Sahara, Sénégal, Soudan, Tchad, Tonkin, Tunisie, etc.*, 1912, 210 pages.

BONNIER Gaëtan, *Mission au pays de Ségou (Soudan Français) : Campagne dans le Guéniékalary et le Sansanding en 1892*, Paris, Imprimerie Nationale, 1897, 89 pages.

CARDON Émile, *Guide du visiteur de l'exposition permanente de l'Algérie et des colonies, par Émile Cardon et A. Noiroi*, 1860, 210 pages.

CHAIX Paul, « Etude sur l'ethnographie de l'Afrique », dans *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, n° 1, 1860, 90 pages.

CHALLAN DE BELVAL Albert, *Au Tonkin, 1884-1885 : notes, souvenirs et impressions / Dr Challan de Belval*, 1904, 415 pages.

Extraits des dépêches du Commandant supérieur du Soudan dans le Bulletin de la société de géographie commerciale de Bordeaux, 7 juillet 1890, 4 pages.

FAIDHERBE Léon, *Le Sénégal : la France dans l'Afrique occidentale*, 1889, 403 pages.

GALLIENI Joseph-Simon, *Voyage au Soudan français (Haut-Niger et pays de Ségou), 1879-1881*, 1885, 332 pages.

GRAVIER Gabriel et SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879*, Paris, Challamel aîné, 1887, 515 pages.

Instructions générales aux voyageurs, Ch. Delagrave, 1875, 314 pages.

Instructions pour les voyageurs et les employés dans les colonies sur la manière de recueillir, de conserver et d'envoyer les objets d'histoire naturelle : rédigées sur l'invitation de M. le Ministre de la marine et des colonies, Paris, impr. de L. Martinet, 1860, 98 pages.

KABINE Sissoko et TRAORE Jean-Baptiste, *La Prise de Dionkoloni : épisode de l'épopée bambara*, Paris, Armand Colin, 1975, 183 pages.

La Justice, numéro du 4 septembre 1897.

LANDRIN Henri, *De l'or : de son état dans la nature, de son exploitation, de sa métallurgie, de son usage et de son influence en économie politique*, 1851, 300 pages.

L'Écho de l'arrondissement de Bar-sur-Aube, numéro du 23 octobre 1892.

Le XIXe siècle : journal quotidien politique et littéraire, numéro du 20 décembre 1873.

Le XIXe siècle : journal quotidien politique et littéraire, numéro du 1^{er} février 1893.

Le Petit Journal, numéro du 1^{er} juin 1914.

La souveraineté nationale, 13 février 1893.

MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, Paris, Librairie de L. Hachette et cie, 1868, 693 pages.

MARTY Paul, *Les Chroniques de Oualata et de Nema (Soudan français)*, Paris, Paul Geuthner, 1927, 120 pages.

NIOX Gustave Léon, *Résumé des fastes militaires de la France du XIVe au XXe siècle. Guide d'une visite à la section historique du musée de l'Armée*, 1920.

ORTOLI Jean et AUBERT Alfred *Coutumiers juridiques de l'Afrique occidentale française*, 1939, 349 pages.

Paris exposition 1900 : guide pratique du visiteur de Paris et de l'exposition, Hachette, 1900., 539 pages.

PARK Mungo, *Travels in the interior districts of Africa: performed in the years 1795, 1796, and 1797, with an account of a subsequent mission to that country in 1805*, London, John Murray, 1815, 458 pages.

VAJDA Georges, « Contribution à la connaissance de la littérature arabe en Afrique Occidentale », dans *Journal des Africanistes*, 1950, p. 229-237.

VEVER Henri (1854-1942), *La bijouterie française au XIXe siècle (1800-1900)*, 1906, 810 pages.

EYRIES J. B. et MALTE-BRUN, *Nouvelles annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie*, 1857, 384 pages.

Sources iconographiques

La maison commune des Somonos à Ségou, MAGE Eugène, gravure sur bois d'après dessins reproduite dans *Voyage dans le Soudan occidental (Sénégal-Niger)*, 1868.

SOUDAN – Ségou- le marché, FORTIER EDMOND, carte postale, vers 1905.

Caravane, DROUHIN Pierre, photographie, Papier baryté collé sur carton 21,5 x 16, ANOM, FR ANOM 8Fi392/17, 1895.

Cheval d'Aguibou, roi du Macina, photographie, tirage aluminé 8,4 x 6, ANOM, FR ANOM 8Fi122/113, 1896-1897.

Boubakar Sacta (ambassadeur du roi de Ségou), Album des missions Borgnis-Desbordes au Soudan, BORGNIS-DESBORDES Gustave, photographie, Tirage albuminé 23x16, FR ANOM 8Fi560/30, 1881-1882.

Porte du tata d'El Hadj (Ségou), Album de la mission Archinard, ARCHINARD Louis, photographie, Tirage albuminé collé sur carton 12 x 16,5, ANOM FR ANOM 8Fi121b/59, 1890.

Louis Archinard en 1891, photographie, tirage albuminé collé sur carton, 12 x 16,5, ANOM, FR ANOM 8Fi121a/781891.

Monument au Général Archinard – Le Havre, carte postale, non datée.

ROULLET Gaston, *Village de Guet N'dar*, aquarelle et crayon sur papier, 34,5 X 52,6 cm, musée du Quai Branly, 75.7137, 1891.

ROULLET Gaston, *Poste de Backel*, aquarelle et crayon sur papier contrecollé sur un montage en carton, 32X 53,3 cm, musée du Quai Branly, 75.7133, 1891.

Dans la rue quelques passants, MONNIER Marcel, photographie, Tirage argentique collé sur carton 50,1X62,6, ANOM, FR ANOM 37Fi551, 1892.

Jeunes femmes d'Assinie, MONNIER Marcel, photographie, Tirage argentique collé sur carton 16,9 X 23, ANOM, FR ANOM 37Fi20, 1892.

Mannequin n°11 de la Galerie ethnographique du musée de l'Armée, guerrier Sénégalais, photographie, négatif verre au gélatino-bromure d'argent, fonds photographies musée de l'Armée, n° d'inventaire 2006.3.81, vers 1900.